



cutting through complexity™

Etude de l'impact économique du tourisme sur l'Île de La Réunion

Tourisme – Hôtellerie – Loisirs

Mars 2012



Les contacts de KPMG pour toute question relative à ce rapport sont :

Stéphane Botz
Senior Manager, Paris,
KPMG Advisory Services
Tourisme Hôtellerie Loisirs

Tel : + 33 1 55 68 69 56

Port : 06 10 23 42 47

sbotz@kpmg.fr

Thibaut Rivière
Consultant Senior, Paris,
KPMG Advisory Services
Tourisme Hôtellerie Loisirs

Tel : + 33 1 55 68 66 73

Port : 06 21 94 60 73

thibautriviere@kpmg.fr

	Page
Sommaire	1
Introduction	2
Synthèse générale	6
Tableaux de bord par commune	16
Conclusion générale	23
1/ Les dépenses des collectivités en matière de tourisme	30
1.1 Les investissements des collectivités en matière de tourisme	33
1.2 Les dépenses de fonctionnement des collectivités	45
1.3 Synthèse	51
2/ Les retombées du tourisme pour les collectivités	55
2.1 Les recettes fiscales	56
2.2 Les recettes touristiques des entreprises	62
2.3 Les investissements générés par les entreprises privées	70
2.4 Les emplois touristiques	76
3/ Mesure du poids des clientèles externes et locales	84
4/ Mesure de l'adhésion de la population au tourisme	86
Annexe méthodologique	114



cutting through complexity™

Introduction

Enjeux et finalités de l'étude d'impact

- L'étude d'impact doit permettre d'évaluer l'apport économique, social et fiscal du tourisme sur 6 communes de la Réunion : Saint-Paul, Cilaos, Sainte-Rose, Salazie, Saint-Pierre et Saint-Denis.

Champ de l'évaluation

- L'étude portera sur l'impact économique du tourisme sur ces 6 communes. Les données utilisées sont celles des 4 dernières années : 2008, 2009, 2010 et 2011. Nous avons défini le tourisme au sens de l'Organisation Mondiale du Tourisme : « les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs ». Le terme « activités » est compris ici au sens général d'occupations individuelles. Par conséquent, nous avons considéré que les activités liées au tourisme étaient celles qui satisfaisaient les besoins des touristes en hébergement et restauration, ou pour certaines activités spécifiques : agences de voyages, offices de tourisme, activités diverses... Nous y avons également inclus le transport intérieur et le transport sur place. Enfin, nous avons pris en compte les activités culturelles, ainsi que les activités sportives et distractions au sens large. Le tourisme intérieur a également été mesuré.

Objectifs de l'évaluation

- L'étude conduite par KPMG, avec l'accompagnement de la société ABAKSYS en sous-traitance, couvre plusieurs champs :
 - Mesure de la contribution fiscale de l'économie touristique pour les 6 communes objets de l'étude,
 - Mesure du coût de l'activité touristique pour les 6 communes de l'étude. Le coût intègrera d'une part les coûts de fonctionnement, et d'autre part, les investissements,
 - Mesure de la contribution de la filière touristique au développement économique du territoire, notamment à travers l'estimation des investissements privés générés par les acteurs de la filière,
 - Mesure de la contribution de la filière touristique au développement de l'emploi,
 - Mesure de l'adhésion de la population au développement touristique de leurs communes.

La bonne réalisation de la mission a nécessité la mobilisation de nombreux acteurs publics et privés :

- M. PERRAIN, Chargé d'études économiques, IEDOM
- M. DELHERM, Conseiller tourisme au sein du Pôle Entreprises, Emploi, Economie, DIECCTE
- M. FAGNOT, M. LEGRAND, M. BRASSET, INSEE La Réunion
- Mme LEMAIRE, Direction de l'Action Economique, Conseil Régional de l'Île de La Réunion
- M. INCANA, M. PAYET, Mme HOAREAU, M. BIDOIS, Mme POLLADOU et M. HARRY, Mairie de Saint-Paul
- M. ELLY, M. BERTHO et Mme APAYA, Mairie de Saint-Pierre
- M. DESCOL, M. PONINBALOM, M. ISSABAYE, Mairie de Saint-Denis
- Mme MAUSOLE, M. GANGNAT, M. AVICE, Mairie de Sainte-Rose
- Mme BOYER, M. MOREAU, M. PAYET, Mairie de Salazie
- M. SAM CHIT CHONG, Mme DIJOUX, Mairie de Cilaos
- M. LAURIOL, M. MELIN, M. PAPOUSSAMY, Mme BOUTHILLON, Mme DARIE, TCO
- M. JAVEL, M. DINDAR, M. LACAS, M. LAURENT, M. MERSANNE, M. LEFEVRE, CINOR
- M. LAURET, M. SAUSSEAU, M. VON PINE, M. YEBO, M. LORION, M. VALLIEMIN, CIVIS
- M. FOUASSIN, M. GOVINDASSAMY, M. RAMSAMY, Mme MARTIN, M. DERAND, CIREST

Nous remercions également les membres de l'Île de la Réunion Tourisme, et plus particulièrement Mme DOSTES, M. BOYER et M. VINCENT qui ont été, notamment dans le cadre de la préparation des entretiens menés avec les collectivités, des facilitateurs de prises de contacts.

Nous remercions enfin M. DELAGRANGE de la société ABAKSYS, sous-traitant de KPMG dans le cadre de cette mission, pour son travail de collecte et d'analyse sur les enquêtes auprès de la population et la mesure des investissements privés dans le tourisme.



- ➡ **1. Les dépenses des collectivités en matière de tourisme...**
 - 1.1 Les investissements des collectivités en matière de tourisme
 - 1.2 Les dépenses de fonctionnement des collectivités

...seront mises en perspective avec
- ➡ **2. Les retombées du tourisme pour les collectivités**

Directes

 - 2.1 Les recettes fiscales

et indirectes

 - 2.2 Les recettes touristiques des entreprises
 - 2.3 Les investissements générés par les entreprises privées
 - 2.4 Les emplois touristiques
- ➡ **3. Une mesure du poids des clientèles locales et externes** sera réalisée sur la base des recettes touristiques de la filière.
- ➡ **4. La mesure de l'adhésion de la population au tourisme** permettra enfin d'évaluer le regard porté par les populations locales sur les actions menées par les communes en matière de tourisme.



cutting through complexity™

Synthèse générale

1/ a. Les investissements des collectivités en matière de tourisme

Une répartition relative de la charge des dépenses « tourisme » dans les budgets des collectivités permettant d'éclairer de façon critique les dépenses engagées par chacun des territoires.

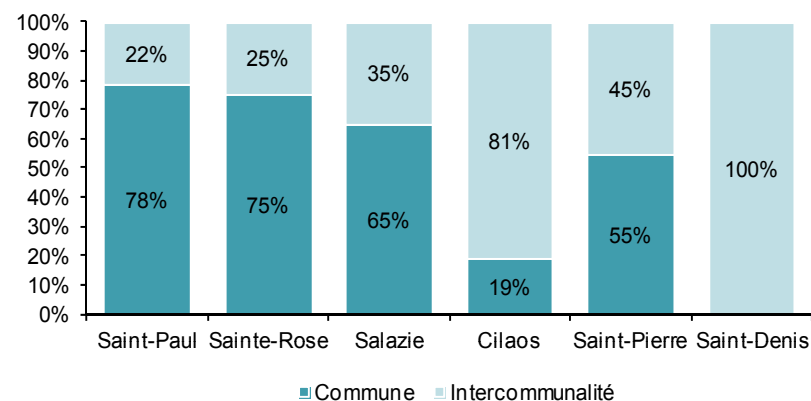
Dépenses nettes* totales sur la période 2008 à 2011 (en euros)

	2008	2009	2010	2011	Evol. 08 / 11	Total
Saint-Paul	4 337 573	4 495 513	4 973 925	5 135 372	18,4%	18 942 383
Saint-Paul	3 548 615	3 571 070	3 760 024	3 939 229	11,0%	14 818 938
TCO	788 958	924 443	1 213 901	1 196 143	51,6%	4 123 445
Sainte-Rose	217 080	217 303	221 771	254 158	17,1%	910 312
CIREST	51 614	51 837	56 305	64 441	24,9%	224 197
Sainte Rose	165 466	165 466	165 466	189 717	14,7%	686 115
Salazie	762 218	927 210	1 070 231	927 425	21,7%	3 687 084
CIREST	162 867	327 859	470 880	328 074	101,4%	1 289 680
Salazie	599 351	599 351	599 351	599 351	-	2 397 404
Cilaos	910 664	905 664	833 115	723 745	-20,5%	3 373 188
Cilaos	174 964	174 964	145 915	148 545	-15,1%	644 388
CIVIS	735 700	730 700	687 200	575 200	-21,8%	2 728 800
Saint-Pierre	2 120 683	2 104 768	2 093 854	1 972 506	-7,0%	8 291 811
CIVIS	977 792	975 014	950 848	853 070	-12,8%	3 756 724
Saint-Pierre	1 142 891	1 129 754	1 143 006	1 119 436	-2,1%	4 535 087
Saint-Denis	3 966 410	3 988 570	3 890 911	3 735 503	-5,8%	15 581 394
CINOR	3 966 410	3 988 570	3 890 911	3 735 503	-5,8%	15 581 394
Saint-Denis	0	0	0	0	-	0
Total	12 314 628	12 639 028	13 083 807	12 748 709		50 786 172

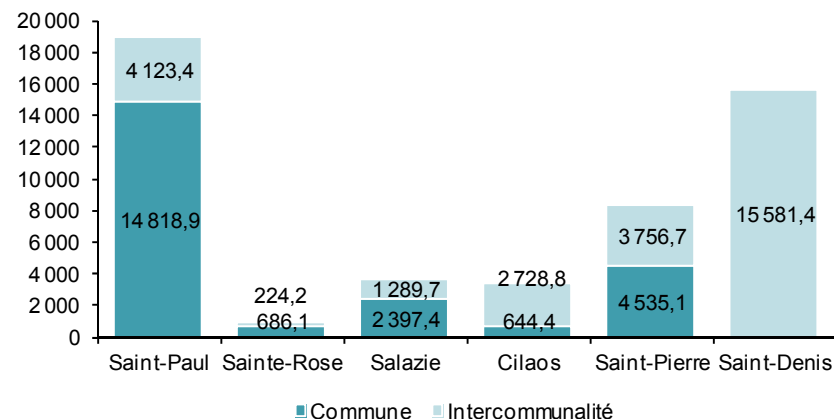
* Hors recettes directes

Note : l'évaluation repose sur les informations communiquées par les collectivités du périmètre de l'étude, comme précisé en annexe méthodologique. A ce jour, seule la commune de Saint-Denis n'a pas fourni d'éléments chiffrés. En conséquence, l'étude sur ce territoire porte exclusivement sur les dépenses engagées par la CINOR.

Répartition du financement public en %



Engagement financier total (en K€)



1/ b. Les dépenses de fonctionnement des collectivités

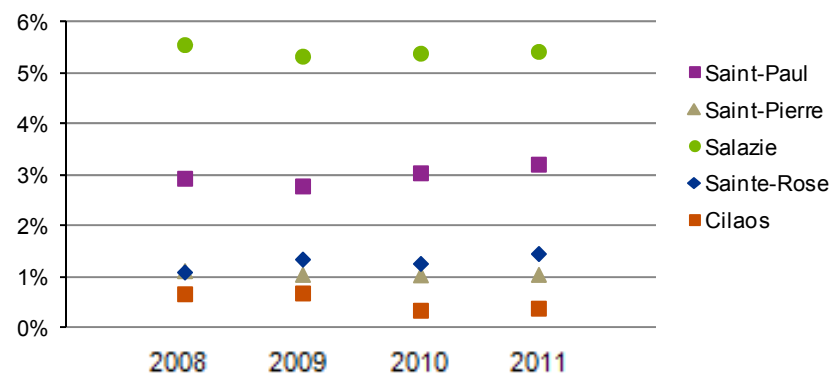
Méthodologie

Les tableaux ci-contre illustrent le rapport entre les dépenses de fonctionnement relatives au tourisme supportées par les communes du périmètre, et le budget total de chaque année.

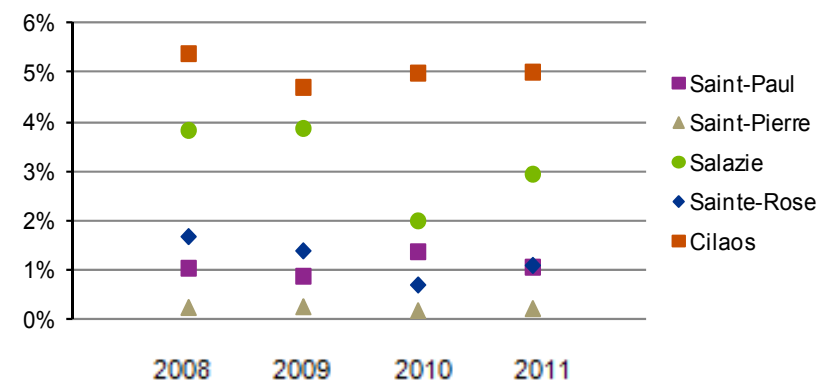
Elles permettent de mettre en évidence l'engagement financier de chaque commune en faveur du tourisme.

Pour ce faire, notre évaluation des dépenses en matière touristique est rapportée aux charges de fonctionnement et charges d'investissement engagées par les communes (Source : données publiques, Bercy Colloc).

Part des dépenses de fonctionnement relatives au tourisme (en %) par rapport au budget total sur la période 2008 à 2011



Part des dépenses d'investissement relatives au tourisme (en %) par rapport au budget total sur la période 2008 à 2011



Une analyse allant à l'encontre des idées reçues : sur les trois communes les plus investies en matière de dépenses courantes liées au développement du tourisme, deux communes se situent à l'Est du territoire.

Sur la période 2008 à 2011, près de 51 M€ ont été dépensés par les communes et les intercommunalités pour le tourisme dans les 6 villes du périmètre de l'étude. Ces dépenses, relevant majoritairement du fonctionnement courant (de 72% à 83% à l'exception de Saint-Denis) se répartissent de façon décroissante entre :

- **Saint-Paul : 37%**. Ce résultat la positionne en tête des six communes étudiées ce qui est cohérent avec le fait qu'elle est la première commune en capacité d'hébergement en lits. Les montants engagés concernent principalement l'entretien des sites naturels (64% des dépenses totales) et l'animation locale (20%). Peu de dépenses d'équipement ont été réalisées sur la période même si la réalisation d'un camping en coordination avec le TCO inverse légèrement la tendance en fin de période. Ainsi, les acteurs publics semblent plus engagés dans l'entretien de l'existant que dans un effort de diversification de l'offre. Les dépenses de fonctionnement engagées ne représentent que 3% du budget de la commune, contre 1% du budget annuel pour les dépenses d'investissement. L'engagement du TCO sur le territoire de Saint-Paul de plus de 4M€ est toutefois plus faible que le montant engagé par la CIVIS sur les territoires de Saint-Pierre et de Cilaos.
- **Saint-Denis : 31%**. Les montants engagés ne concernent que la CINOR, faute de disposer des données communales. L'intercommunalité est fortement engagée dans le développement d'équipements structurants (Parc des Congrès, etc.) permettant notamment l'accueil du tourisme d'affaires, en lien avec la présence de l'aéroport principal de l'île sur le territoire.
- **Saint-Pierre : 16%**. A la différence de ce que l'on observe sur la commune de Saint-Paul, le territoire de Saint-Pierre a bénéficié d'engagements financiers se répartissant à part quasiment égales entre les sites touristiques (plages), les équipements et l'animation. Ainsi, on note une réelle volonté des acteurs publics de développer les atouts de la commune afin de dynamiser le tourisme sur le territoire. Toutefois, ces dépenses restent relativement faibles au vu du budget communal : 1% du budget de fonctionnement et 0,3% du budget d'investissement.
- **Salazie : 7,3%**. Si le montant des dépenses engagées (3,6 M€) reste faible au vu des autres territoires, Salazie s'avère être la commune la plus dynamique en matière touristique. En effet, l'effort financier réalisé représente 5,5% du budget annuel de fonctionnement et entre 2 et 4% du budget d'investissement. Affirmant un désir de renforcer l'attractivité touristique de Salazie, les élus du territoire se donnent donc les moyens de leurs ambitions.
- **Cilaos : 6,6 %**. La ville de Cilaos concentre ses efforts financiers sur l'investissement. Ainsi la part relative des dépenses liées au tourisme dans le budget investissement avoisine les 5%. Toutefois, les montants engagés au titre du tourisme paraissent relativement faibles au regard du potentiel touristique de la commune. Rappelons en effet que celle-ci détient 12% de la capacité d'hébergement en lits, ce qui la positionne comme seconde commune de l'île. Ceci est partiellement compensé par l'engagement de la CIVIS (2,7 M€ soit 81% du montant total) qui s'affirme ainsi comme l'intercommunalité s'engageant financièrement le plus en matière de tourisme.
- **Sainte-Rose : 2%**. Les dépenses engagées sur la ville de Sainte-Rose sont faibles en valeur. Toutefois, elles représentent tout de même entre 1% et 2% du budget total de fonctionnement communal ce qui positionne la Ville au troisième rang des villes les plus engagées en matière touristique tant en fonctionnement qu'en investissement.

Synthèse des ressources en lien avec le tourisme perçues sur le territoire sur l'ensemble de la période (en K€)

	2008			2009			2010			2011				
	TP	Taxe de séjour	Total	TP	Taxe de séjour	Total	CFE	CVAE**	Taxe de séjour	Total	CFE	CVAE	Taxe de Séjour	Total
Saint-Denis	2 331,1		2 331,1	2 409,5		2 409,5	1 333,7	n.c.		N/A	n.c.	241,2		N/A
Saint-Paul	2 366,6	371,9	2 738,5	n.c.	308,6	N/A	1 040,7	n.c.	523,5	N/A	945,5	155,0	420,3	1 520,8
Sainte-Rose	11,6		11,6	14,2		14,2	6,5	n.c.		N/A	5,6	0,5		6,0
Salazie	27,0		27,0	29,6		29,6	11,4	n.c.		N/A	11,8	3,9		15,7
Saint-Pierre	n.c.		N/A	n.c.		N/A	374,2	n.c.	42,0	N/A	372,2	n.c.	56,0	N/A
Cilaos	n.c.	35,0	N/A	n.c.		N/A	23,1	n.c.	75,0	N/A	22,6	n.c.	100,0	N/A

Notes : n.c. : non communiqué
N/A : non applicable

** Les données 2010 ne sont pas disponibles.

- Le tableau ci-dessus présente l'ensemble des recettes perçues par les collectivités locales du périmètre de l'étude : taxe de séjour et fiscalité des entreprises exerçant une activité à caractère économique.
- Au total, la réforme de la taxe professionnelle a engendré une forte baisse de la recette fiscale (environ -40% sur Saint-Paul par exemple). Néanmoins, un certain nombre de compensations, dotations de garantie et ressources fiscales annexes permettent d'en tempérer l'impact. Les années 2010 et 2011 étant des années de transition, elles ne sauraient présager de la ressource qui sera perçue sur le territoire dans les années à venir.
- La répartition des recettes entre les différentes communes de l'étude montre la prédominance de Saint-Paul (46%) et de Saint-Denis (39%). Soulignons également que sans la taxe de séjour, Saint-Paul ne rassemblerait que 36% de la richesse du territoire. Si la ville de Saint-Denis mettait en œuvre la taxe de séjour, il paraît vraisemblable qu'elle serait alors la première commune de l'île en termes de ressources fiscales liées au tourisme d'après notre évaluation.

Volume des dépenses des touristes résidents et non résidents, en milliers d'euros

2008		Île de La Réunion	Saint-Paul	Cilaos	Sainte-Rose	Salazie	Saint-Pierre	Saint-Denis
	Total non résidents	305 632	85 323	4 534	1 406	2 317	34 666	64 206
Total résidents	218 608	61 028	3 243	1 006	1 658	24 796	45 924	
Total	524 240	146 351	7 778	2 412	3 975	59 462	110 130	

2009		Île de La Réunion	Saint-Paul	Cilaos	Sainte-Rose	Salazie	Saint-Pierre	Saint-Denis
	Total non résidents	305 827	89 014	4 992	1 672	3 162	35 162	62 082
Total résidents	218 748	63 669	3 571	1 196	2 262	25 150	44 405	
Total	524 575	152 682	8 563	2 867	5 424	60 313	106 488	

2010		Île de La Réunion	Saint-Paul	Cilaos	Sainte-Rose	Salazie	Saint-Pierre	Saint-Denis
	Total non résidents	296 384	81 299	4 979	1 393	2 906	33 346	57 928
Total résidents	211 993	58 151	3 561	996	2 079	23 851	41 434	
Total	508 377	139 450	8 540	2 389	4 985	57 197	99 361	

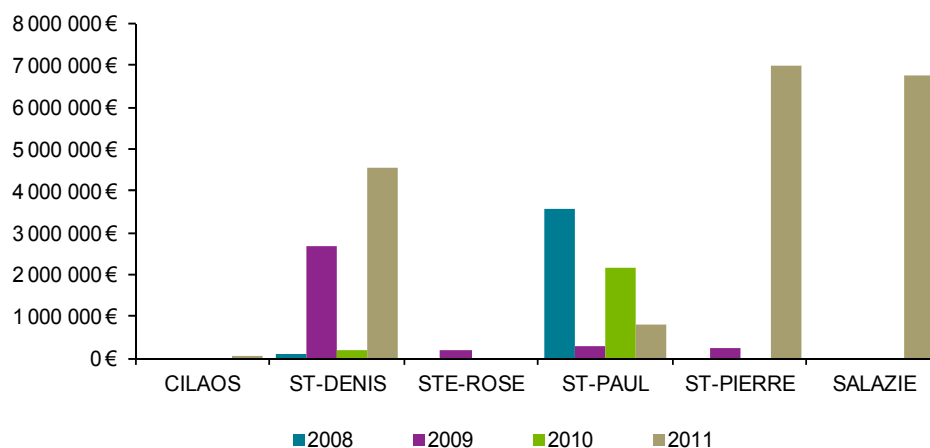
Sources : - « Enquête Flux touristiques », 2010, INSEE / CTR, pour les dépenses des touristes non résidents
 - unistatis orsid / Pôle Emploi, pour les ratios d'emploi.

Entre 2008 et 2010, les dépenses des touristes lors de leur séjour sur l'Île de La Réunion ont diminué de 15 863 000 €, avec une baisse de 6 615 000 € pour les résidents et de 9 248 000 € pour les non résidents.

L'année 2011 est marquée par une nette reprise des investissements, après des années plus difficiles faisant suite à la catastrophe sanitaire de 2006, une épidémie de Chikungunya, qui a fortement impacté le secteur du tourisme : les arrivées touristiques se sont effondrées, passant de 409 000 en 2005 à 278 800 en 2006 (source : IRT).

Investissements générés par les entreprises privées entre 2008 et 2011 et subventions accordées

	2008	2009	2010	2011	TOTAL 2008-2011	Moyenne 2008 - 2011
CILAOIS	Néant	Néant	Néant	51 762 €	51 762 €	12 941 €
ST-DENIS	103 492 €	2 669 892 €	174 870 €	4 547 888 €	7 496 143 €	1 874 036 €
STE-ROSE	Néant	195 887 €	Néant	Néant	195 887 €	48 972 €
ST-PAUL	3 543 490 €	307 938 €	2 138 246 €	807 345 €	6 797 019 €	1 699 255 €
ST-PIERRE	Néant	226 805 €	Néant	6 984 348 €	7 211 153 €	1 802 788 €
SALAZIE	Néant	Néant	Néant	6 764 292 €	6 764 292 €	1 691 073 €
TOTAL	3 646 982 €	3 400 522 €	2 313 116 €	19 155 635 €	28 516 256 €	7 129 065 €

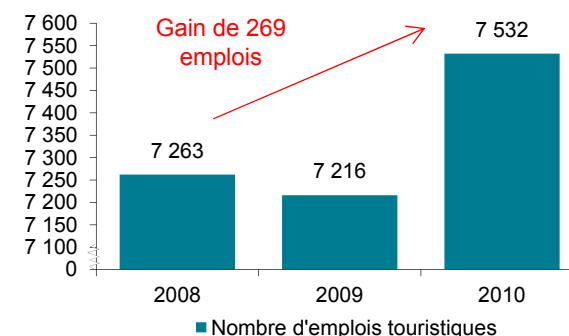


Source : DAE Région Réunion, calculs Abaksys – Retraitement KPMG

- Les données analysées dans cette partie sont issues des dossiers de demande de subvention. Elles intègrent donc les éléments les plus significatifs pour chacune des 6 communes étudiées, mais ne sont pas exhaustives.
- Par ailleurs, les écarts s'expliquent par la nature même de ces données, ainsi que par les différences caractéristiques de chaque commune.
- L'investissement moyen par projet sur les 6 communes considérées est de 919 879 €.
- Les investissements sont utilisés à des fins de rénovation de structures déjà existantes. Les créations concernent ainsi 10 projets d'investissement quand les rénovations en représentent 12.
- On compte, sur ces 4 années, 18 investissements dans des projets d'hébergement (création et rénovation confondues), avec un montant moyen de 1 527 166 €. La restauration ne concerne que 4 projets, pour une dépense moyenne de 133 001 €.

Evolution du nombre d'emplois touristiques sur l'ensemble de l'île de La Réunion

Catégorie des emplois salariés	2008	2009	2010
Hôtels et autres moyens d'hébergement	1 523	1 536	1 556
Services de restauration	1 547	1 474	1 539
Transports aériens, routiers et par eau de voyageurs	1 252	1 420	1 460
Location de véhicules automobiles	414	394	400
Services d'agences de voyages	618	560	671
Arts drama., musées et autres serv. culturels	201	214	181
Sports et autres services sportifs récréatifs	468	553	626
Autres services de loisirs et de divertissement	586	409	413
Nombre d'emplois touristiques salariés	6 609	6 559	6 847
Nombre d'emplois touristiques non salariés	654	657	685
Total emplois touristiques	7 263	7 216	7 532

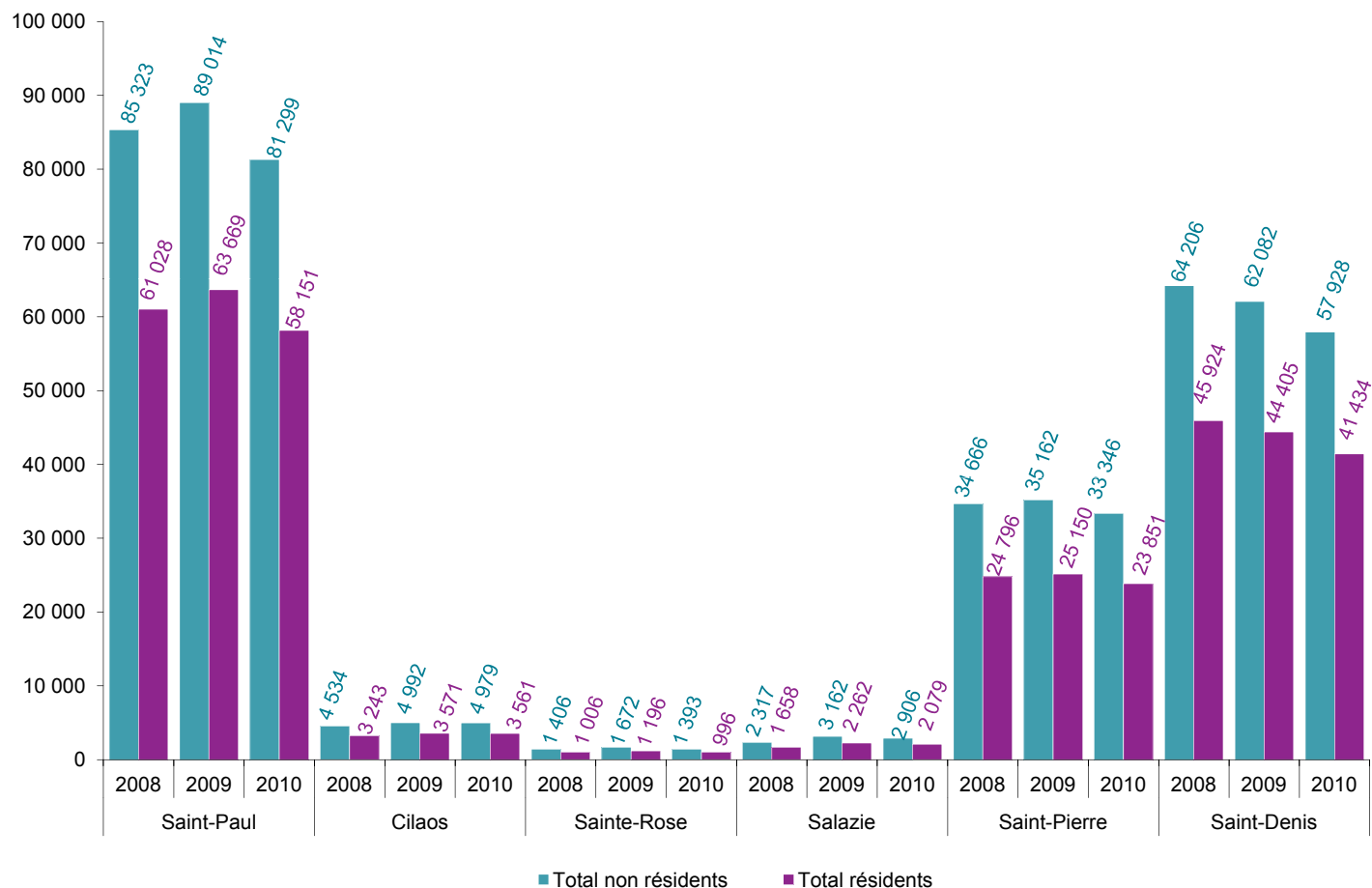


Evolution du nombre d'emplois touristiques sur les 6 communes étudiées, entre 2008 et 2010

Catégorie	2008						2009						2010					
	St-Paul	Cilaos	Ste-Rose	Salazie	St-Pierre	St-Denis	St-Paul	Cilaos	Ste-Rose	Salazie	St-Pierre	St-Denis	St-Paul	Cilaos	Ste-Rose	Salazie	St-Pierre	St-Denis
Hôtels et autres moyens d'hébergement	742	57	14	26	62	248	738	58	16	36	93	223	716	63	17	38	96	244
Services de restauration	344	10	2	8	290	402	312	7	4	6	281	367	316	10	4	7	291	375
Transports aériens, routiers et par eau de voyageurs	79	8	1	1	66	174	82	8	1	1	73	169	83	9	1	1	73	170
Location de véhicules automobiles	45	0	0	0	38	96	50	0	0	0	39	99	49	0	0	0	35	77
Services d'agences de voyages	79	0	0	12	64	269	67	0	0	25	59	258	63	0	0	38	63	274
Arts drama., musées et autres serv. culturels	11	0	0	1	7	109	15	0	0	1	7	115	14	0	0	0	8	84
Sports et autres services sportifs récréatifs	58	2	0	1	55	109	65	2	0	1	72	119	76	2	1	1	71	117
Autres services de loisirs et de divertissement	91	1	4	0	105	95	87	4	3	1	91	95	106	3	0	0	78	103
Nombre d'emplois touristiques salariés	1 450	78	21	49	687	1 501	1 416	79	25	70	715	1 445	1 424	86	23	84	716	1 445
Nombre d'emplois touristiques non salariés	143	8	2	5	68	148	142	8	2	7	72	145	143	9	2	8	72	145
Total emplois touristiques	1 593	86	23	54	755	1 649	1 558	87	27	77	787	1 590	1 567	95	25	92	788	1 590

Sources de ces deux tableaux : - « Les comptes satellites du tourisme », 2005, INSEE / IEDOM, pour les taux de touristicité,
- unistatis orsid / Pôle Emploi, pour le nombre d'emplois.

Estimation de la volumétrie des dépenses des touristes résidents et non résidents sur les 6 communes, de 2008 à 2010, en milliers d'euros



Sources : - « Enquête Flux touristiques », 2010, INSEE / CTR, pour les dépenses des touristes non résidents
 - unistatis orsid / Pôle Emploi, pour les ratios d'emploi.

Comme le grand public, les commerçants sont convaincus de l'intérêt du développement du tourisme dans leur commune.

Néanmoins, l'approche qualitative retenue pour évaluer le degré d'adhésion des professionnels, commerçants hors du secteur du tourisme, fait ressortir, dans l'analyse lexicale des verbatim des entretiens individuels et focus group, une tonalité des avis plus nuancée, voire critique, en particulier à cause du ressenti de l'absence de concertation.

Résultat du questionnaire administré à 606 personnes par le cabinet Abaksys

- En synthèse, l'adhésion des habitants des six communes que nous avons interrogés est massive, avec des scores « stratosphériques » sur la plupart des critères explorés par l'enquête téléphonique.
- Des améliorations demeurent cependant à rechercher sur :
 - L'information sur les projets touristiques de la commune,
 - La connaissance des avantages du développement touristique,
 - La clarté et le partage des objectifs et résultats du développement touristique.
- Avec ces réserves sur ces points précis, la population est pleinement en adhésion avec une politique de développement du tourisme.
- La sensibilisation demeure essentielle pour maintenir, voire accroître, ce niveau d'adhésion.

Résultat des focus group et entretiens individuels réalisés auprès de 25 professionnels, hors tourisme, par le cabinet Abaksys

- En synthèse, l'adhésion des commerçants au développement du tourisme n'est pas contestable.
- Cependant, les difficultés auxquelles ils se heurtent dans l'exercice de leurs activités les conduisent à une expression plus critique de cette adhésion.
- Pour les interlocuteurs professionnels, les pistes d'améliorations sont probablement les mêmes que pour le grand public :
 - L'information sur les projets touristiques de la commune,
 - La connaissance des avantages du développement touristique,
 - La clarté et le partage des objectifs et résultats du développement touristique.



cutting through complexity™

Tableaux de bord par commune

La commune de Saint-Paul est, sans surprise, fortement impactée par le tourisme.

Les recettes touristiques enregistrées sont importantes (139 M€ en 2010) de même que l'emploi (1565 emplois en 2010).

Les dépenses de la collectivité en matière de tourisme sont en hausse, autour de 5 M€ par an en 2010 et 2011.

L'adhésion de la population locale au tourisme est moins forte que sur la plupart des communes du panel de l'étude.

Les dépenses de la collectivité en matière de tourisme

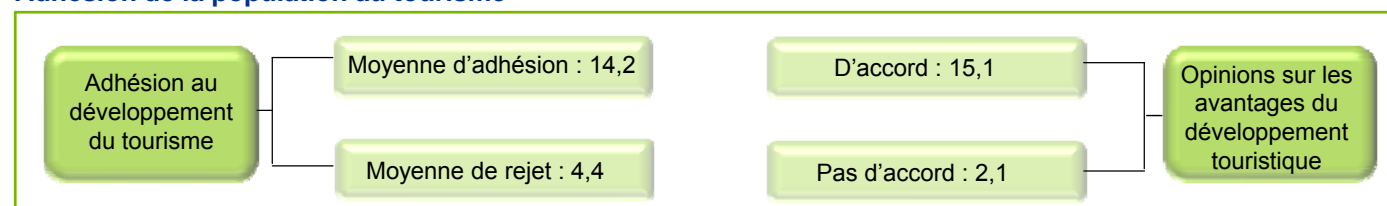
	2008	2009	2010	2011
Les dépenses de fonctionnement en matière de tourisme	3 191 700 €	3 349 700 €	3 828 100 €	3 989 500 €
Les investissements en matière de tourisme	Moyenne annuelle sur la période 2008 – 2011 : 1 145 800 €			

Les retombées du tourisme pour la collectivité

<i>Directes</i>	2008	2009	2010	2011
Les recettes fiscales	2 738 500 €	N/A	1 719 200 € *	1 520 800 €
- dont Taxe Professionnelle	2 366 600 €			
- dont Taxe de Séjour	371 900 €	308 600 €	523 500 €	420 300 €
- dont CFE			1 040 700 €	945 500 €
- dont CVAE			155 000 € *	155 000 €
<i>Indirectes</i>	2008	2009	2010	2011
Les recettes touristiques des entreprises	146 351 000 €	152 682 000 €	139 450 000 €	
- dont recettes liées aux clientèles locales	61 028 000 €	63 669 000 €	58 151 000 €	
- dont recettes liées aux clientèles externes	85 323 000 €	89 014 000 €	81 299 000 €	
Les investissements générés par les entreprises privées	Moyenne annuelle sur la période 2008 – 2011 : 1 699 255 €			
Les emplois touristiques	1 593	1 558	1 567	

* Chiffre estimatif

Adhésion de la population au tourisme



Les recettes fiscales du tourisme, bien que difficiles à appréhender du fait du manque d'informations fournies, sont faibles sur la commune de Cilaos.

L'impact du tourisme sur l'économie locale est évident : des retombées significatives pour l'emploi et les entreprises locales.

Les dépenses de la collectivité en matière de tourisme sont à la baisse alors que les investissements sont significatifs.

L'adhésion de la population au tourisme est forte.

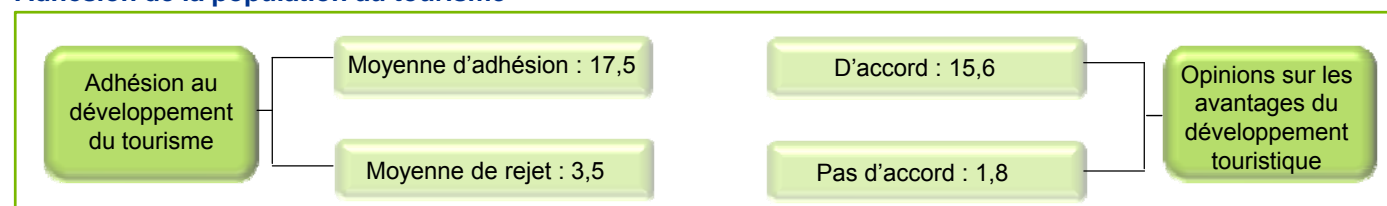
Les dépenses de la collectivité en matière de tourisme

	2008	2009	2010	2011
Les dépenses de fonctionnement en matière de tourisme	675 400 €	670 400 €	597 900 €	488 500 €
Les investissements en matière de tourisme	Moyenne annuelle sur la période 2008 – 2011 : 235 300 €			

Les retombées du tourisme pour la collectivité

<i>Directes</i>				
	2008	2009	2010	2011
Les recettes fiscales	N/A	N/A	N/A	N/A
- dont Taxe Professionnelle				
- dont Taxe de Séjour	35 000 €		75 000 €	100 000 €
- dont CFE			23 100 €	22 600 €
- dont CVAE				
<i>Indirectes</i>				
	2008	2009	2010	2011
Les recettes touristiques des entreprises	7 778 000 €	8 563 000 €	8 540 000 €	
- dont recettes liées aux clientèles locales	3 244 000 €	3 571 000 €	3 561 000 €	
- dont recettes liées aux clientèles externes	4 534 000 €	4 992 000 €	4 979 000 €	
Les investissements générés par les entreprises privées	Moyenne annuelle sur la période 2008 – 2011 : 12 941 €			
Les emplois touristiques	175	171	189	

Adhésion de la population au tourisme



Les recettes fiscales du tourisme sont faibles.

En revanche, les dépenses d'investissement et de fonctionnement pour le tourisme sont importantes pour une commune de cette dimension.

L'impact du tourisme sur l'économie locale est bon puisque créateur d'emplois (25 en 2010) et générateur de CA pour les entreprises.

L'adhésion de la population est bonne.

Les dépenses de la collectivité en matière de tourisme

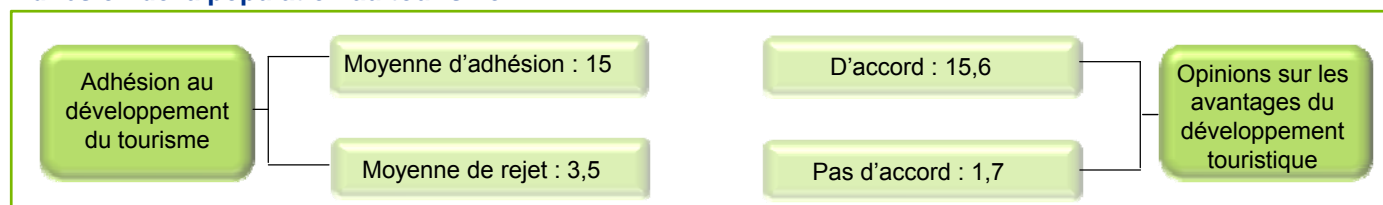
	2008	2009	2010	2011
Les dépenses de fonctionnement en matière de tourisme	159 400 €	159 600 €	164 100 €	196 500 €
Les investissements en matière de tourisme	Moyenne annuelle sur la période 2008 – 2011 : 57 700 €			

Les retombées du tourisme pour la collectivité

<i>Directes</i>		2008	2009	2010	2011
Les recettes fiscales		11 600 €	14 200 €	6 900 € *	6 000 €
- dont Taxe Professionnelle		11 600 €	14 200 €		
- dont Taxe de Séjour					
- dont CFE				6 500 €	5 600 €
- dont CVAE				400 € *	400 €
<i>Indirectes</i>		2008	2009	2010	2011
Les recettes touristiques des entreprises		2 412 000 €	2 867 000 €	2 389 000 €	
- dont recettes liées aux clientèles locales		1 006 000 €	1 196 000 €	996 000 €	
- dont recettes liées aux clientèles externes		1 406 000 €	1 672 000 €	1 393 000 €	
Les investissements générés par les entreprises privées		Moyenne annuelle sur la période 2008 – 2011 : 48 972 €			
Les emplois touristiques		23	27	25	

* Chiffre estimatif

Adhésion de la population au tourisme



Le tourisme représente une part significative du budget de Salazie pour des recettes fiscales qui sont faibles.

En revanche, comme sur Cilaos, l'impact indirect, c'est-à-dire sur l'économie locale, est fort : l'emploi touristique croît de manière forte entre 2008 et 2010.

L'adhésion de la population au tourisme est satisfaisante quoiqu'en dessous de la moyenne.

Les dépenses de la collectivité en matière de tourisme

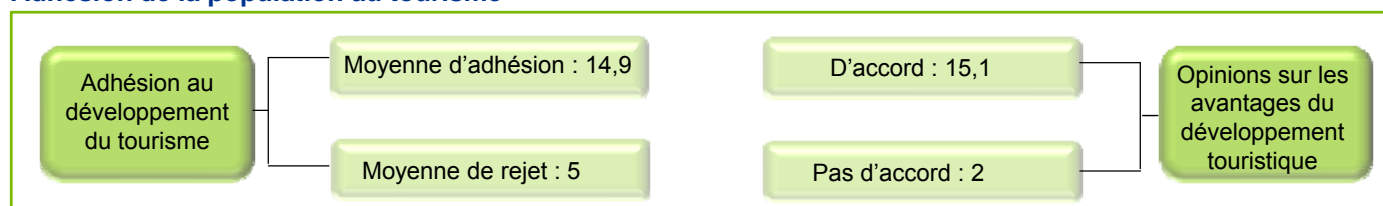
	2008	2009	2010	2011
Les dépenses de fonctionnement en matière de tourisme	569 300 €	734 300 €	877 300 €	734 500 €
Les investissements en matière de tourisme	Moyenne annuelle sur la période 2008 – 2011 : 192 900 €			

Les retombées du tourisme pour la collectivité

<i>Directes</i>		2008	2009	2010	2011
Les recettes fiscales		27 000 €	29 600 €	15 300 € *	15 700 €
- dont Taxe Professionnelle		27 000 €	29 600 €		
- dont Taxe de Séjour					
- dont CFE				11 400 €	11 800 €
- dont CVAE				3 900 € *	3 900 €
<i>Indirectes</i>		2008	2009	2010	2011
Les recettes touristiques des entreprises		3 975 000 €	5 424 000 €	4 985 000 €	
- dont recettes liées aux clientèles locales		1 658 000 €	2 262 000 €	2 079 000 €	
- dont recettes liées aux clientèles externes		2 317 000 €	3 162 000 €	2 906 000 €	
Les investissements générés par les entreprises privées		Moyenne annuelle sur la période 2008 – 2011 : 1 691 073 €			
Les emplois touristiques		81	102	116	

* Chiffre estimatif

Adhésion de la population au tourisme



Moins touristique que la plupart des autres communes du panel, Saint-Pierre jouit néanmoins d'une activité locale impactée par l'économie touristique tant en termes d'emplois (788) que de recettes pour les entreprises locales.

L'adhésion de la population au tourisme est bonne.

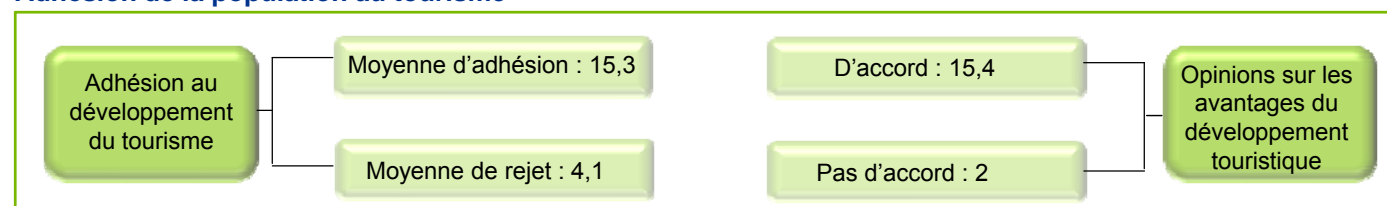
Les dépenses de la collectivité en matière de tourisme

	2008	2009	2010	2011
Les dépenses de fonctionnement en matière de tourisme	1 759 600 €	1 743 700 €	1 732 800 €	1 611 400 €
Les investissements en matière de tourisme	Moyenne annuelle sur la période 2008 – 2011 : 361 100 €			

Les retombées du tourisme pour la collectivité

<i>Directes</i>				
	2008	2009	2010	2011
Les recettes fiscales	N/A€	N/A	N/A	N/A
- dont Taxe Professionnelle				
- dont Taxe de Séjour			42 000 €	56 000 €
- dont CFE			374 200 €	372 200 €
- dont CVAE				
<i>Indirectes</i>				
	2008	2009	2010	2011
Les recettes touristiques des entreprises	59 462 000 €	60 313 000 €	57 197 000 €	
- dont recettes liées aux clientèles locales	24 796 000 €	25 150 000 €	23 851 000 €	
- dont recettes liées aux clientèles externes	34 666 000 €	35 163 000 €	33 346 000 €	
Les investissements générés par les entreprises privées	Moyenne annuelle sur la période 2008 – 2011 : 1 802 788 €			
Les emplois touristiques	755	787	788	

Adhésion de la population au tourisme



Les dépenses de fonctionnement liées au tourisme sont stagnantes sur la commune de Saint-Denis.

Les recettes fiscales bien qu'importantes, ne couvrent pas ces dépenses.

En revanche, l'impact du tourisme sur l'économie locale est important avec plus de 1500 emplois générés et une recette touristique estimée, en 2010, à près de 100 M€

Dans une commune à la vocation moins touristique que les autres, l'adhésion de la population y est plus faible même si, très majoritairement, elle adhère à l'idée du développement touristique de Saint-Denis.

Les dépenses de la collectivité en matière de tourisme

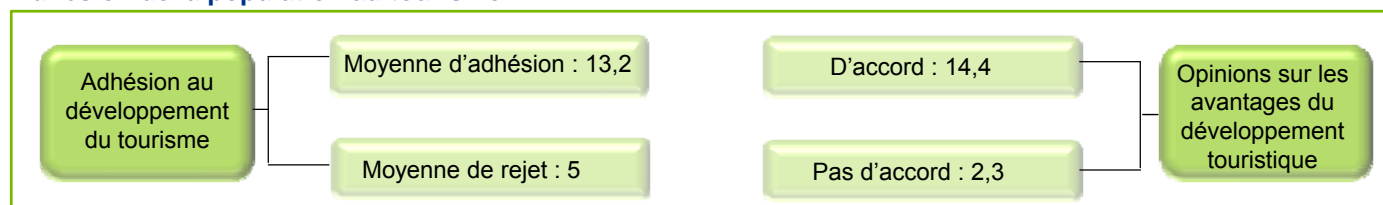
	2008	2009	2010	2011
Les dépenses en matière de tourisme (fonctionnement et investissement)	3 966 400 €	3 988 600 €	3 890 900 €	3 735 500 €
Les investissements en matière de tourisme	Moyenne annuelle sur la période 2008 – 2011 : N/A			

Les retombées du tourisme pour la collectivité

<i>Directes</i>	2008	2009	2010	2011
Les recettes fiscales	2 331 100 €	2 409 500 €	1 574 900 € *	N/A
- dont Taxe Professionnelle	2 331 100 €	2 409 500 €		
- dont Taxe de Séjour			1 333 700 €	
- dont CFE			241 200 € *	241 200 €
- dont CVAE				
<i>Indirectes</i>	2008	2009	2010	2011
Les recettes touristiques des entreprises	110 130 000 €	106 488 000 €	99 361 000 €	
- dont recettes liées aux clientèles locales	45 924 000 €	44 405 000 €	41 433 000 €	
- dont recettes liées aux clientèles externes	64 206 000 €	62 083 000 €	57 928 000 €	
Les investissements générés par les entreprises privées	Moyenne annuelle sur la période 2008 – 2011 : 1 874 036€			
Les emplois touristiques	1 649	1 590	1 590	

* Chiffre estimatif

Adhésion de la population au tourisme





cutting through complexity™

Conclusion générale

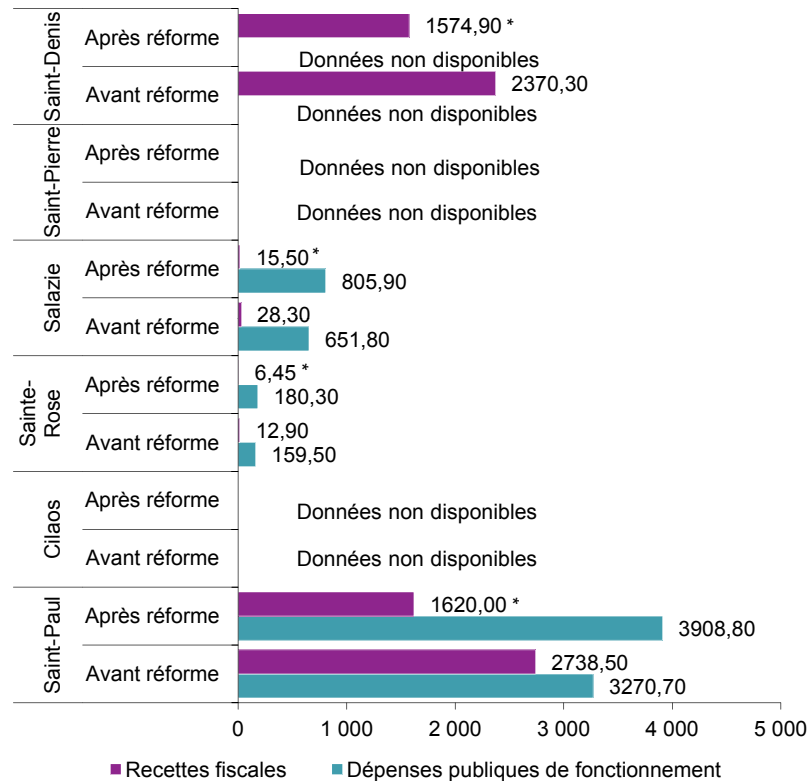
Dans quelle mesure les recettes fiscales issues du tourisme permettent-elles de couvrir les dépenses publiques de fonctionnement liées à ce secteur?

Les recettes fiscales issues du tourisme ne couvrent pas les dépenses publiques de fonctionnement liées à ce secteur.

En revanche, ce non-équilibre budgétaire a priori constaté est normal dans la mesure où le budget d'une commune est largement constitué de ressources autres que la fiscalité des entreprises.

Ce constat est encore plus fort depuis la réforme sur la fiscalité locale intervenue en 2010.

Dépenses publiques de fonctionnement en matière de tourisme et recettes fiscales liées, en milliers d'euros



Source : Retraitement KPMG

* Chiffre estimatif

Intervenue en 2010, la réforme fiscale des collectivités avait vocation à réduire la pression fiscale sur les entreprises. Une partie de la fiscalité qui pesait sur les entreprises est alors assumée par les ménages ainsi que par l'Etat, à travers des mécanismes de compensation.

Les données fiscales constatées avant la réforme (sur les années 2008 et 2009), sont nécessairement plus parlantes puisque l'on constate plus directement l'impact de l'économie touristique sur la fiscalité des communes.

Compte-tenu des informations fournies par les collectivités, cette approche n'est possible que sur 3 communes : Salazie, Sainte-Rose et Saint-Paul.

- On constate que, **même avant la réforme fiscale, les recettes fiscales issues des entreprises touristiques ne couvrent pas les dépenses de fonctionnement.**
- Même sur une commune telle que Saint-Paul, qui jouit de la taxe de séjour sur un parc hôtelier conséquent, **le rapport entre recettes fiscales et dépenses touristiques est négatif.**
- Les communes ne constatent donc pas un impact direct positif du tourisme sur les budgets communaux.

Les budgets de fonctionnement des communes en matière de tourisme sont **supérieurs voire très supérieurs aux recettes fiscales**. Néanmoins, ce constat n'est pas propre au secteur touristique, le budget des communes étant notamment fortement constitué de la fiscalité des ménages.

Par ailleurs, à travers la mobilisation d'un budget alloué au tourisme, les communes garantissent leur attractivité touristique et un impact fort sur les recettes touristiques des entreprises de la commune.

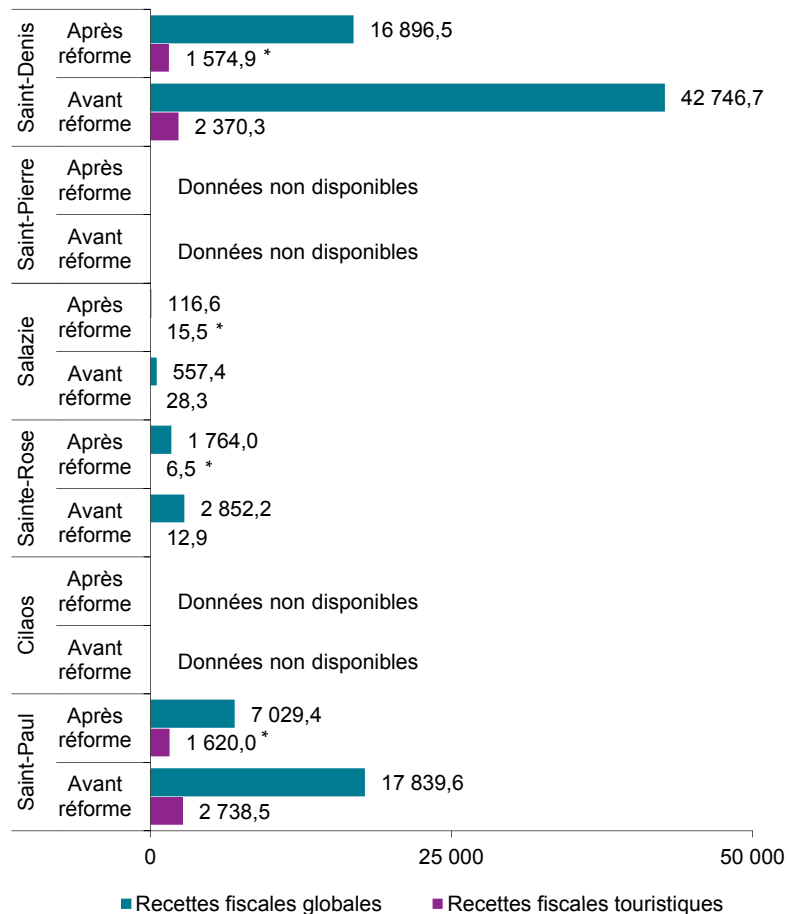
Quelle est la part des recettes fiscales touristiques dans les recettes fiscales totales de chaque commune?

L'économie touristique impacte faiblement la formation des budgets des communes.

Les recettes fiscales issues de l'économie touristique sont faibles par rapport aux recettes fiscales totales des communes.

Les budgets de fonctionnement alloués au tourisme par rapport aux budgets globaux de fonctionnement sont proportionnellement encore plus faibles.

Poids des recettes fiscales touristiques (hors taxe de séjour) dans les recettes fiscales professionnelles totales par commune



Source : Retraitement KPMG

* Chiffre estimatif

- Les recettes fiscales touristiques représentent une part faible des recettes fiscales professionnelles totales enregistrées par les communes aussi bien avant que après la réforme de la fiscalité des collectivités.
- Ainsi, on constate que la part de celles-ci est, après la réforme, de 9% sur Saint-Denis, de 13% sur Salazie, de 16% sur Saint-Paul.
- Cette faible part est à mettre en perspective avec la part que représente, dans chaque commune, le budget de fonctionnement imputé à l'activité touristique par rapport au budget de fonctionnement total.
- Sur la commune de Saint-Denis, le budget total de fonctionnement, en 2010 était de 191,3 M€. La part estimée pour le tourisme est de 3,8 M€, soit 1,9% du budget de fonctionnement global. Ce ratio est de 3,6% sur Saint-Paul et de 9,4% sur Salazie.
- Globalement, la part des recettes fiscales issues du tourisme sur les recettes fiscales totales des entreprises est certes faible. Mais la part des dépenses de fonctionnement allouées au tourisme sur les dépenses de fonctionnement globales l'est encore davantage.

Les budgets de fonctionnement imputés à l'activité touristique représentent une faible part des budgets de fonctionnement des communes, toujours inférieurs à 10%. Sur les communes à la vocation touristique plus forte, cette part est mécaniquement plus élevée.

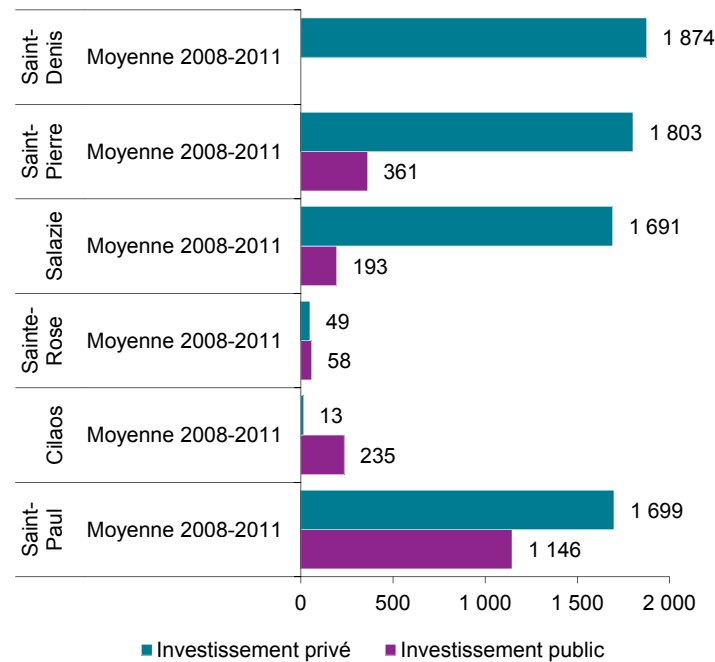
Les ratios présentant les recettes fiscales du tourisme par rapport aux recettes fiscales globales des entreprises sont plus élevées.

L'investissement privé en matière de tourisme est plus important que l'investissement public.

En moyenne, dans la sphère touristique, sur 5 des 6 communes du panel, pour 1€ investi par la commune, le secteur privé investit 2,6€

Les efforts consentis par les communes pour accroître leur attractivité touristique trouvent un relais auprès d'opérateurs privés qui accompagnent le développement touristique de celles-ci.

Investissements publics et privés, en milliers d'euros



Source : Retraitement KPMG

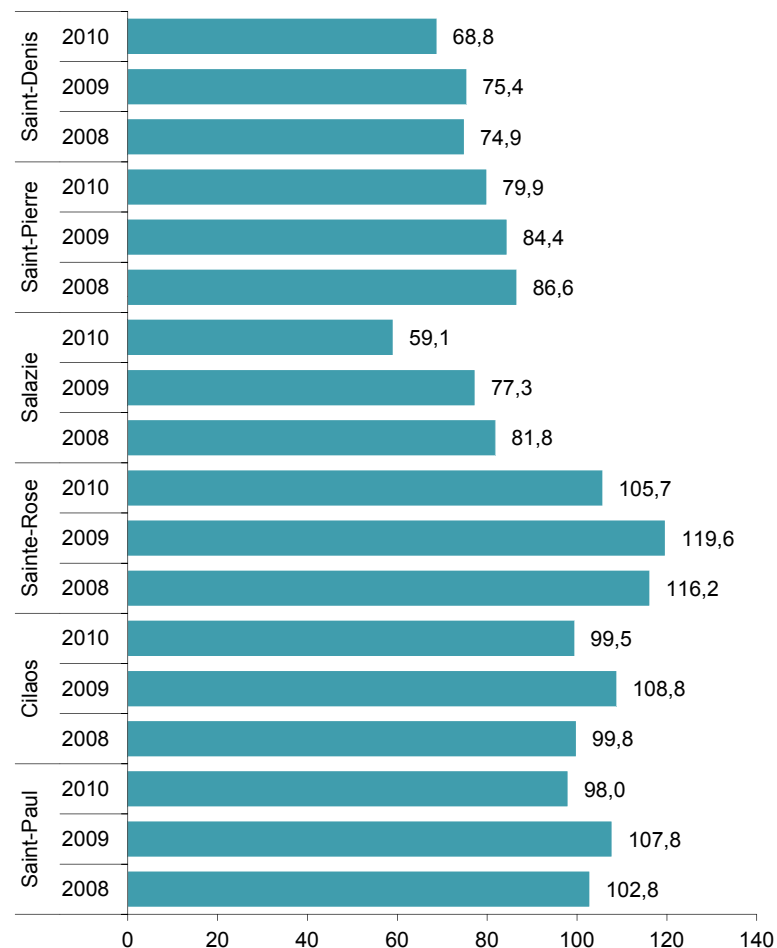
- On note sur ce graphique que l'investissement privé en matière de tourisme est systématiquement plus élevé que celui des communes. Ces résultats portent sur des valeurs moyennes sur 4 années : de 2008 à 2011.
- Les disparités entre les 5 communes sont importantes du fait, principalement, du mode de collecte de l'information sur l'investissement privé dans le tourisme. L'absence d'investissement touristique significatif ayant fait l'objet d'une demande de subventions sur Cilaos et Sainte-Rose tend à inverser le constat sur ces deux communes.
- Ainsi, nous constatons, d'après les chiffres présentés (hors Saint-Denis), que, en moyenne, l'investissement privé est 2,6 fois supérieur à l'investissement public.
- Dans le détail, le ratio entre investissement privé et investissement public est de 5 sur Saint-Pierre, 8,8 sur Salazie, 0,8 sur Sainte-Rose, 0,05 sur Cilaos et 1,5 sur Saint-Paul.

Même si d'importantes disparités sont constatées d'une commune à l'autre (certaines communes ne constatant que de faibles investissements privés sur la période 2008-2011), l'investissement privé dans le secteur du tourisme est plus fort que l'investissement public.

Entre 2008 et 2011, lorsque une commune investit 1€, le secteur privé investit en parallèle 2,6€.

Quelles sont les recettes touristiques dégagées pour chaque emploi touristique salarié?

Recettes touristiques annuelles dégagées pour chaque emploi touristique salarié, en milliers d'euros



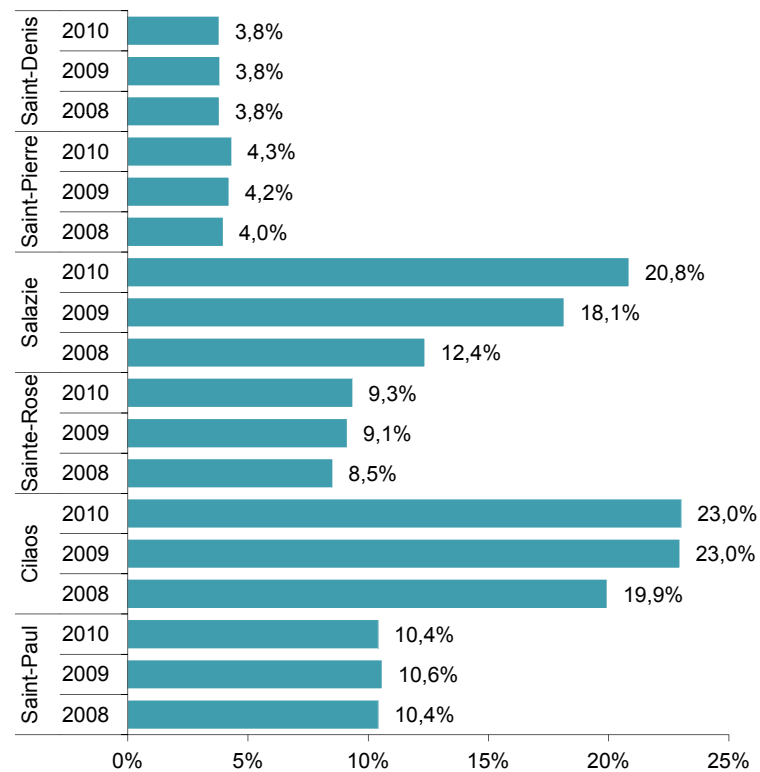
Source : Retraitement KPMG

- Le graphique ci-contre montre que les recettes touristiques ramenées à l'emploi touristique tendent à diminuer légèrement entre 2008 et 2010.
- On constate également que celles-ci divergent fortement d'une commune à l'autre ce qui s'explique notamment par la typologie des entreprises touristiques : une part plus importante d'hébergements sur les communes de Saint-Paul et Cilaos alors que c'est la restauration qui prédomine sur les communes de Saint-Denis ou Saint-Pierre (la rentabilité du travail est meilleure dans les métiers de l'hôtellerie que dans la restauration).
- Les recettes touristiques ramenées à l'emploi touristique montrent des niveaux relativement élevés pour une économie de service.

L'emploi touristique salarié représente une part variable de l'emploi salarié total selon la commune considérée. Celles dont l'économie est fortement liée au tourisme enregistrent des parts d'emploi salarié dans l'emploi total supérieures à 12%.

Les impacts de l'activité touristique sur l'emploi salarié total d'une commune est non négligeable. Cette analyse permet de quantifier, dans une certaine mesure, les retombées du tourisme pour une commune.

Part de l'emploi touristique salarié sur l'emploi salarié total, par commune, de 2008 à 2010



Source : Retraitement KPMG

- Comme le montre le graphique ci-contre, l'emploi touristique salarié représente une part supérieure à 12% (et pouvant atteindre 23%) dans les 2 communes de Salazie et Cilaos. Ces dernières sont en effet les plus touristiques de la Région. Par ailleurs, depuis 2008, la part de l'emploi touristique salarié dans l'emploi total n'a cessé d'augmenter : + 3,1 points pour Cilaos et +8,4 points pour Salazie.
- Sainte-Rose et Saint-Paul ont une part d'emploi touristique salarié dans l'emploi total comprise entre 8,5% et 10,6% sur les 3 années étudiées.
- Quant à Saint-Denis et Saint-Pierre, deux communes de plus grande envergure et moins dépendantes de l'activité touristique, cette part est moins importante. Elle oscille en effet entre 3,8% et 4,3%.
- Dans des communes telles que Saint-Denis ou Saint-Pierre, la dépendance de l'économie locale au tourisme est relativement faible. Elle représente néanmoins un volume d'emploi non négligeable.
- Sur la commune de Saint-Paul, principal pôle touristique de l'île, l'emploi touristique représente 10,4% de l'emploi total. Il exclut par l'application des taux de touristicité sur la restauration une part importante de l'emploi dans les restaurants de la commune.
- Sur les communes de Cilaos et Salazie, le tourisme est un secteur important, vecteur du développement de l'emploi local et d'une dynamique économique réelle.

La part de l'emploi touristique dans l'emploi total varie fortement d'une commune à l'autre. Le caractère touristique fort d'une commune se voit à l'étude de ce ratio.

La dépendance de l'économie des communes de Cilaos et Salazie au tourisme est forte. Sur la commune de Saint-Paul, cette dépendance quoique moins forte, n'en demeure pas moins significative.

Conclusion générale

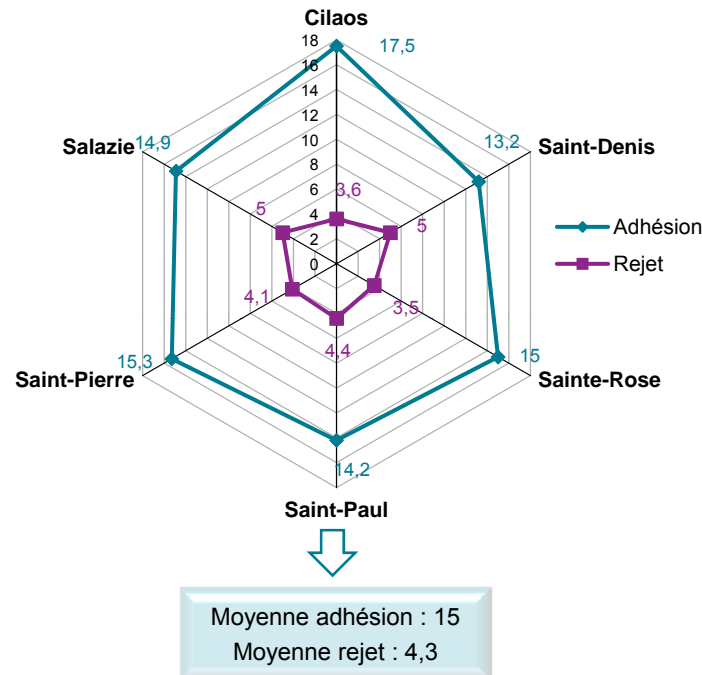
L'adhésion de la population et des commerçants

A travers l'enquête réalisée auprès de 606 foyers, nous avons constaté un plébiscite des habitants et contribuables locaux pour le développement du tourisme.

Indéniables sur la plupart des communes, il est moins unanime sur Saint-Denis, commune pour laquelle la population perçoit moins bien le potentiel touristique.

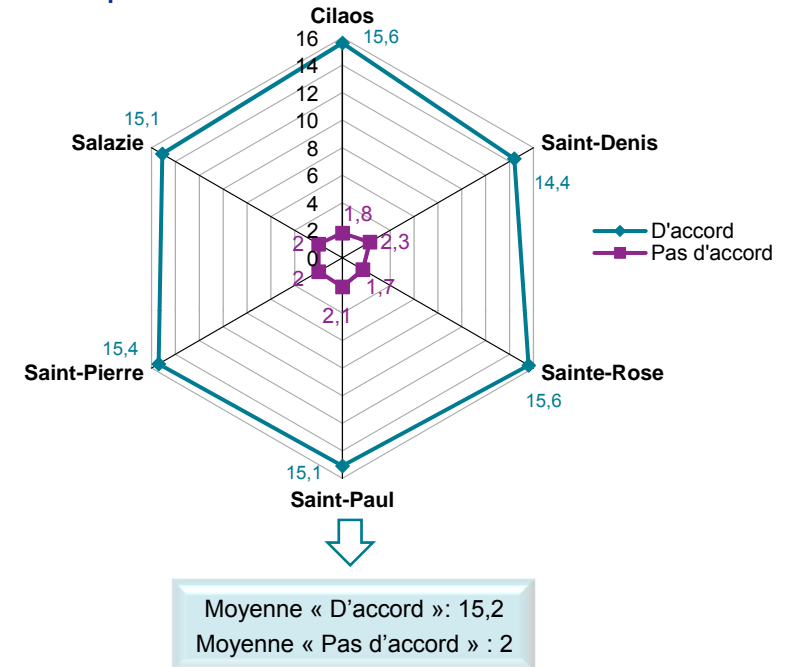
Les habitants des communes interrogés soutiennent de manière assez forte l'implication de leur commune dans le développement touristique de celle-ci.

Indice composite d'adhésion au développement touristique



Source : Retraitement KPMG

Indice composite d'accord sur les avantages du développement touristique



Source : Retraitement KPMG

Les entretiens réalisés auprès de 606 personnes ont mis en avant l'adhésion de la très grande majorité des répondants au développement touristique de leur commune. Le plus faible indice est enregistré pour Saint-Denis (13,2) et le plus élevé pour Cilaos (17,5). En moyenne, l'indice d'adhésion de la population est de 15/20, contre une moyenne de rejet de 4,3/20. Cette même enquête a permis de mesurer également l'accord ou le désaccord de la population quant aux avantages du développement touristique dans leur commune. La moyenne des personnes interrogées étant d'accord avec ceci est de 15,2/20, avec une relative homogénéité de l'indice sur les 6 communes étudiées, et celle des personnes n'étant pas d'accord est de 2/20.



cutting through complexity™

1/ Les dépenses des collectivités en matière de tourisme

Une analyse de l'engagement financier des collectivités en matière touristique réalisée à partir d'un questionnaire de recueil de données transmis aux communes et intercommunalités du périmètre de l'étude et d'entretiens sur place.

Le périmètre territorial de l'évaluation

L'objectif de cette partie est d'évaluer l'engagement financier des collectivités du « bloc communal » en matière touristique à travers l'analyse des dépenses réalisées, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Afin de disposer d'une vision globale de ces flux financiers sur chacun des 6 territoires communaux concernés par l'étude, les communes, mais également les intercommunalités auxquelles elles appartiennent, ont été sollicitées lors de la phase de recueil des données. En effet, ces deux acteurs sont susceptibles d'intervenir :

- Les intercommunalités dans le cadre de leur compétence tourisme ou d'autres compétences obligatoires (ex : développement économique) ou facultative (ex : soutien de manifestations d'intérêt intercommunal).
- Les communes dans le cadre de leur politique touristique ou d'un office de tourisme s'ils n'ont pas fait l'objet d'un transfert, mais aussi de leur action en matière d'animation locale, de préservation du patrimoine, etc.

Pour les 6 communes étudiées, les EPCI concernés sont les suivants :

- CIREST : pour Salazie et Sainte-Rose
- CINOR : pour Saint-Denis
- CIVIS : pour Saint-Pierre et Cilaos
- TCO : pour Saint-Paul

Une présentation par territoire, par type d'action et par type de dépense

L'analyse ci-après présente les dépenses liées à l'activité touristique par territoire communal, en mettant en évidence, pour chaque territoire, l'effort respectif de la commune et de l'intercommunalité.

Nous proposons une présentation des dépenses selon cinq grands types d'actions :

1. OT : dépenses en faveur d'un office de tourisme
2. Animation : dépenses en faveur de manifestations à vocation touristique
3. Equipements touristiques
4. Sites touristiques : il s'agit de sites naturels ou patrimoniaux, en accès libre.
5. Autres : cette catégorie recense en général les frais de fonctionnement interne à la collectivité ainsi que des études globales.

Pour chaque territoire, nous présentons successivement :

- Une vision globale des dépenses engagées (fonctionnement + investissement) (première page)
- Une analyse des dépenses de fonctionnement (deuxième page)
- Une analyse des dépenses d'investissement (troisième page)

Un important travail de fiabilisation et de traitement des données.

Le processus de collecte et de fiabilisation des données

Notre évaluation repose sur les informations communiquées par les dix collectivités du périmètre de l'étude.

Pour le recueil des données, un questionnaire détaillé a été envoyé aux collectivités avec un objectif de recueil exhaustif. Une phase d'entretiens sur place avec les services concernés (tourisme et finances notamment) a ensuite permis de compléter les éléments transmis et de recueillir des informations qualitatives.

Une analyse critique a ensuite été menée sur ces données afin d'en vérifier la pertinence. Elles ont été complétées par différents échanges avec les collectivités.

A ce jour, la commune de Saint-Denis n'a pas fourni d'éléments chiffrés pour l'étude. En conséquence, l'étude sur ce territoire porte exclusivement sur les dépenses engagées par la CINOR.

Les informations retenues

Les données présentées ci-après couvrent la période 2008 à 2011. Il nous paraît opportun d'inclure l'année 2011 alors que les autres chapitres portent sur 2008-2010, dans la mesure où :

- La collecte des données ayant eu lieu durant la période de clôture de l'exercice 2011 et la préparation des budgets 2012, les données collectées sur 2011 étaient aisément identifiables dans les comptes des collectivités ;
- Les dépenses annuelles (notamment de fonctionnement) mises en avant par les collectivités ont été évaluées par comparaison avec les éléments constatés en 2011.
- En matière d'investissement, il paraissait opportun de se référer à une période large afin de calculer un coût moyen annuel pertinent, et retraçant différents stades d'un mandat local.

A noter : lorsqu'une action ou un équipement génère des recettes (tarification, billetterie, loyer perçu par la collectivité, subvention reçue...), celles-ci ont également été prises en compte afin de dégager un coût net pour la collectivité.

Les précisions méthodologiques sur les retraitements qui ont dû être effectués, ainsi que les partis-pris méthodologiques et définitions retenues, sont présentés en annexe ci-après.

The background features several overlapping geometric shapes in two shades of blue: a dark blue and a lighter blue. On the left, a dark blue rectangle is partially obscured by a lighter blue trapezoidal shape that extends towards the top right. A large, dark blue trapezoidal shape is positioned in the lower-left and bottom-center, overlapping the other shapes. The text is located on the right side, within a light blue rectangular area.

1.1 Les investissements des collectivités en matière de tourisme

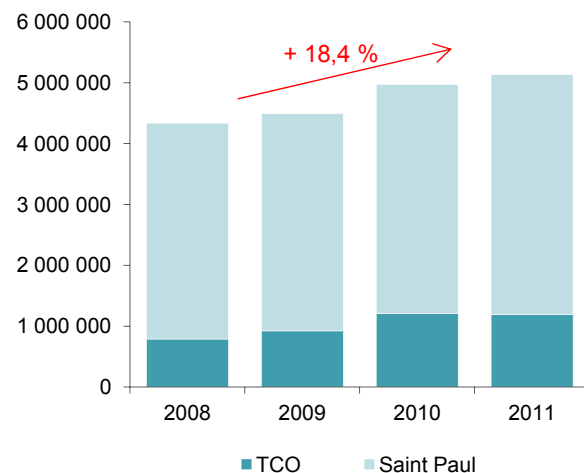
1.1 Les investissements des collectivités en matière de tourisme Territoire de Saint-Paul

Des dépenses de près de 19 M€ sur la période 2008-2011, confortant le territoire de Saint-Paul dans son image de territoire le plus touristique sur le panel.

Dépenses engagées sur la période 2008 à 2011 sur le territoire (fonctionnement et investissement cumulés en K€)

	2008			2009			2010			2011			Total
	St Paul	TCO	Total	St Paul	TCO	Total	St Paul	TCO	Total	St Paul	TCO	Total	
OT		23,8	23,8		57,6	57,6		78,9	78,9		104,9	104,9	26 5,2
Financement OT		23,8	23,8		57,6	57,6		78,9	78,9		104,9	104,9	265,2
Animation	882,1		882,1	882,1	101,7	983,8	882,1	71,7	953,8	882,1	78,6	960,7	3 780,5
Manifestations	882,1		882,1	882,1	101,7	983,8	882,1	71,7	953,8	882,1	78,6	960,7	3 780,5
Equipements touristiques	324,5	127,6	452,1	324,5	127,6	452,1	324,5	425,7	750,2	324,5	399,1	723,5	2 377,9
Equipement – Camping	33,4	127,6	161,0	33,4	127,6	161,0	33,4	425,7	459,1	33,4	399,1	432,4	1 213,5
Entretien - Parc des Expositions	141,1		141,1	141,1		141,1	141,1		141,1	141,1		141,1	564,4
Equipement – Port	150,0		150,0	150,0		150,0	150,0		150,0	150,0		150,0	600,0
Sites touristiques	2 338,3	565,9	2 904,2	2 360,8	565,9	2 926,7	2 549,7	565,9	3 115,7	2 727,1	542,0	3 269,0	12 215,6
Entretien – Etang	150,6		150,6	188,3		188,3	208,8		208,8	98,8		98,8	646,5
Entretien des sites et aires touristiques		565,9	565,9		565,9	565,9		565,9	565,9		542,0	542,0	2 239,7
Financement Villages Créoles	2,3		2,3	2,3		2,3	2,3		2,3	2,3		2,3	9,2
Entretien des sites – Plage	2 185,4		2 185,4	2 170,2		2 170,2	2 338,6		2 338,6	2 626,0		2 626,0	9 320,3
Autres	3,7	71,6	75,3	3,7	71,6	75,3	3,7	71,6	75,3	5,5	71,6	77,2	303,2
Service de la collectivité	3,7	71,6	75,3	3,7	71,6	75,3	3,7	71,6	75,3	5,5	71,6	77,2	303,2
Total	3 548,6	789,0	4 337,6	3 571,1	924,4	4 495,5	3 760,0	1 213,9	4 973,9	3 939,2	1 196,1	5 135,4	18 942,4

Evolution des dépenses sur le territoire



Sur la période 2008 à 2011, près de 19 M€ ont été consacrés au tourisme sur le territoire de Saint-Paul. Ceci la positionne en tête des communes du panel retenu et confirme son identité de commune touristique. Ces dépenses se répartissent entre :

- Les sites touristiques (64%) : la majeure partie de ces dépenses est consacrée à l'entretien de la Plage (de 2,1 M€ à 2,6 M€ par an),
- L'animation touristique qui représente 20% du budget total,
- Les dépenses en matière d'équipements touristiques sont en revanche assez modérées (13%). Ceci s'explique notamment par la gestion externalisée du Port mis en concession auprès de la Chambre de Commerce.

Les dépenses sont supportées à 78% par la Ville qui a peu à peu accru son financement notamment au titre des contrats d'entretien des plages passés avec la SPL Tamarun. La participation de TCO concerne principalement l'Office de Tourisme et le camping, ainsi que des travaux réalisés sur les sites naturels.

Une volonté d'entretenir le tourisme « bleu » sur le territoire.

Moyenne des dépenses d'investissement par an sur la période 2008 à 2011 (en K€)

	Saint-Paul	TCO	Total
OT			
Animation			
Equipements touristiques			
Somme de Subventions Inv.			
Somme de Etudes		48,6	48,6
Somme de Travaux	154,0	79,0	233,0
Sites touristiques			
Somme de Subventions Inv.			
Somme de Etudes	189,9	50,0	239,9
Somme de Travaux	164,3	460,0	624,3
Autres			
Total Somme de Subventions Inv.			
Total Somme de Etudes	189,9	98,6	288,5
Total Somme de Travaux	318,3	539,0	857,3
Total des dépenses d'investissement	508,2	637,6	1 145,8

Les investissements réalisés sur le territoire de Saint-Paul sont relativement faibles au vu du potentiel touristique de la commune : ils s'élèvent en moyenne à 1,1 M€ par an porté à 44% par la commune.

Ils s'articulent principalement autour du financement d'études et de travaux pour les sites touristiques (plage). Seuls 25% de dépenses sont consacrés aux équipements parmi lesquels 150K€ sont consacrés chaque année à l'entretien et la rénovation du Port par accord avec la Chambre de Commerce. Par ailleurs, la Ville a effectué des travaux de réhabilitation du Parc des Expositions en 2010.

Nota Bene : un taux de touristicité de 26,4% a été retenu concernant cet équipement, soit des travaux de 4 K€ par an en moyenne.

Soulignons également la participation en capital de la Ville et du TCO au financement de la SPL Tamarun (72% pour la Ville jusqu'à 2011).

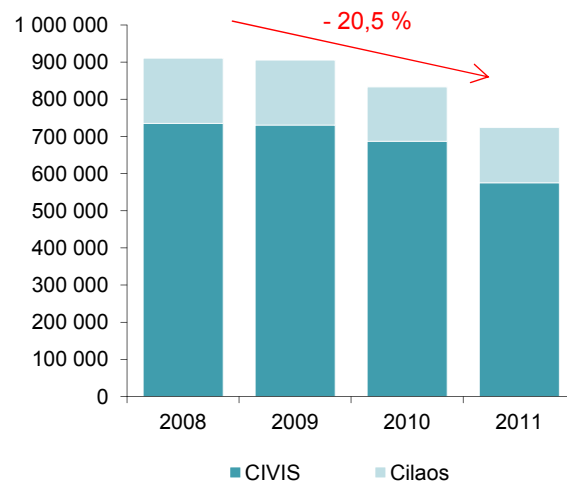
Ainsi, les acteurs publics sont principalement engagés dans l'entretien des plages permettent d'attirer de nombreux touristes.

Un engagement de la commune de Cilaos assez faible au vu de son potentiel touristique, compensé par une mobilisation forte de la CIVIS.

Dépenses engagées sur la période 2008 à 2011 sur le territoire (fonctionnement et investissement cumulés en K€)

	2008			2009			2010			2011			Total
	Cilaos	CIVIS	Total	Cilaos	CIVIS	Total	Cilaos	CIVIS	Total	Cilaos	CIVIS	Total	
OT		457,5	457,5		452,5	452,5		409,0	409,0		377,0	377,0	1 696,0
Financement OT		457,5	457,5		452,5	452,5		409,0	409,0		377,0	377,0	1 696,0
Animation	16,2	95,0	111,2	16,2	95,0	111,2	16,2	95,0	111,2	18,8	15,0	33,8	367,5
Manifestations	16,2	95,0	111,2	16,2	95,0	111,2	16,2	95,0	111,2	18,8	15,0	33,8	367,5
Sites touristiques	110,3	50,0	160,3	110,3	50,0	160,3	110,3	50,0	160,3	110,3	50,0	160,3	641,0
Entretien des sites et aires touristiques	110,3	50,0	160,3	110,3	50,0	160,3	110,3	50,0	160,3	110,3	50,0	160,3	641,0
Autres	48,5	133,2	181,7	48,5	133,2	181,7	19,4	133,2	152,6	19,4	133,2	152,6	668,7
Adhésion Atout France	7,0		7,0	7,0		7,0	7,0		7,0	7,0		7,0	28,0
Service de la collectivité	41,5	133,2	174,7	41,5	133,2	174,7	12,4	133,2	145,6	12,4	133,2	145,6	640,7
Total	175,0	735,7	910,7	175,0	730,7	905,7	145,9	687,2	833,1	148,5	575,2	723,7	3 373,2

Evolution des dépenses sur le territoire



L'engagement financier pour le tourisme sur la commune de Cilaos s'élève à 3,4 M€ sur la période. Il est porté à 81 % par la CIVIS contre 19% seulement pour la commune de Cilaos.

Le seul financement en faveur de l'annexe de l'Office de Tourisme Intercommunal représente 50% de la dépense supportée. Il comprend à la fois la subvention versée en fonctionnement et les subventions d'équipement pour renouvellement de matériel.

Nota bene : les dépenses réalisées pour l'Office Intercommunal ont été réparties conformément à la clé de répartition indiquée par l'Intercommunalité, soit le personnel des annexes. Les dépenses sont dès lors imputées pour 50% à Cilaos et pour 28% à Saint-Pierre.

Les dépenses diminuent sur la période de 187 K€ soit -21%, principalement suite à la diminution de la subvention versée à l'Office qui passe de 445 K€ à 364 K€ en 2011 (cf. page suivante), réduisant le financement global accordé à l'annexe de 80 K€. A ceci s'ajoute également la suppression du financement de 80 K€ aux manifestations de la commune. La prise en charge financière réalisée par la Ville diminue également légèrement notamment concernant les dépenses propres aux services internes de la collectivité : en effet, on passe de 1 ETP consacré au tourisme en 2008, à 0,30 ETP à partir de 2010.

La réalisation d'investissements pour la mise en valeur du territoire de Cilaos, avec plus de la moitié des dépenses concernant deux sites naturels.

Moyenne des dépenses d'investissement par an sur la période 2008 à 2011 (en K€)

	Cilaos	CIVIS	Total
OT			
Somme de Subventions Inv.		12,5	12,5
Somme de Etudes			
Somme de Travaux			
Animation			
Sites touristiques			
Somme de Subventions Inv.			
Somme de Etudes	6,0		6,0
Somme de Travaux	104,3	50,0	154,3
Autres			
Somme de Subventions Inv.			
Somme de Etudes		62,5	62,5
Somme de Travaux			
Total Somme de Subventions Inv.		12,5	12,5
Total Somme de Etudes	6,0	62,5	68,5
Total Somme de Travaux	104,3	50,0	154,3
Total des dépenses d'investissement	110,3	125,0	235,3

Les dépenses d'investissement s'articulent autour de travaux pour des sites touristiques dont notamment l'aménagement du plan d'eau de la Mare à Joncs (400 K€ en 2010) et la réalisation de « sentiers d'interprétation » en 2009 pour un montant de 17 K€. A ces investissements portés par la Ville s'ajoutent les différentes études commandées par la CIVIS pour le développement du tourisme sur son territoire.

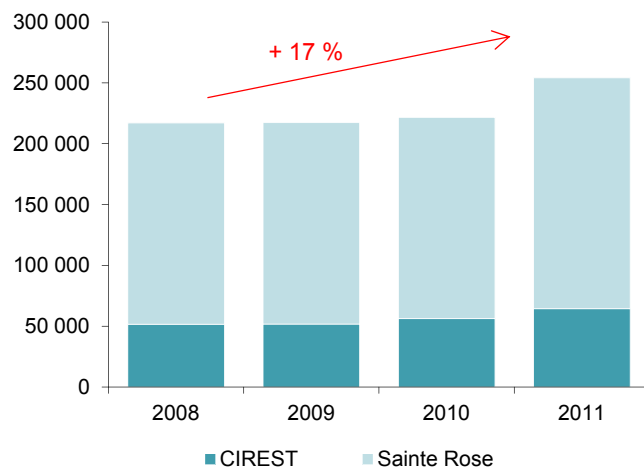
Bien qu'importants au vu de la taille de la commune, les montants engagés au titre du tourisme (235,3 K€ par an, portés à part équivalente par la commune et la CIVIS) paraissent relativement faibles au regard de son potentiel touristique. Rappelons en effet que Cilaos détient 12% de la capacité d'hébergement en lits de l'île ce qui la positionne comme seconde commune de La Réunion.

Un tourisme principalement axé autour des sites touristiques à caractère naturel avec une montée en puissance de l'engagement des collectivités.

Dépenses engagées sur la période 2008 à 2011 sur le territoire (fonctionnement et investissement cumulés en K€)

	2008			2009			2010			2011			Total
	Ste-Rose	CIREST	Total	Ste-Rose	CIREST	Total	Ste-Rose	CIREST	Total	Ste-Rose	CIREST	Total	
Animation	29,7	14,6	44,4	29,7	12,2	41,9	29,7	15,9	45,6	39,7		39,7	171,6
Manifestations	22,5	14,6	37,2	22,5	12,2	34,7	22,5	15,9	38,4	32,5		32,5	142,8
Mise à disposition de locaux fluides	7,2		7,2	7,2		7,2	7,2		7,2	7,2		7,2	28,8
Equipements touristiques	35,6		35,6	35,6		35,6	35,6		35,6	35,6		35,6	142,5
Travaux	35,6		35,6	35,6		35,6	35,6		35,6	35,6		35,6	142,5
Sites touristiques	69,2	25,8	95,0	69,2	22,0	91,2	69,2	22,0	91,2	104,2	46,0	150,2	427,7
Chantier d'insertion pour entretien et rénovation										35,0		35,0	35,0
Entretiens des sites et aires naturels	69,2	25,8	95,0	69,2	22,0	91,2	69,2	22,0	91,2	69,2	46,0	115,2	392,7
Autres	30,9	11,2	42,1	30,9	17,6	48,5	30,9	18,4	49,3	10,2	18,4	28,6	168,5
Service de la collectivité	30,9	11,2	42,1	30,9	17,6	48,5	30,9	18,4	49,3	10,2	18,4	28,6	168,5
Total	165,5	51,6	217,1	165,5	51,8	217,3	165,5	56,3	221,8	189,7	64,4	254,2	910,3

Evolution des dépenses sur le territoire



Plus de 900 K€ d'euros ont été dépensés sur le territoire de la commune de Sainte-Rose de 2008 à 2009. Cet effort financier a été porté majoritairement par la commune (75%, contre 25% pour la CIREST).

L'engagement financier des collectivités a légèrement augmenté sur la période (+24 K€, soit une hausse de 17%), l'évolution principale résidant dans la prise en charge par la commune en 2011 d'un chantier d'insertion pour l'entretien et la rénovation de sites, ainsi que dans l'organisation d'une Fête des Océans qui génère entre 2010 et 2011, une évolution de +44% des dépenses au titre des manifestations.

A contrario, la CIREST s'est légèrement désengagée sur la dernière année, ne finançant aucune manifestation. Aussi, on note une diminution des montants engagés par la commune en 2011 au titre des « services de la collectivité » qui s'explique par la vacance du poste de Coordinateur du réseau Villages Créoles.

Sur le territoire de Sainte-Rose, le tourisme s'articule principalement autour des sites touristiques à caractère naturels (ex : Coulée de 1977, Eglise de Notre Dame des Laves). Seuls 16% des dépenses concernent des équipements.

1.1 Les investissements des collectivités en matière de tourisme Territoire de Sainte-Rose

Des dépenses d'investissement correspondant à 25% de l'engagement financier total permettant la mise en valeur du patrimoine volcanique de la commune.

Moyenne des dépenses d'investissement par an sur la période 2008 à 2011 (en K€)

	Sainte-Rose	CIREST	Total par année
Animation			
Equipements touristiques			
Somme de Subventions Inv.			
Somme de Etudes			
Somme de Travaux	35,6		35,6
Sites touristiques			
Somme de Subventions Inv.			
Somme de Etudes		13,8	13,8
Somme de Travaux		8,3	8,3
Autres			
Total Somme de Subventions Inv.			
Total Somme de Etudes		13,8	13,8
Total Somme de Travaux	35,6	8,3	43,9
Total des dépenses d'investissement	35,6	22,0	57,7

Les dépenses d'investissement s'élèvent en moyenne à près de 58 K€ par an, soit 25% des dépenses totales cumulées sur la période. Elles correspondent à :

- La réalisation de travaux d'entretien divers pour des équipements : travaux de peinture sur l'Eglise, rénovation de l'ancienne Sucrierie, etc.
- La réalisation d'études sur le territoire financées par la CIREST comme l'étude de valorisation de la ZA de la Mer ;
- Le financement de travaux d'entretien sur le Sentier Littoral (site touristique).

Outre Notre Dame des Laves, les principaux sites touristiques de Sainte-Rose sont Cayenne, la Coulée de 1977 et le Pont de la Rivière de l'Est.

Il convient également de souligner que la Ville dispose d'un « Site Analogue Lune Mars » (SALM) exerçant une certaine attractivité. Ainsi des réunions de scientifiques étrangers ont été réalisées sur la période, générant un tourisme d'affaires significatif pour la commune. Des manifestations ont également été réalisées sur ce thème en 2010 et 2011.

L'activité touristique à Sainte-Rose semble donc particulièrement tournée vers sa richesse naturelle et notamment l'impact du volcan sur le territoire (Coulée de 1977, Notre Dame des Laves, etc.).

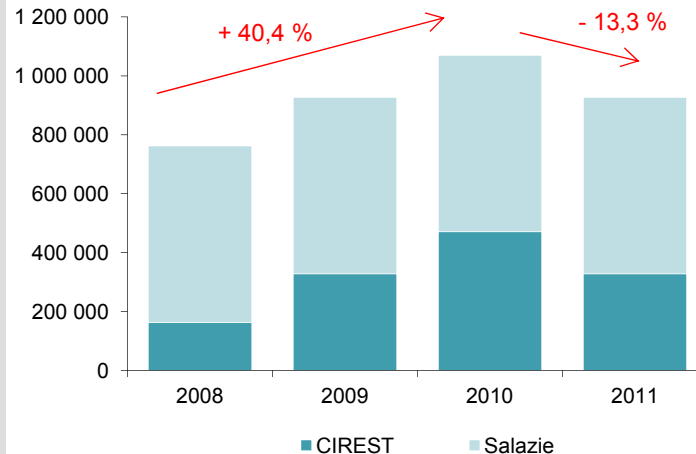
1.1 Les investissements des collectivités en matière de tourisme Territoire de Salazie

Un investissement fort dans le tourisme « vert », traduit par une prise en charge constante de la commune et une prise en charge renforcée par l'intercommunalité sur des projets spécifiques.

Dépenses engagées sur la période 2008 à 2011 sur le territoire (fonctionnement et investissement cumulés en K€)

	2008			2009			2010			2011			Total
	Salazie	CIREST	Total	Salazie	CIREST	Total	Salazie	CIREST	Total	Salazie	CIREST	Total	
OT	127,5	3,3	130,8	127,5	48,2	175,6	127,5	68,3	195,8	127,5	111,0	238,5	740,7
Financement OT	127,5	3,3	130,8	127,5	48,2	175,6	127,5	68,3	195,8	127,5	111,0	238,5	740,7
Animation	44,6	33,8	78,4	44,6	35,0	79,6	44,6	24,0	68,7	44,6	44,0	88,7	315,4
Manifestations	44,6	33,8	78,4	44,6	35,0	79,6	44,6	24,0	68,7	44,6	44,0	88,7	315,4
Equipements touristiques	80,0		80,0	80,0		80,0	80,0		80,0	80,0		80,0	320,0
Travaux sur équipements	80,0		80,0	80,0		80,0	80,0		80,0	80,0		80,0	320,0
Sites touristiques	247,5	93,9	341,5	247,5	194,6	442,1	247,5	326,1	573,7	247,5	120,7	368,2	1 725,5
Entretien des sites et aires touristiques	236,0	93,9	330,0	236,0	194,6	430,6	236,0	322,9	559,0	236,0	107,4	343,5	1 663,1
Subvention association Sauvegarde et renouvelé de Hell Bourg	5,0		5,0	5,0		5,0	5,0		5,0	5,0		5,0	20,0
Label Plus Beaux Villages de France	6,5		6,5	6,5		6,5	6,5		6,5	6,5		6,5	26,0
Label Villages Créoles								3,2	3,2		13,2	13,2	16,4
Autres	99,7	31,9	131,5	99,7	50,2	149,9	99,7	52,4	152,1	99,7	52,4	152,1	585,5
Service de la collectivité	99,7	31,9	131,5	99,7	50,2	149,9	99,7	52,4	152,1	99,7	52,4	152,1	585,5
Total	599,4	162,9	762,2	599,4	327,9	927,2	599,4	470,9	1 070,2	599,4	328,1	927,4	3 687,1

Evolution des dépenses sur le territoire



Sur la période 2008 à 2011, près de 3,7 M€ ont été investis sur le territoire de Salazie, financés à 65% par la commune de Salazie et à 35% par la CIREST.

Entre 2008 et 2011, les dépenses progressent de 22% au global. Si la participation de la Ville de Salazie est stable dénotant une activité linéaire de près de 600 K€/an en matière touristique, la participation de la CIREST est marquée par un engagement fort en 2009 et 2010. Cette évolution est liée à la mobilisation de personnel pour l'entretien de sites naturels (notamment Mare à Poule d'Eau) sur ces deux années.

L'identité « verte » de la commune de Salazie se traduit dans les dépenses engagées. En effet, 47% des dépenses engagées par les collectivités sont liées à l'aménagement, l'entretien et la mise en valeur de sites touristiques. Ainsi le village d'Hell-Bourg bénéficie-t-il à la fois d'un entretien quotidien et d'une subvention ; il permet par ailleurs à la commune de disposer du label des « Plus Beaux Villages de France ».

1.1 Les investissements des collectivités en matière de tourisme Territoire de Salazie

Un effort de près de 200 K€ par an pour développer les sites touristiques de la ville, couplé à un effort récent de création d'équipements structurants.

Moyenne des dépenses d'investissement par an sur la période 2008 à 2011 (en K€)

	Salazie	CIREST	Total par année
OT			
Animation			
Equipements touristiques			
Somme de Subventions Inv.			
Somme de Etudes			
Somme de Travaux	80,0		80,0
Sites touristiques			
Somme de Subventions Inv.		91,4	91,4
Somme de Etudes	19,0		19,0
Somme de Travaux		2,5	2,5
Autres			
Total Somme de Subventions Inv.		91,4	91,4
Total Somme de Etudes	19,0		19,0
Total Somme de Travaux	80,0	2,5	82,5
Total des dépenses d'investissement	99,0	93,9	192,9

Les dépenses d'investissement en matière touristique sont divisées entre :

- L'entretien des sites et aires touristiques : à ce titre, les collectivités supportent la charge de l'entretien en dépenses de fonctionnement comme illustré précédemment. Elles supportent également des dépenses d'investissement. Ainsi, une étude a été réalisée sur le site d'Hell-Bourg en 2010 soit un coût moyen annuel de 19 K€. D'autre part, des subventions d'équipement ont été versées par la CIREST à l'ONF ou à des associations pour l'entretien du site de la Mare à Poule d'Eau (91,4 K€ par an en moyenne). Des travaux sur ce site ont également été réalisés.
- La réalisation d'équipements structurants : la commune de Salazie a réalisé en 2010 un Musée des Instruments de Musique pour lequel 320 K€ ont été dépensés, soit une moyenne de 80 K€ par an. Ce Musée, destiné à accroître l'attractivité du territoire, a également bénéficié de la mise à disposition gratuite d'un bâtiment valorisé à 2,5 M€.
- De façon subsidiaire, et non pris en compte dans les données présentées ci-dessus, précisons que la commune a également fortement investi dans la gestion des eaux usées pour faire face au problème de gestion des effluents. Les travaux réalisés en 2010, d'un montant de 5 M€, ont permis de solutionner cette difficulté impactant négativement le développement de l'agro-tourisme.

Les dépenses réalisées sur le territoire de Salazie traduisent une volonté de mettre en valeur les atouts naturels de la commune. L'engagement financier de la commune en la matière paraît relativement fort compte tenu de la taille du budget communal.

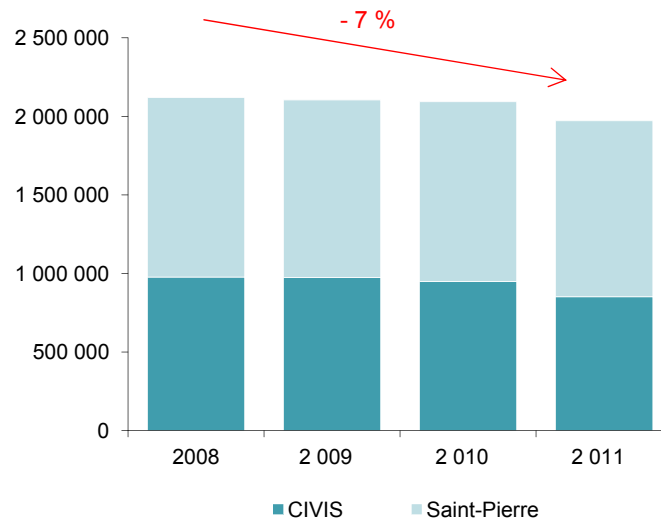
1.1 Les investissements des collectivités en matière de tourisme Territoire de Saint-Pierre

Un engagement financier fort de la part de la commune de Saint-Pierre, épaulée par la CIVIS, permettant d'axer le développement des équipements touristiques et de mettre en valeur les sites « bleus » (plage, Front de mer, etc.).

Dépenses engagées sur la période 2008 à 2011 sur le territoire (fonctionnement et investissement cumulés en K€)

	2008			2009			2010			2011			Total
	St-Pierre	CIVIS	Total	St-Pierre	CIVIS	Total	St-Pierre	CIVIS	Total	St-Pierre	CIVIS	Total	
OT		254,2	254,2		251,4	251,4		227,3	227,3		209,5	209,5	942,4
Financement OT		254,2	254,2		251,4	251,4		227,3	227,3		209,5	209,5	942,4
Animation	327,2	95,0	422,2	325,6	95,0	420,6	325,6	95,0	420,6	325,6	15,0	340,6	1 604,0
Manifestations	327,2	95,0	422,2	325,6	95,0	420,6	325,6	95,0	420,6	325,6	15,0	340,6	1 604,0
Equipements touristiques	318,3	132,0	450,3	318,3	132,0	450,3	331,6	132,0	463,6	308,0	132,0	440,0	1 804,3
Entretien - Base nautique	104,0		104,0	104,0		104,0	104,0		104,0	104,0		104,0	416,2
Port	214,3		214,3	214,3		214,3	227,6		227,6	204,0		204,0	860,1
Travaux - Centre des Congrès		132,0	132,0		132,0	132,0		132,0	132,0		132,0	132,0	528,0
Sites touristiques	259,7	417,6	677,2	259,7	417,6	677,2	259,7	417,6	677,2	259,7	417,6	677,2	2 708,9
Entretien - Croisette	200,0		200,0	200,0		200,0	200,0		200,0	200,0		200,0	800,0
Entretien des sites dont plage et sentier littoral		417,6	417,6		417,6	417,6		417,6	417,6		417,6	417,6	1 670,2
Jardins de la Plage	59,7		59,7	59,7		59,7	59,7		59,7	59,7		59,7	238,7
Autres	237,7	79,0	316,7	226,1	79,0	305,1	226,1	79,0	305,1	226,1	79,0	305,1	1 232,1
Service de la collectivité	237,7	79,0	316,7	226,1	79,0	305,1	226,1	79,0	305,1	226,1	79,0	305,1	1 232,1
Total	1 142,9	977,8	2 120,7	1 129,8	975,0	2 104,8	1 143,0	950,8	2 093,9	1 119,4	853,1	1 972,5	8 291,8

Evolution des dépenses sur le territoire



Sur la période 2008 à 2011, plus de 8 M€ ont été dépensés au titre du tourisme sur le territoire de Saint-Pierre. Cet engagement financier a été porté à 55% par la commune, une forte volonté des élus communaux. Cette action s'articule autour du financement :

- de sites (33%) tels que la plage et la Croisette,
- d'équipements (22%) tels que la Base Nautique, le Centre des Congrès ou le Port (en gestion directe),
- de manifestations et autres évènements participant à l'animation locale (19%) en baisse en 2011 avec la suppression d'un financement de 80 000 € de la CIVIS.

Le financement de l'Office de Tourisme est plus faible que pour Cilaos avec 28% du personnel de l'Office de Tourisme Intercommunal créé en 2008 (cf. Cilaos).

Les dépenses sont relativement stables sur la période (-148 K€ soit -7%).

1.1 Les investissements des collectivités en matière de tourisme Territoire de Saint-Pierre

Une volonté de développer les atouts de la ville à travers des investissements sur les plages mais également la mobilisation sur des équipements structurants pour la seconde commune la plus importante de l'île.

Moyenne des dépenses d'investissement par an sur la période 2008 à 2011 (en K€)

	St-Pierre	CIVIS	Total
OT			
Somme de Subventions Inv.		7,0	7,0
Somme de Etudes			
Somme de Travaux			
Animation			
Equipements touristiques			
Somme de Subventions Inv.			
Somme de Etudes			
Somme de Travaux	12,5	132,0	144,5
Sites touristiques			
Somme de Subventions Inv.			
Somme de Etudes			
Somme de Travaux	142,8	31,8	174,6
Autres			
Somme de Subventions Inv.			
Somme de Etudes		35,0	35,0
Somme de Travaux			
Total Somme de Subventions Inv.		7,0	7,0
Total Somme de Etudes		35,0	35,0
Total Somme de Travaux	155,3	163,8	319,1
Total des dépenses d'investissement	155,3	205,8	361,1

Les investissements réalisés sur la période se décomposent en :

- Subventions d'équipement : versées par la CIVIS à l'Office de Tourisme intercommunal, elles ont permis le renouvellement de l'équipement informatique,
 - Etudes : commanditées par la CIVIS, elles avaient pour but d'étudier les moteurs de développement touristique sur le territoire,
 - Travaux pour les équipements touristiques :
 - 132 K€ en moyenne par an ont été dépensés par la CIVIS pour l'aménagement d'un Centre des Congrès ,
- Nota Bene : un taux de « touristicité » a été appliqué aux dépenses liées à cet équipement qui a également vocation à accueillir des manifestations à caractère non touristique). Le taux retenu est celui pris en compte dans l'évaluation des emplois et des recettes fiscales pour les entreprises relevant du code NAF 90.047 (gestion de salles de spectacles) soit 26,4%.*
- La Ville de Saint-Pierre a par ailleurs investi 12,5 K€ par an en moyenne dans des travaux d'entretien et d'aménagement du Port.
 - Travaux pour les sites touristiques : un accès Handi Plage a été réalisé sur la période pour un coût total de 300 K€, auquel s'ajoutent des travaux de mise en valeur réalisés sur la Croisette (les « Jardins de la Plage »).

Ainsi, on note une réelle volonté des acteurs publics de développer les atouts de la commune afin de dynamiser le tourisme sur le territoire.

1.1 Les investissements des collectivités en matière de tourisme Territoire de Saint-Denis

Des informations partielles ne permettant pas de mettre en valeur l'engagement financier de la ville de Saint-Denis en matière touristique.

Dépenses engagées sur la période 2008 à 2011 sur le territoire (fonctionnement et investissement cumulés en K€)

	2008			2009			2010			2011			Total
	St Denis	CINOR	Total	St Denis	CINOR	Total	St Denis	CINOR	Total	St Denis	CINOR	Total	
OT	0,0	809,0	809,0	0,0	831,2	831,2	0,0	921,0	921,0	0,0	758,1	758,1	3 319,2
Financement OT	0,0	809,0	809,0	0,0	831,2	831,2	0,0	921,0	921,0	0,0	758,1	758,1	3 319,2
Equipements touristiques	0,0	1 945,5	1 945,5	0,0	1 945,5	1 945,5	0,0	1 758,1	1 758,1	0,0	1 765,5	1 765,5	7 414,6
Equipements de loisirs		55,1	55,1		55,1	55,1		55,1	55,1		55,1	55,1	220,5
Petit et Grand Marché	0,0		0,0	0,0		0,0	0,0		0,0	0,0		0,0	0,0
Equipement-Parc des Expositions		1 890,4	1 890,4		1 890,4	1 890,4		1 703,0	1 703,0		1 710,4	1 710,4	7 194,1
Sites touristiques	0,0	1 140,0	1 140,0	0,0	1 140,0	1 140,0	0,0	1 140,0	1 140,0	0,0	1 140,0	1 140,0	4 559,9
Entretien des sites et aires touristiques	0,0	1 140,0	1 140,0	0,0	1 140,0	1 140,0	0,0	1 140,0	1 140,0	0,0	1 140,0	1 140,0	4 559,9
Label Ville d'Art et d'Histoire	0,0		0,0	0,0		0,0	0,0		0,0	0,0		0,0	0,0
Autres	0,0	71,9	71,9	0,0	71,9	71,9	0,0	71,9	71,9	0,0	71,9	71,9	287,6
Service de la collectivité	0,0	71,9	71,9	0,0	71,9	71,9	0,0	71,9	71,9	0,0	71,9	71,9	287,6
Total	0,0	3 966,4	3 966,4	0,0	3 988,6	3 988,6	0,0	3 890,9	3 890,9	0,0	3 735,5	3 735,5	15 581,4

Les données étudiées sur la commune de Saint-Denis relèvent exclusivement des informations communiquées par la CINOR, la commune de Saint-Denis n'ayant pas, à ce jour, fourni d'éléments chiffrés.

A noter que l'exercice de la compétence est déléguée à l'intercommunalité. Ainsi un OTI a été créé avant l'année 2000. En conséquence, la commune de Saint-Denis ne finance pas l'Office de Tourisme ni ne dispose d'un service dédié au tourisme. Elle dispose toutefois d'équipements touristiques qu'elle gère en direct tels que le Petit et le Grand Marché.

L'engagement financier de 15,6 M€ sur la période est très significatif. Il s'explique par un fort investissement sur la période :

- Travaux sur la Maison Carrère qui accueille l'Office de Tourisme ;
- Travaux et entretiens sur des sites à caractère naturel tels que le Front de Mer, le sentier littoral, etc. ;
- Travaux d'extension d'un Parc des Expositions et des Congrès sur le territoire de la commune. A noter que cet équipement, confié en gestion à une SEM, ne génère pas de charges courantes. En revanche, la CINOR a perçu 187 K€ de recettes en 2010 et 179 K€ en 2011 au titre du contrat passé avec le gestionnaire (soit un pourcentage du chiffre d'affaires réalisé).

Nota Bene : Cet équipement permet d'accueillir des manifestations culturelles, musicales et sportives, ainsi que des Congrès d'Affaires le cas échéant. Dès lors, un taux de « touristicité » a été appliqué aux dépenses liées à cet équipement qui a également vocation à accueillir des manifestations à caractère non touristique). Le taux retenu est celui pris en compte dans l'évaluation des emplois et des recettes fiscales pour les entreprises relevant du code NAF 90.047 (gestion de salles de spectacles) soit 26,4%.

The background features several overlapping geometric shapes in two shades of blue: a dark blue and a lighter blue. These shapes are arranged in a way that creates a sense of depth and movement, with some shapes appearing to be layered on top of others. The overall composition is clean and modern.

1.2 Les dépenses de fonctionnement des collectivités

Des dépenses
principalement orientées
vers le tourisme « bleu »
avec une prédominance de
l'entretien des plages et du
littoral.

Dépenses de fonctionnement en K€(2008 à 2011)

	2008			2009			2010			2011			Total
	St-Paul	TCO	2008	St-Paul	TCO	2009	St-Paul	TCO	Total	St-Paul	TCO	Total	
OT													
Somme de Charges de personnel		9,8	9,8		9,8	9,8		9,8	9,8		9,8	9,8	39,3
Somme de Charges générales													
Somme de Subventions		13,9	13,9		47,8	47,8		69,1	69,1		95,0	95,0	225,9
Animation													
Somme de Charges de personnel	86,3		86,3	86,3	80,0	166,3	86,3	40,0	126,3	86,3	40,0	126,3	505,0
Somme de Charges générales	744,3		744,3	744,3		744,3	744,3		744,3	744,3		744,3	2 977,1
Somme de Subventions	51,6		51,6	51,6	21,7	73,3	51,6	31,7	83,3	51,6	38,6	90,2	298,4
Equipements touristiques													
Somme de Charges de personnel	170,5		170,5	170,5		170,5	170,5		170,5	170,5		170,5	681,8
Somme de Charges générales								310,8	310,8		319,4	319,4	630,2
Somme de Subventions													
Somme de Recettes diverses Fct								-12,7	-12,7		-48,0	-48,0	-60,7
Sites touristiques													
Somme de Charges de personnel	85,0	55,9	140,9	122,7	55,9	178,6	16,7	55,9	72,6	16,7	32,0	48,6	440,7
Somme de Charges générales	2 049,1		2 049,1	2 033,9		2 033,9	2 328,8		2 328,8	2 506,2		2 506,2	8 918,1
Somme de Subventions													
Somme de Recettes diverses Fct	-150,0		-150,0	-150,0		-150,0	-150,0		-150,0	-150,0		-150,0	-600,0
Autres													
Somme de Charges de personnel	3,7	71,6	75,3	3,7	71,6	75,3	3,7	71,6	75,3	5,5	71,6	77,2	303,2
Somme de Charges générales													
Somme de Subventions													
Total Somme de Charges de personnel	345,4	137,4	482,8	383,1	217,4	600,5	277,1	177,4	454,5	279,0	153,4	432,4	1 970,1
Total Somme de Charges générales	2 793,4		2 793,4	2 778,1		2 778,1	3 073,1	310,8	3 383,9	3 250,5	319,4	3 569,9	12 525,4
Total Somme de Subventions	51,6	13,9	65,5	51,6	69,4	121,0	51,6	100,8	152,4	51,6	133,6	185,2	524,2
Total Somme de Recettes diverses Fct	-150,0		-150,0	-150,0		-150,0	-150,0	-12,7	-162,7	-150,0	-48,0	-198,0	-660,7
Total net des dépenses de Fct.	3 040,4	151,3	3 191,7	3 062,9	286,8	3 349,7	3 251,8	576,3	3 828,1	3 431,0	558,5	3 989,5	14 359,0

Les dépenses de fonctionnement représentent 76% des dépenses totales. Elles sont particulièrement marquées par les charges générales (87%) qui regroupent les contrats d'entretien conclus avec la SEM Tamarun (devenue SPL en 2012) pour les plages (plus de 2M€ par an), les frais de manifestations, (2,9 M€ sur la période soit 744 K€ par an) et les charges propres au Camping.

Nota Bene : pour les sites naturels, le personnel du service environnement n'a pas été comptabilisé car l'entretien des zones « vertes » est effectué au titre du respect de l'environnement et la préservation de la biodiversité, sans connotation touristique manifeste. Pour le personnel mobilisé pour l'Etang, 50% des charges ont été imputées au tourisme.

Par ailleurs, les recettes de fonctionnement perçues sont faibles. Elles relèvent de l'exploitation du camping et des rondavelles des plages.

1.2 Les dépenses de fonctionnement des collectivités Territoire de Cilaos

Une concentration des dépenses de fonctionnement sur l'ingénierie et la promotion touristiques.

Dépenses de fonctionnement en K€(2008 à 2011)

	2008			2009			2010			2011			Total
	Cilaos	CIVIS	Total	Cilaos	CIVIS	Total	Cilaos	CIVIS	Total	Cilaos	CIVIS	Total	
OT													
Somme de Charges de personnel													
Somme de Charges générales													
Somme de Subventions		445,0	445,0		440,0	440,0		396,5	396,5		364,5	364,5	1 646,0
Animation													
Somme de Charges de personnel	16,2		16,2	16,2		16,2	16,2		16,2	18,8		18,8	67,5
Somme de Charges générales													
Somme de Subventions		95,0	95,0		95,0	95,0		95,0	95,0		15,0	15,0	300,0
Sites touristiques													
Autres													
Somme de Charges de personnel	41,5	32,0	73,5	41,5	32,0	73,5	12,4	32,0	44,4	12,4	32,0	44,4	235,9
Somme de Charges générales	7,0	38,7	45,7	7,0	38,7	45,7	7,0	38,7	45,7	7,0	38,7	45,7	182,8
Somme de Subventions													
Total Somme de Charges de personnel	57,7	32,0	89,7	57,7	32,0	89,7	28,7	32,0	60,7	31,3	32,0	63,3	303,4
Total Somme de Charges générales	7,0	38,7	45,7	7,0	38,7	45,7	7,0	38,7	45,7	7,0	38,7	45,7	182,8
Total Somme de Subventions		540,0	540,0		535,0	535,0		491,5	491,5		379,5	379,5	1 946,0
Total net des dépenses de Fct.	64,7	610,7	675,4	64,7	605,7	670,4	35,7	562,2	597,9	38,3	450,2	488,5	2 432,2

L'engagement financier de la commune de Cilaos et de la CIVIS porte principalement en section de fonctionnement (72% du montant total). Les deux tiers de ces dépenses sont consacrées à l'Office de Tourisme, à travers le versement d'une subvention. Pour mémoire, la CIVIS a pris la compétence de gestion de l'Office en 2003. La création d'un OTI sous forme d'association est intervenue en 2008. Ce statut a changé depuis la création au 1^{er} janvier 2012 d'une Régie Autonome à personnalité morale (EPIC). D'autre part, aucun frais général n'est imputable à l'annexe de l'Office Intercommunal, celle-ci étant hébergée dans des bâtiments du Conseil Général.

Par ailleurs, plus de 400 K€ (« autres ») soit 17% des dépenses de fonctionnement ont été consacrées au développement du tourisme sur le territoire. Ces montants comprennent :

- Le financement des charges de personnel consacrées par la CIVIS à la gestion de la compétence tourisme, et celles consacrées par la Ville (évalué pour la ville sur la base d'un salaire moyen calculé au vu des données transmises par 7 des collectivités participant à l'étude.)
- L'organisation de séminaires touristiques et le partenariat développé avec la Chambre de Commerce pour professionnaliser les acteurs du tourisme (sessions de formations, développement des compétences, etc.). Cet engagement a été évalué à 38,7 K€ par an au profit de Cilaos, selon la clé de répartition retenue avec la CIVIS.

1.2 Les dépenses de fonctionnement des collectivités Territoire de Sainte-Rose

Un engagement relativement fort en matière de personnel mobilisé sur les sites touristiques, mais faible sur les autres postes de dépenses.

Dépenses de fonctionnement en K€(2008 à 2011)

	2008			2009			2010			2011			Total
	Ste-Rose	CIREST	Total	Ste-Rose	CIREST	Total	Ste-Rose	CIREST	Total	Ste-Rose	CIREST	Total	
Animation													
Somme de Charges de personnel	17,5		17,5	17,5		17,5	17,5	5,9	23,4	17,5		17,5	76,0
Somme de Charges générales	12,2		12,2	12,2		12,2	12,2		12,2	22,2		22,2	58,8
Somme de Subventions		14,6	14,6		12,2	12,2		10,0	10,0				36,8
Equipements touristiques													
Sites touristiques													
Somme de Charges de personnel	69,2		69,2	69,2		69,2	69,2		69,2	104,2		104,2	311,8
Somme de Charges générales		3,7	3,7								24,0	24,0	27,7
Somme de Subventions													
Autres													
Somme de Charges de personnel	30,9	11,2	42,1	30,9	17,6	48,5	30,9	18,4	49,3	10,2	18,4	28,6	168,5
Somme de Charges générales													
Somme de Subventions													
Total Somme de Charges de personnel	117,6	11,2	128,8	117,6	17,6	135,3	117,6	24,3	141,9	131,9	18,4	150,3	556,3
Total Somme de Charges générales	12,2	3,7	15,9	12,2		12,2	12,2		12,2	22,2	24,0	46,2	86,5
Total Somme de Subventions		14,6	14,6		12,2	12,2		10,0	10,0				36,8
Total net des dépenses de Fct.	129,8	29,6	159,4	129,8	29,8	159,6	129,8	34,3	164,1	154,1	42,4	196,5	679,7

Les dépenses de fonctionnement sont principalement composées de charges de personnel (82%). Elles s'articulent entre les dépenses liées aux sites touristiques (56%) et celles liées à l'animation du territoire (14%). Le coût des services affectés au tourisme s'élève environ à 50 K€ à l'exception de 2011 suite à une vacance de poste. Il est relativement important au vu de la taille de la commune, pour laquelle ces dépenses représentent l'équivalent de 0,20 ETP de Direction et 0,50 ETP dédié au réseau Villages Créoles.

Nota Bene : Pour la commune de Sainte-Rose, les calculs de salaires ont été effectués sur la base d'un salaire moyen recalculé au vu des données transmises par 7 des collectivités participant à l'étude. Les salaires relatifs aux CAE mobilisés sur les espaces naturels ont en revanche fait l'objet d'un calcul du montant restant à charge de la commune après financement par les partenaires.

L'étude des charges de fonctionnement permet de mettre en évidence la faible importance des équipements touristiques sur le territoire, ceux-ci ne générant pas de frais de gestion identifiables. De même peu de subventions sont versées pour le développement de l'activité touristique sur le territoire (36 K€ sur la période, à charge de la CIREST uniquement). L'Association Couffin Rose bénéficie toutefois d'une prise en charge financière par la Ville des locaux qu'elle occupe. Cette association a pour objet la mise en valeur du patrimoine et des traditions locales.

1.2 Les dépenses de fonctionnement des collectivités Territoire de Salazie

Une forte mobilisation de personnel traduisant une implication directe (gestion en régie) des acteurs publics dans les dépenses à caractère touristique.

Dépenses de fonctionnement en K€ (2008 à 2011)

	2008			2009			2010			2011			Total
	Salazie	CIREST	Total	Salazie	CIREST	Total	Salazie	CIREST	Total	Salazie	CIREST	Total	
OT													
Somme de Charges de personnel	36,7		36,7	36,7		36,7	36,7		36,7	36,7		36,7	146,7
Somme de Charges générales	10,8		10,8	10,8		10,8	10,8		10,8	10,8		10,8	43,2
Somme de Subventions	80,0	3,3	83,3	80,0	48,2	128,2	80,0	68,3	148,3	80,0	111,0	191,0	550,8
Animation													
Somme de Charges de personnel	44,6	10,1	54,7	44,6	5,9	50,5	44,6	5,9	50,5	44,6	5,9	50,5	206,2
Somme de Charges générales													
Somme de Subventions		23,7	23,7		29,1	29,1		18,2	18,2		38,2	38,2	109,1
Equipements touristiques													
Sites touristiques													
Somme de Charges de personnel	208,6		208,6	208,6	100,6	309,3	208,6	229,0	437,6	208,6		208,6	1 164,2
Somme de Charges générales	14,9		14,9	14,9		14,9	14,9	3,2	18,1	14,9	26,7	41,6	89,5
Somme de Subventions	5,0		5,0	5,0		5,0	5,0		5,0	5,0		5,0	20,0
Autres													
Somme de Charges de personnel	99,7	31,9	131,5	99,7	50,2	149,9	99,7	52,4	152,1	99,7	52,4	152,1	585,5
Somme de Charges générales													
Somme de Subventions													
Total Somme de Charges de personnel	389,7	41,9	431,6	389,7	156,7	546,3	389,7	287,2	676,9	389,7	58,2	447,9	2 102,6
Total Somme de Charges générales	25,7		25,7	25,7		25,7	25,7	3,2	28,9	25,7	26,7	52,4	132,7
Total Somme de Subventions	85,0	27,0	112,0	85,0	77,3	162,3	85,0	86,5	171,5	85,0	149,2	234,2	680,0
Total Somme de Recettes diverses Fct													
Total net des dépenses de Fct.	500,4	68,9	569,3	500,4	233,9	734,3	500,4	376,9	877,3	500,4	234,1	734,5	2 915,3

Les dépenses de fonctionnement représentent 79% des dépenses engagées sur le territoire de Salazie au global. Entre 2008 et 2011, elles ont progressé de 29% suite notamment à la forte augmentation des subventions versées par la CIREST (de 3K€ à 111 K€ en 2011) pour le financement des manifestations locales sur le territoire de la commune telles que la Fête du Chouchou, ou de manifestations d'envergure plus large telles que le Grand Raid ou les « Journées Rando de l'Est ».

Les dépenses de fonctionnement sont elles aussi centrées principalement sur les sites naturels (44%), ainsi qu'autour de manifestations sur le territoire (11% au titre de l'animation). Ces manifestations sont d'ailleurs également tournées vers le terroir avec l'organisation de la Fête du Chouchou qui mobilise notamment du personnel communal à hauteur de 44 K€

Les dépenses de fonctionnement sont constituées à 72% de dépenses de personnel, illustrant la gestion en régie directe de la majeure partie des actions menées en matière touristique. Ainsi, le service tourisme de la commune comprend-il 1,5 ETP mobilisé à plein temps, ainsi qu'un quart de temps d'un Directeur, soit une charge évaluée à près de 100 K€ par an. De même, l'entretien des sites mobilise environ 5,5 ETP à temps plein pour la seule commune de Salazie. Les dépenses sont principalement liées à la Mare à Poule d'Eau, au village de Hell-Bourg ainsi qu'à l'ensemble du Parc National.

Des charges réparties à parts égales entre la rémunération du personnel, les subventions versées aux associations et les charges générales pour les sites et équipements touristiques.

Dépenses de fonctionnement en K€(2008 à 2011)

	2008			2009			2010			2011			Total
	St-Pierre	CIVIS	Total	St-Pierre	CIVIS	Total	St-Pierre	CIVIS	Total	St-Pierre	CIVIS	Total	
OT													
Somme de Charges de personnel													
Somme de Charges générales													
Somme de Subventions		247,2	247,2		244,4	244,4		220,3	220,3		202,5	202,5	914,4
Animation													
Somme de Charges de personnel	107,2		107,2	105,6		105,6	105,6		105,6	105,6		105,6	424,0
Somme de Charges générales	20,0		20,0	20,0		20,0	20,0		20,0	20,0		20,0	80,0
Somme de Subventions	200,0	95,0	295,0	200,0	95,0	295,0	200,0	95,0	295,0	200,0	15,0	215,0	1 100,0
Equipements touristiques													
Somme de Charges de personnel	450,8		450,8	450,8		450,8	450,8		450,8	450,8		450,8	1 803,4
Somme de Charges générales	27,0		27,0	27,0		27,0	27,0		27,0	28,4		28,4	109,4
Somme de Subventions													
Somme de Recettes diverses Fct	-172,0		-172,0	-172,0		-172,0	-158,7		-158,7	-183,7		-183,7	-686,5
Sites touristiques													
Somme de Charges de personnel													
Somme de Charges générales	200,0	385,8	585,8	200,0	385,8	585,8	200,0	385,8	585,8	200,0	385,8	585,8	2 343,2
Somme de Subventions													
Somme de Recettes diverses Fct	-83,2		-83,2	-83,2		-83,2	-83,2		-83,2	-83,2		-83,2	-332,6
Autres													
Somme de Charges de personnel	100,7	17,9	118,6	89,1	17,9	107,0	89,1	17,9	107,0	89,1	17,9	107,0	439,7
Somme de Charges générales		26,1	26,1		26,1	26,1		26,1	26,1		26,1	26,1	104,4
Somme de Subventions	137,0		137,0	137,0		137,0	137,0		137,0	137,0		137,0	548,0
Total Somme de Charges de personnel	658,7	17,9	676,6	645,6	17,9	663,5	645,6	17,9	663,5	645,6	17,9	663,5	2 667,1
Total Somme de Charges générales	247,0	411,9	658,9	247,0	411,9	658,9	247,0	411,9	658,9	248,4	411,9	660,3	2 637,0
Total Somme de Subventions	337,0	342,2	679,2	337,0	339,4	676,4	337,0	315,3	652,3	337,0	217,5	554,5	2 562,4
Total Somme de Recettes diverses Fct	-255,2		-255,2	-255,2		-255,2	-241,9		-241,9	-266,9		-266,9	-1 019,1
Total net des dépenses de Fct.	987,6	772,0	1 759,6	974,4	769,3	1 743,7	987,7	745,1	1 732,8	964,1	647,3	1 611,4	6 847,5

Les dépenses de fonctionnement représentent 81% des dépenses totales. Elles se répartissent à part relativement égales entre :

- les charges de personnel notamment en matière d'équipements touristiques tels que le Port à hauteur de 347 K€ par an,
- les charges générales notamment pour l'entretien de la plage, ou encore l'organisation par la CIVIS de séminaires touristiques et d'un partenariat avec la Chambre de Commerce (« autres »),
- les subventions versées. La Ville subventionne notamment l'OMDAR (300 K€/an) et le Sakifo festival (150 K€/an).

D'autre part, la commune perçoit des recettes de tarification du Port (entre 158 K€ et 183 K€ sur la période), ainsi que des loyers de rondavelles (83 K€ par an) pour un montant total d'1 M€ sur la période. *Nota Bene : Les loyers des rondavelles ont été évalués sur la base de la délibération des tarifs pour 2012 faute de disposer de la délibération antérieure. Les loyers sont réputés annuels.*

The background features several overlapping geometric shapes in two shades of blue: a dark blue and a lighter blue. A large dark blue shape is on the left, partially overlapping a lighter blue shape that extends towards the top right. Another dark blue shape is positioned below the first one, overlapping it and extending towards the bottom right. The text '1.3 Synthèse' is located in the white space on the right side of the slide.

1.3 Synthèse

1/ a. Les investissements des collectivités en matière de tourisme

Une répartition relative de la charge des dépenses « tourisme » dans les budgets des collectivités permettant d'éclairer de façon critique les dépenses engagées par chacun des territoires.

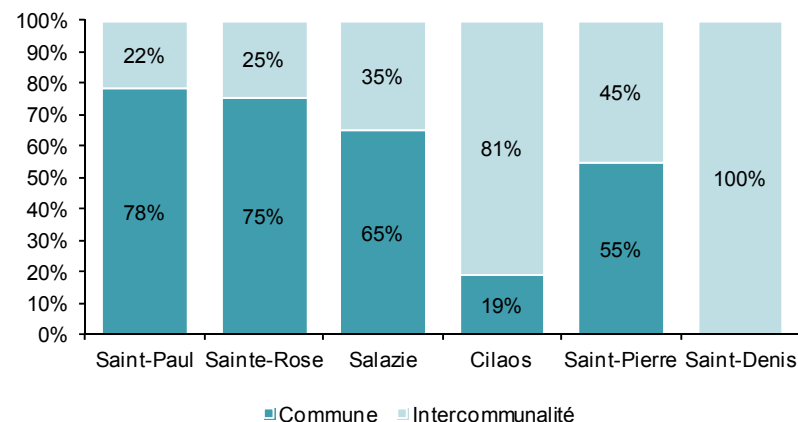
Dépenses nettes* totales sur la période 2008 à 2011 (en euros)

	2008	2009	2010	2011	Evol. 08 / 11	Total
Saint-Paul	4 337 573	4 495 513	4 973 925	5 135 372	18,4%	18 942 383
Saint-Paul	3 548 615	3 571 070	3 760 024	3 939 229	11,0%	14 818 938
TCO	788 958	924 443	1 213 901	1 196 143	51,6%	4 123 445
Sainte-Rose	217 080	217 303	221 771	254 158	17,1%	910 312
CIREST	51 614	51 837	56 305	64 441	24,9%	224 197
Sainte-Rose	165 466	165 466	165 466	189 717	14,7%	686 115
Salazie	762 218	927 210	1 070 231	927 425	21,7%	3 687 084
CIREST	162 867	327 859	470 880	328 074	101,4%	1 289 680
Salazie	599 351	599 351	599 351	599 351	-	2 397 404
Cilaos	910 664	905 664	833 115	723 745	-20,5%	3 373 188
Cilaos	174 964	174 964	145 915	148 545	-15,1%	644 388
CIVIS	735 700	730 700	687 200	575 200	-21,8%	2 728 800
Saint-Pierre	2 120 683	2 104 768	2 093 854	1 972 506	-7,0%	8 291 811
CIVIS	977 792	975 014	950 848	853 070	-12,8%	3 756 724
Saint-Pierre	1 142 891	1 129 754	1 143 006	1 119 436	-2,1%	4 535 087
Saint-Denis	3 966 410	3 988 570	3 890 911	3 735 503	-5,8%	15 581 394
CINOR	3 966 410	3 988 570	3 890 911	3 735 503	-5,8%	15 581 394
Saint-Denis	0	0	0	0	-	0
Total	12 314 628	12 639 028	13 083 807	12 748 709		50 786 172

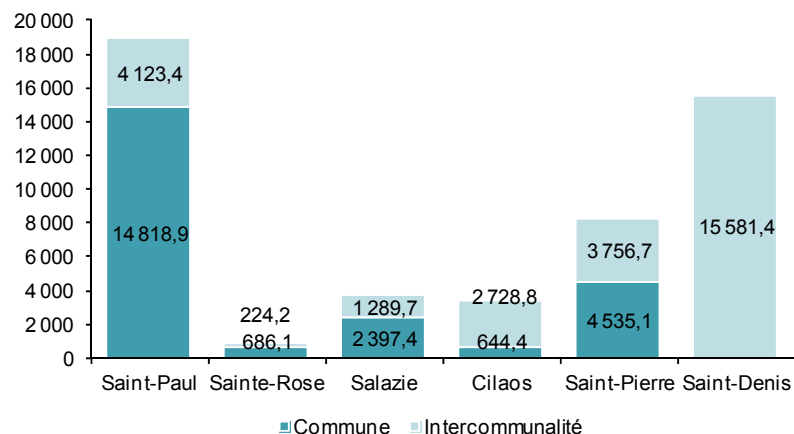
* Hors recettes directes

Note : l'évaluation repose sur les informations communiquées par les collectivités du périmètre de l'étude, comme précisé en annexe méthodologique. A ce jour, seule la commune de Saint-Denis n'a pas fourni d'éléments chiffrés. En conséquence, l'étude sur ce territoire porte exclusivement sur les dépenses engagées par la CINOR.

Répartition du financement public en %



Engagement financier total (en K€)



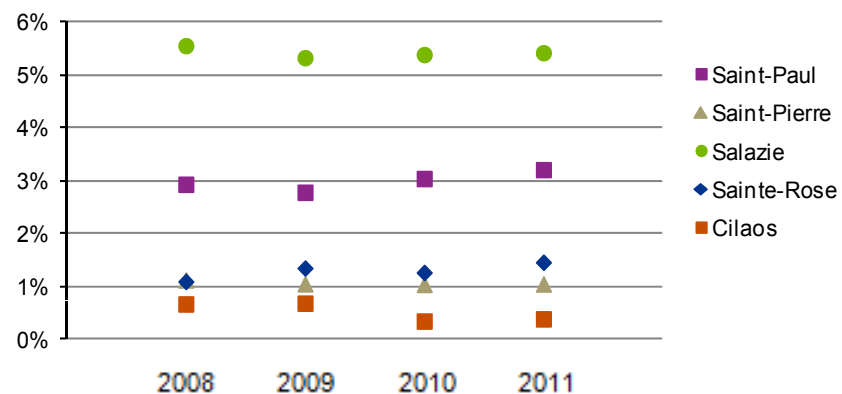
Méthodologie

Les tableaux ci-contre illustrent le rapport entre les dépenses de fonctionnement relatives au tourisme supportées par les communes du périmètre, et le budget total de chaque année.

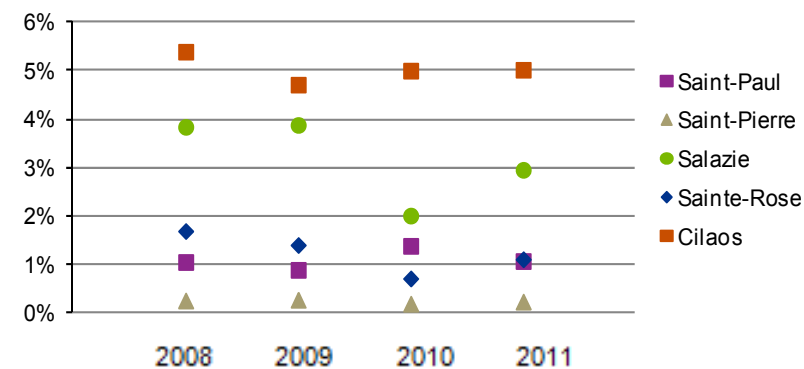
Elles permettent de mettre en évidence l'engagement financier de chaque commune en faveur du tourisme.

Pour ce faire, notre évaluation des dépenses en matière touristique est rapportée aux charges de fonctionnement et charges d'investissement engagées par les communes (Source : données publiques, Bercy Colloc).

Part des dépenses de fonctionnement relatives au tourisme (en %) par rapport au budget total sur la période 2008 à 2011



Part des dépenses d'investissement relatives au tourisme (en %) par rapport au budget total sur la période 2008 à 2011



Une analyse allant à l'encontre des idées reçues : sur les trois communes les plus investies en matière de dépenses courantes liées au développement du tourisme, deux communes se situent à l'Est du territoire.

Sur la période 2008 à 2011, près de 51 M€ ont été dépensés par les communes et les intercommunalités pour le tourisme dans les 6 villes du périmètre de l'étude. Ces dépenses, relevant majoritairement du fonctionnement courant (de 72% à 83% à l'exception de Saint-Denis) se répartissent de façon décroissante entre :

- **Saint-Paul : 37%**. Ce résultat la positionne en tête des six communes étudiées ce qui est cohérent avec le fait qu'elle est la première commune en capacité d'hébergement en lits. Les montants engagés concernent principalement l'entretien des sites naturels (64% des dépenses totales) et l'animation locale (20%). Peu de dépenses d'équipement ont été réalisées sur la période même si la réalisation d'un camping en coordination avec le TCO inverse légèrement la tendance en fin de période. Ainsi, les acteurs publics semblent plus engagés dans l'entretien de l'existant que dans un effort de diversification de l'offre. Les dépenses de fonctionnement engagées ne représentent que 3% du budget de la commune, contre 1% du budget annuel pour les dépenses d'investissement. L'engagement du TCO sur le territoire de Saint-Paul de plus de 4M€ est toutefois plus faible que le montant engagé par la CIVIS sur les territoires de Saint-Pierre et de Cilaos.
- **Saint-Denis : 31%**. Les montants engagés ne concernent que la CINOR, faute de disposer des données communales. L'intercommunalité est fortement engagée dans le développement d'équipements structurants (Parc des Congrès, etc.) permettant notamment l'accueil du tourisme d'affaires, en lien avec la présence de l'aéroport principal de l'île sur le territoire.
- **Saint-Pierre : 16%**. A la différence de ce que l'on observe sur la commune de Saint-Paul, le territoire de Saint-Pierre a bénéficié d'engagements financiers se répartissant à part quasiment égales entre les sites touristiques (plages), les équipements et l'animation. Ainsi, on note une réelle volonté des acteurs publics de développer les atouts de la commune afin de dynamiser le tourisme sur le territoire. Toutefois, ces dépenses restent relativement faibles au vu du budget communal : 1% du budget de fonctionnement et 0,3% du budget d'investissement.
- **Salazie : 7,3%**. Si le montant des dépenses engagées (3,6 M€) reste faible au vu des autres territoires, Salazie s'avère être la commune la plus dynamique en matière touristique. En effet, l'effort financier réalisé représente 5,5% du budget annuel de fonctionnement et entre 2 et 4% du budget d'investissement. Affirmant un désir de renforcer l'attractivité touristique de Salazie, les élus du territoire se donnent donc les moyens de leurs ambitions.
- **Cilaos : 6,6 %**. La ville de Cilaos concentre ses efforts financiers sur l'investissement. Ainsi la part relative des dépenses liées au tourisme dans le budget investissement avoisine les 5%. Toutefois, les montants engagés au titre du tourisme paraissent relativement faibles au regard du potentiel touristique de la commune. Rappelons en effet que celle-ci détient 12% de la capacité d'hébergement en lits, ce qui la positionne comme seconde commune de l'île. Ceci est partiellement compensé par l'engagement de la CIVIS (2,7 M€ soit 81% du montant total) qui s'affirme ainsi comme l'intercommunalité s'engageant financièrement le plus en matière de tourisme.
- **Sainte-Rose : 2%**. Les dépenses engagées sur la ville de Sainte-Rose sont faibles en valeur. Toutefois, elles représentent tout de même entre 1% et 2% du budget total de fonctionnement communal ce qui positionne la Ville au troisième rang des villes les plus engagées en matière touristique tant en fonctionnement qu'en investissement.



cutting through complexity™

2/ Les retombées du tourisme pour les collectivités



2.1 Les recettes fiscales

Deux types de recettes fiscales étudiées : une ressource directe, la taxe de séjour, et des ressources indirectes à travers la fiscalité perçue sur les entreprises dont l'activité est en lien avec le tourisme.

Les recettes fiscales des collectivités liées au tourisme que nous avons étudiées sont de deux ordres :

- Les recettes fiscales perçues sur des entreprises exerçant une activité en lien avec le tourisme : pour les 6 communes étudiées, cette fiscalité est perçue par la communauté d'agglomération correspondante.
- La taxe de séjour.

L'étude des recettes fiscales perçues sur les entreprises a été réalisée via l'analyse des rôles fiscaux communiqués par les collectivités dans le cadre d'une convention conformément à la réglementation imposée par la CNIL.

Ces données individuelles étant confidentielles, seule une présentation par territoire ou par type d'activité a été réalisée.

Pour mémoire, les intercommunalités du territoire perçoivent de la fiscalité dite « professionnelle » sur les entreprises du territoire. Jusqu'en 2009, l'application d'un taux voté par la collectivité sur la base fiscale des entreprises générait un produit fiscal professionnel. La réforme de la taxe professionnelle intervenue en 2010 a modifié ce dispositif. Désormais, la collectivité perçoit :

- Une ressource de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : elle est calculée sur la base de l'emprise foncière des entreprises, par application du taux voté au niveau intercommunal,
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) : elle s'applique aux entreprises entrant dans le champ d'application de la cotisation foncière des entreprises et dont le chiffre d'affaires excède 152 500 €. Le taux de la CVAE dépend du chiffre d'affaires réalisé (maximum 1,5%). Dans notre étude, nous avons pris en compte à la fois les sommes payées par les entreprises et les compensations par l'Etat hors dégrèvements afin de mettre en évidence l'ensemble de la ressource générée sur le territoire.

- Des compléments de ressources : Taxe sur les Surfaces Commerciales, Taxe additionnelle sur le Foncier non Bâti, Imposition sur les réseaux, etc. Ces ressources annexes n'ont pas été retenues dans le cadre de l'analyse car elles n'ont pas de composante en lien direct avec les entreprises touristiques. Elles peuvent toutefois représenter une part importante des ressources de la collectivité.

A noter : les rôles fiscaux de CVAE pour l'année 2010 ne sont pas disponibles auprès des services fiscaux, ce qui limite les possibilités d'analyse sur cette année-là. C'est pourquoi nous avons inclus l'année 2011 dans notre analyse. Toutefois, s'agissant encore d'une année de transition, les résultats sont à considérer avec précaution.

L'étude des rôles fiscaux par code NAF a permis d'identifier la ressource générée sur le territoire par les entreprises touristiques : les codes NAF retenus sont les mêmes que ceux utilisés pour l'évaluation des emplois touristiques.

L'application de « taux de touristicité » également utilisé dans l'évaluation des emplois touristiques a ensuite permis de calculer l'évaluation de la part spécifiquement relative au tourisme.

La taxe de séjour a par ailleurs été analysée pour les collectivités du périmètre d'étude l'ayant mise en place.

Le montant de la taxe de séjour est fixé par délibération du conseil municipal ou du conseil communautaire. Le tarif varie de 0,20 € à 1,50 € par personne et par jour en fonction du confort et du standing de l'hébergement.

2.1 Les recettes fiscales

La taxe de séjour

La taxe de séjour : une source de recettes qui ne concerne que 3 territoires sur les 6 étudiés.

Recettes de taxe de séjour perçues (en K€)

Territoire	2008	2009	2010	2011
Cilaos	35	–	75	100
Saint-Denis	–	–	–	–
Saint-Paul	371,9	308,6	523,5	420,3
Saint-Pierre	–	–	42	56
Sainte-Rose	–	–	–	–
Salazie	–	–	–	–

En noir : montant perçu par la commune
En bleu : montant perçu par l'EPCI

Capacité d'hébergement en lits en 2010

	Capacité	Soit en %
Cilaos	1 557	11,7%
Saint-Denis	1 394	10,5%
Saint-Paul	3 504	26,4%
Saint-Pierre	1 050	7,9%
Sainte-Rose	140	1,1%
Salazie	392	3,0%
Île de La Réunion	13 282	100%

La taxe de séjour est perçue sur trois villes du périmètre d'étude : Cilaos, Saint-Paul et Saint-Pierre

- La Ville de Saint-Paul perçoit la taxe de séjour instituée sur son territoire. Ce produit est intégralement reversé à l'Office de Tourisme (EPIC). Elle est la seule commune membre du TCO à percevoir cette ressource. Celle-ci s'élève à un peu plus de 400 K€ en moyenne par an (pour un total des recettes de fonctionnement de 116 M€ environ – source : Bercy Colloc). La commune de Saint-Paul regroupe 26% de la capacité d'hébergement en lits de l'Île. A ce titre, elle a la capacité la plus élevée devant Cilaos (12%) et Saint-Denis (10%).
- La CIVIS perçoit le produit de la taxe de séjour pour le compte des communes de son territoire depuis 2010. Par application de la clé de répartition retenue par la CIVIS (en fonction du personnel dans chaque antenne de l'Office de Tourisme Intercommunal), celle-ci se décompose donc en 175 K€ pour Cilaos sur la période et 98 K€ pour Saint-Pierre.
- Avant l'institution de la taxe de séjour par la CIVIS, la ville de Cilaos l'a perçue en 2008 pour un montant de 35 K€.
- A noter : la ville de Saint-Denis avait envisagé de mettre en place la taxe de séjour. Il semblerait que sa mise en place soit effective en 2012.

La fiscalité locale sur les entreprises touristiques (1/2)

2008-2009 : Recettes de taxe professionnelle par commune et par type d'activité (en K€)

Catégorie d'activité	Saint-Denis		Saint-Paul		Salazie		Sainte-Rose		Saint-Pierre		Cilaos		Total	Total
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Hôtels et autres moyens d'hébergement	830,2	698,9	1 442,3	—	16,2	19,0	1,2	1,4	—	—	—	—	2 290,0	719,2
Services de restauration	302,8	310,9	227,5	—	6,0	6,4	9,5	11,8	—	—	—	—	545,8	329,1
Location de véhicules automobiles	605,4	781,5	98,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	703,8	781,5
Services d'agences de voyage	137,5	113,3	44,9	—	2,9	3,0	—	—	—	—	—	—	185,3	116,4
Transports aériens de voyageurs	90,3	92,2	278,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	368,4	92,2
Transport par eau de voyageurs	—	—	0,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,5	—
Transport routier de voyageurs	146,4	141,5	87,6	—	1,5	0,3	0,5	0,6	—	—	—	—	236,0	142,4
Arts drama., musées et autres services culturels	44,9	98,4	13,7	—	0,0	0,0	0,1	0,1	—	—	—	—	58,7	98,5
Autres services de loisirs et de divertissement	116,4	118,8	122,1	—	0,1	0,1	0,3	0,3	—	—	—	—	238,8	119,2
Sports et autres services sportifs récréatifs	57,2	54,0	51,5	—	0,3	0,8	—	—	—	—	—	—	108,9	54,8
Total général	2 331,1	2 409,5	2 366,6	—	27,0	29,6	11,6	14,2	—	—	—	—	4 736,3	2 453,3

2010-2011 : Recettes de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) par commune et par type d'activité (en K€)

Catégorie d'activité	Saint-Denis		Saint-Paul		Salazie		Sainte-Rose		Cilaos		Saint-Pierre		Total	Total
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Hôtels et autres moyens d'hébergement	371,8	—	693,8	632,9	5,6	6,8	0,3	0,6	15,0	15,3	60,2	59,2	1 146,7	714,9
Services de restauration	252,3	—	140,0	134,6	4,4	3,7	5,7	4,5	4,5	4,6	177,6	177,9	584,4	325,2
Location de véhicules automobiles	432,8	—	90,7	89,7	—	—	—	—	—	—	32,5	29,1	556,0	118,8
Services d'agences de voyage	44,2	—	13,2	11,2	0,7	0,5	—	—	0,5	0,5	18,7	13,8	77,4	26,0
Transport aérien de voyageurs	45,7	—	14,7	0,3	—	—	—	—	—	—	2,6	2,5	63,0	2,8
Transport par eau de voyageurs	—	—	0,7	0,0	—	—	—	—	—	—	—	—	0,7	0,0
Transport routier de voyageurs	11,7	—	9,7	4,4	0,1	0,1	0,2	0,2	1,0	0,1	8,2	2,8	30,9	7,5
Arts drama., musées et autres services culturels	54,3	—	5,2	5,6	0,0	0,0	0,1	—	—	—	1,9	2,4	61,5	8,0
Autres services de loisirs et de divertissement	78,6	—	48,7	44,5	0,6	0,6	0,3	0,3	1,4	1,3	49,6	62,4	179,2	109,1
Sports et autres services sportifs récréatifs	42,2	—	24,0	22,4	—	—	—	—	0,8	0,8	23,0	22,1	90,0	45,3
Total général	1 333,7	—	1 040,7	945,5	11,4	11,8	6,5	5,6	23,1	22,6	374,2	372,2	2 789,7	1 357,6

2011** : Recettes de Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises par commune et par type d'activité (en K€)

	Saint-Denis	Saint-Paul	Sainte Rose	Salazie	Cilaos	Saint-Pierre	Total
Hôtels et autres moyens d'hébergement	33,6	70,3	—	3,5	—	—	107,3
Services de restauration	26,4	23,5	0,4	0,4	—	—	50,7
Location de véhicules automobiles	33,0	12,2	—	—	—	—	45,3
Services d'agences de voyage	27,1	10,1	—	—	—	—	37,2
Transports aériens de voyageurs	102,3	9,4	—	—	—	—	111,6
Transport par eau de voyageurs	—	—	—	—	—	—	—
Transport routier de voyageurs	3 512,2	4,0	0,0	—	—	—	7,6
Arts drama., musées et autres services culturels	0,9	1,6	—	—	—	—	2,5
Autres services de loisirs et de divertissement	11,9	19,5	—	—	—	—	31,4
Sports et autres services sportifs récréatifs	2,7	4,3	—	—	—	—	7,0
Total	241,2	155,0	0,5	3,9	—	—	400,5

** Les données 2010 ne sont pas disponibles.

Apparaissent grisées les colonnes pour lesquelles nous ne disposons pas de données, faute d'une communication de la part de l'EPCI.

Des ressources fiscales traduisant l'offre touristique présente sur les communes du périmètre de l'étude.

Contexte : la réforme de la taxe professionnelle et l'impact sur l'analyse des données

La réforme de la taxe professionnelle intervenue en 2010 a modifié les ressources fiscales perçues par les collectivités locales : remplacement de la « taxe professionnelle » par un panier de ressources comprenant la Cotisation Foncière des Entreprises (environ 1/3 de l'ancienne taxe), la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (représentant environ 50% de l'ancienne taxe) et d'autres produits et dotations non liés à l'activité économique.

L'étude présente l'ensemble des composantes du produit fiscal du territoire à l'exception de la CVAE 2010 (données non disponibles).

L'analyse du produit de fiscalité locale généré par les entreprises touristiques du territoire engendre les remarques suivantes :

• **Saint-Paul** : Le produit fiscal de 2008 provient majoritairement des hôtels et autres structures d'hébergement (60%), suivis ensuite par les entreprises de restauration et de transport aérien représentant une part équivalente (environ 10% chacun). Cette répartition se modifie quelque peu en 2010 et 2011 : si l'hébergement arrive toujours en tête représentant 66% de la richesse, il est suivi par la restauration (13%) et les locations de voitures (9%).

L'analyse globale de la répartition de la richesse fiscale illustre une concentration des recettes sur les activités liées à l'accueil des personnes et traduit ainsi la concentration des touristes sur le territoire.

• **Saint-Denis** : la commune est marquée par la présence de l'aéroport sur le territoire. Ainsi les recettes se répartissent entre l'hébergement (un tiers), la location de voiture (un second tiers) et les activités annexes. La restauration représente 10 à 15% de la richesse totale.

• **Salazie** : de façon traditionnelle, c'est l'activité d'hébergement qui génère la majeure partie des recettes fiscales liées au tourisme (50% à 60% en légère hausse sur la période), suivie par les activités de restauration (20% à 30% des recettes).

• **Sainte-Rose** : les recettes fiscales liées au tourisme proviennent principalement des activités de restauration (plus de 80%). Les activités au caractère touristique le plus fort (hôtels, agences de voyage, location de voiture) génèrent seulement de 5% à 10% de la recette fiscale. Ainsi, Sainte-Rose apparaît à travers ces données une destination de tourisme excursionniste plus que de tourisme de séjour.

• **Cilaos** : les ressources fiscales proviennent de façon classique des services d'hébergement (plus de 60%) et de restauration (20%) positionnant la commune dans le tourisme de séjour. Rappelons à ce titre que la commune de Cilaos est la seconde commune de l'île en capacité d'hébergement par lits.

• **Saint-Pierre** : les recettes fiscales du territoire illustrent la variété des activités offertes par la commune de Saint-Pierre et la positionnent comme une commune dynamique et attractive pour son offre de loisirs. Ainsi, si la restauration arrive en tête générant 50% de la ressource environ, elle est suivie par les activités de loisirs et divertissements à parts égales avec l'hôtellerie (environ 15%). La somme des activités culturelles, sportives et de loisirs représentent d'ailleurs plus de 20% de la ressource générée sur le territoire.

Synthèse des ressources en lien avec le tourisme perçues sur le territoire sur l'ensemble de la période (en K€)

	2008			2009			2010			2011				
	TP	Taxe de séjour	Total	TP	Taxe de séjour	Total	CFE	CVAE**	Taxe de séjour	Total	CFE	CVAE	Taxe de Séjour	Total
Saint-Denis	2 331,1		2 331,1	2 409,5		2 409,5	1 333,7	n.c.		N/A	n.c.	241,2		N/A
Saint-Paul	2 366,6	371,9	2 738,5	n.c.	308,6	N/A	1 040,7	n.c.	523,5	N/A	945,5	155,0	420,3	1 520,8
Sainte-Rose	11,6		11,6	14,2		14,2	6,5	n.c.		N/A	5,6	0,5		6,0
Salazie	27,0		27,0	29,6		29,6	11,4	n.c.		N/A	11,8	3,9		15,7
Saint-Pierre	n.c.		N/A	n.c.		N/A	374,2	n.c.	42,0	N/A	372,2	n.c.	56,0	N/A
Cilaos	n.c.	35,0	N/A	n.c.		N/A	23,1	n.c.	75,0	N/A	22,6	n.c.	100,0	N/A

Notes : n.c. : non communiqué
N/A : non applicable

** Les données 2010 ne sont pas disponibles.

- Le tableau ci-dessus présente l'ensemble des recettes perçues par les collectivités locales du périmètre de l'étude : taxe de séjour et fiscalité des entreprises exerçant une activité à caractère économique.
- Au total, la réforme de la taxe professionnelle a engendré une forte baisse de la recette fiscale (environ -40% sur Saint-Paul par exemple). Néanmoins, un certain nombre de compensations, dotations de garantie et ressources fiscales annexes permettent d'en tempérer l'impact. Les années 2010 et 2011 étant des années de transition, elles ne sauraient présager de la ressource qui sera perçue sur le territoire dans les années à venir.
- La répartition des recettes entre les différentes communes de l'étude montre la prédominance de Saint-Paul (46%) et de Saint-Denis (39%). Soulignons également que sans la taxe de séjour, Saint-Paul ne rassemblerait que 36% de la richesse du territoire. Si la ville de Saint-Denis mettait en œuvre la taxe de séjour, il paraît vraisemblable qu'elle serait alors la première commune de l'île en termes de ressources fiscales liées au tourisme d'après notre évaluation.

The background features abstract geometric shapes in two shades of blue. A dark blue shape is on the left, and a lighter blue shape is on the right, overlapping the dark blue one. The text is positioned on the right side of the slide.

2.2 Les recettes touristiques des entreprises

En 2009, les recettes touristiques de la commune de Saint-Paul représentaient 10,3% de ses recettes totales.

Volume des dépenses des touristes en milliers d'euros

Catégorie	2008		2009		2010	
	Non résidents	Résidents	Non résidents	Résidents	Non résidents	Résidents
Hébergement	33 360	19 341	37 277	21 613	35 839	20 779
Restauration	14 971	18 298	13 311	16 269	13 355	16 323
Location voiture	5 828	1 332	6 515	1 489	7 092	1 620
Cadeaux souvenirs	6 027	—	5 413	—	5 051	—
Loisirs	8 047	6 745	7 407	6 208	6 722	5 634
Autres dépenses	17 090	19 428	19 091	21 702	13 241	15 052
Sous total	85 323	61 028	89 014	63 669	81 299	58 151
Total	146 351		152 682		139 450	

Sources : - « Enquête Flux touristiques », 2010, INSEE / IRT, pour les dépenses des touristes non résidents
- unistatis orsid / Pôle Emploi, pour les ratios d'emploi.

Méthodologie

- Les enquêtes de flux touristiques réalisées par l'INSEE ne prennent pas en compte le commerce comme un poste à part entière.
- Notre analyse n'étudie donc pas le commerce en tant que tel, faute de données disponibles.
- Notons cependant que, dans les Comptes Satellites du Tourisme de 2005, les dépenses touristiques liées au commerce s'élevaient à 242 M€, pour un total de 845 M€.

Commentaires

- La commune de Saint-Paul dispose de la capacité d'hébergement la plus importante de l'île. Il en résulte un niveau de chiffre d'affaires conséquent, compris, entre 52 M€ et 58 M€ en fonction des années, sur la période 2008-2010.
- L'hébergement constitue la première source de chiffre d'affaires généré par l'activité touristique sur cette commune.
- Les autres dépenses et la restauration (hors restauration d'hôtels) constituent les deux autres sources de dépenses constatées sur Saint-Paul.
- Entre 2008 et 2010, les entreprises de la commune de Saint-Paul enregistrent un chiffre d'affaires généré par les touristes résidents et extérieurs compris entre 139,5 M€ et 152,7 M€ par an, sur la période 2008-2010.

En 2009, les recettes touristiques de la commune de Cilaos représentaient 19,8% de ses recettes totales.

Volume des dépenses des touristes en milliers d'euros

Catégorie	2008		2009		2010	
	Non résidents	Résidents	Non résidents	Résidents	Non résidents	Résidents
Hébergement	2 563	1 486	2 930	1 699	3 153	1 828
Restauration	424	518	299	366	412	503
Location voiture	0	0	0	0	0	0
Cadeaux souvenirs	158	–	132	–	107	–
Loisirs	77	65	132	110	141	118
Autres dépenses	1 313	1 492	1 500	1 706	1 165	1 324
Sous total	4 534	3 243	4 992	3 571	4 979	3 561
Total	7 778		8 563		8 540	

Sources : - « Enquête Flux touristiques », 2010, INSEE / IRT, pour les dépenses des touristes non résidents
- unistatis orsid / Pôle Emploi, pour les ratios d'emploi.

Commentaires

- Sur la commune de Cilaos, l'hébergement constitue la première source de recettes touristiques pour les entreprises locales. Les hébergements marchands cumulent un niveau de chiffre d'affaires estimé compris entre 4 M€ et 4,9 M€ par an, sur la période 2008-2010 soit plus de la moitié des dépenses des touristes sur la commune.
- Les dépenses « autres » arrivent ensuite.
- Le chiffre d'affaires global de l'activité touristique est estimé, pour les activités implantées sur la commune de Cilaos, à 7,8 M€ en 2008 et à 8,5 M€ les deux années suivantes.

En 2009, les recettes touristiques de la commune de Sainte-Rose représentaient 10% de ses recettes totales.

Volume des dépenses des touristes en milliers d'euros

Catégorie	2008		2009		2010	
	Non résidents	Résidents	Non résidents	Résidents	Non résidents	Résidents
Hébergement	629	365	808	469	851	493
Restauration	102	124	183	223	165	201
Location voiture	0	0	0	0	0	0
Cadeaux souvenirs	44	-	36	-	34	-
Loisirs	308	258	230	193	28	24
Autres dépenses	322	367	414	470	314	357
Sous total	1 406	1 006	1 672	1 196	1 393	996
Total	2 412		2 867		2 389	

Sources : - « Enquête Flux touristiques », 2010, INSEE / IRT pour les dépenses des touristes non résidents
- unistatis orsid / Pôle Emploi, pour les ratios d'emploi.

Commentaires

- Sainte-Rose est une commune au rayonnement touristique faible eu égard à sa taille d'une part et à sa position géographique d'autre part (partie Est de l'île, où le développement touristique apparaît comme faible).
- Les recettes issues des touristes résidents et non résidents représentent un chiffre d'affaires pour les entreprises locales estimé à 2,4 M€ en 2008. Après une hausse en 2009 à 2,9 M€, il retombe, en 2010, à un niveau analogue à celui de 2008.
- Les dépenses sur l'activité restauration sont faibles du fait du peu d'établissements sur la commune.

En 2009, les recettes touristiques de la commune de Salazie représentaient 12,6% de ses recettes totales.

Volume des dépenses des touristes en milliers d'euros

Catégorie	2008		2009		2010	
	Non résidents	Résidents	Non résidents	Résidents	Non résidents	Résidents
Hébergement	1 169	678	1 818	1 054	1 902	1 103
Restauration	356	435	249	305	280	342
Location voiture	0	0	0	0	0	0
Cadeaux souvenirs	39	–	32	–	21	–
Loisirs	154	129	132	110	0	0
Autres dépenses	599	681	931	1 059	703	799
Sous total	2 317	1 658	3 162	2 262	2 906	2 079
Total	3 975		5 424		4 985	

Sources : - « Enquête Flux touristiques », 2010, INSEE / IRT, pour les dépenses des touristes non résidents
- unistatis orsid / Pôle Emploi, pour les ratios d'emploi.

Commentaires

- Les entreprises de la commune de Salazie enregistrent des dépenses touristiques estimées à entre 4 M€ et 5,4 M€.
- Une fois de plus, l'hébergement est la première source de dépenses, la commune disposant notamment de 3 établissements hôteliers cumulant une soixantaine de chambres. Les hébergements marchands cumulent entre 1,8 M€ et 2,9 M€ de chiffre d'affaires.
- Les dépenses « autres » ainsi que la restauration génèrent des niveaux de chiffre d'affaires significatifs.
- La forte hausse des dépenses touristiques constatée entre 2008 et 2009 (+ 36,5%) est le fait de la croissance de la capacité d'hébergement.

En 2009, les recettes touristiques de la commune de Saint-Pierre représentaient 3,2% de ses recettes totales.

Volume des dépenses des touristes en milliers d'euros

Catégorie	2008		2009		2010	
	Non résidents	Résidents	Non résidents	Résidents	Non résidents	Résidents
Hébergement	2 787	1 616	4 698	2 724	4 805	2 786
Restauration	12 614	15 417	11 965	14 624	12 301	15 035
Location voiture	2 359	539	2 911	665	3 621	827
Cadeaux souvenirs	6 931	–	6 665	–	6 268	–
Loisirs	8 547	7 165	6 518	5 463	4 575	3 835
Autres dépenses	1 428	1 623	2 406	2 735	1 775	2 018
Sous total	34 666	24 796	35 162	25 150	33 346	23 851
Total	59 462		60 313		57 197	

Sources : - « Enquête Flux touristiques », 2010, INSEE / IRT, pour les dépenses des touristes non résidents
- unistatis orsid / Pôle Emploi, pour les ratios d'emploi.

Commentaires

- A la différence de Saint-Paul, la commune de Saint-Pierre enregistre des dépenses touristiques tirées vers le haut par l'activité restauration. La commune jouit, en effet, d'une offre restauration conséquente qui, bien qu'elle soit majoritairement destinée à une clientèle non touristique, est consommée par les touristes résidents et non résidents.
- Les restaurants jouissent d'un chiffre d'affaires généré par les touristes estimé à entre 27 M€ et 28 M€ en fonction des années sur la période 2008-2010.
- Alors que les dépenses de loisirs chutent entre 2008 et 2010 sur la commune, les dépenses touristiques en hébergements sont en croissance du fait de l'accroissement de l'offre en hébergements marchands. Les dépenses des touristes sont estimées, pour l'hébergement, à 4,4 M€ en 2008, puis à 7,4 M€ en 2009 et 7,6 M€ en 2010.
- Sur la commune de Saint-Pierre, nous estimons les dépenses touristiques comprises entre 57,1 M€ et 60,3 M€ en fonction des années, sur la période 2008-2010.

En 2009, les recettes touristiques de la commune de Saint-Denis représentaient 2,5% de ses recettes totales.

Volume des dépenses des touristes en milliers d'euros

Catégorie	2008		2009		2010	
	Non résidents	Résidents	Non résidents	Résidents	Non résidents	Résidents
Hébergement	11 150	6 464	11 264	6 531	12 213	7 081
Restauration	17 463	21 344	15 637	19 112	15 841	19 362
Location voiture	11 794	2 695	12 060	2 756	9 808	2 241
Cadeaux souvenirs	8 846	–	8 662	–	8 069	–
Loisirs	9 240	7 745	8 690	7 285	7 484	6 273
Autres dépenses	5 712	6 493	5 769	6 558	4 512	5 129
Sous total	64 206	45 924	62 082	44 405	57 928	41 434
Total	110 130		106 488		99 361	

Sources : - « Enquête Flux touristiques », 2010, INSEE / IRT, pour les dépenses des touristes non résidents
- unistatis orsid / Pôle Emploi, pour les ratios d'emploi.

Commentaires

- La ville de Saint-Denis affiche une vocation économique et administrative évidente. Principale ville de l'île, elle est, à l'inverse de Saint-Paul, une commune pour laquelle la vocation touristique est largement secondaire.
- Les dépenses touristiques en matière d'hébergement sont comprises entre 17 M€ et 19 M€, soit près de trois fois moins que sur la commune de Saint-Paul. Par ailleurs, les établissements hôteliers de Saint-Denis enregistrent une clientèle de tourisme d'affaires beaucoup plus importante que sur les autres communes de l'île.
- Les nombreux restaurants jouissent des flux touristiques qui fréquentent Saint-Denis le temps d'une visite, d'un shopping ou d'un passage. Les dépenses touristiques en restaurant sont les plus courantes sur Saint-Denis, représentant entre 35 M€ et 39 M€ entre 2008 et 2010.
- Les dépenses de cadeaux souvenirs ainsi que les dépenses autres sont conséquentes. Les magasins du centre-ville ainsi que les centres commerciaux bénéficient des flux touristiques à la recherche de denrées locales et de souvenirs aux meilleurs tarifs.
- En 2010, nous estimons les dépenses touristiques à 100 M€, loin derrière celles estimées sur la commune de Saint-Paul qui sont de 139 M€ la même année.

Volume des dépenses des touristes résidents et non résidents, en milliers d'euros

2008		Île de La Réunion	Saint-Paul	Cilaos	Sainte-Rose	Salazie	Saint-Pierre	Saint-Denis
	Total non résidents	305 632	85 323	4 534	1 406	2 317	34 666	64 206
Total résidents	218 608	61 028	3 243	1 006	1 658	24 796	45 924	
Total	524 240	146 351	7 778	2 412	3 975	59 462	110 130	

2009		Île de La Réunion	Saint-Paul	Cilaos	Sainte-Rose	Salazie	Saint-Pierre	Saint-Denis
	Total non résidents	305 827	89 014	4 992	1 672	3 162	35 162	62 082
Total résidents	218 748	63 669	3 571	1 196	2 262	25 150	44 405	
Total	524 575	152 682	8 563	2 867	5 424	60 313	106 488	

2010		Île de La Réunion	Saint-Paul	Cilaos	Sainte-Rose	Salazie	Saint-Pierre	Saint-Denis
	Total non résidents	296 384	81 299	4 979	1 393	2 906	33 346	57 928
Total résidents	211 993	58 151	3 561	996	2 079	23 851	41 434	
Total	508 377	139 450	8 540	2 389	4 985	57 197	99 361	

Sources : - « Enquête Flux touristiques », 2010, INSEE / IRT, pour les dépenses des touristes non résidents
 - unistatis orsid / Pôle Emploi, pour les ratios d'emploi.

Entre 2008 et 2010, les dépenses des touristes lors de leur séjour sur l'île de La Réunion ont diminué de 15 863 000 €, avec une baisse de 6 615 K€ pour les résidents et de 9 248 K€ pour les non résidents.

The background features abstract geometric shapes in two shades of blue. A dark blue shape is on the left, and a lighter blue shape is on the right, overlapping the dark blue one. The text is positioned on the right side, within the lighter blue area.

2.3 Les investissements généralés par les entreprises privées

2.3 Les investissements générés par les entreprises privées

Cilaos, Sainte-Rose, Saint-Pierre

Investissements générés par les entreprises privées entre 2008 et 2011 et subventions accordées

	Année	Objet	Intitulé Mesure	Montant mesure	Subvention totale
Cilaos	2008	-	-	-	-
	2009	-	-	-	-
	2010	-	-	-	-
	2011	Création de 3 chambres d'hôtes	Amélioration de l'hébergement en milieu rural	31 374 €	14 790 €
		Création de 3 chambres d'hôtes	Amélioration de l'hébergement en milieu rural	20 388 €	10 194 €
	Total 2011			51 762 €	24 984 €
Total 2008-2011			51 762 €	24 984 €	
Moyenne 2008-2011			12 941 €	6 246 €	
Sainte-Rose	2008	-	-	-	-
	2009	Création d'un gîte rural et une chambre d'hôte	Amélioration de l'hébergement en milieu rural	195 887 €	80 000 €
	Total 2009			195 887 €	80 000 €
	2010	-	-	-	-
	2011	-	-	-	-
	Total 2008-2011			195 887 €	80 000 €
Moyenne 2008-2011			48 972 €	20 000 €	
Saint-Pierre	2008	-	-	-	-
	2009	Rénovation d'un hôtel 2 étoiles	Hôtels classés	226 805 €	67 046 €
	Total 2009			226 805 €	67 046 €
	2010	-	-	-	-
	2011	Création d'un hôtel 3 étoiles	Hôtels classés	6 649 154 €	1 500 000 €
		Création de 3 chambres d'hôtes	Amélioration de l'hébergement en milieu rural	285 244 €	109 477 €
2011	Création d'un sentier d'interprétation autour du café	Qualité de vie / diversification	49 950 €	37 463 €	
Total 2011			6 984 348 €	1 646 939 €	
Total 2008-2011			7 211 153 €	1 713 985 €	
Moyenne 2008-2011			1 802 788 €	428 496 €	

Source : DAE Région Réunion, calculs Abaksys – Retraitement KPMG

2.3 Les investissements générés par les entreprises privées Salazie, Saint-Paul

Investissements générés par les entreprises privées entre 2008 et 2011 et subventions accordées

Salazie	Année	Objet	Intitulé Mesure	Montant mesure	Subvention totale
	2008	–	–	–	–
	2009	–	–	–	–
	2010	–	–	–	–
	2011	Création d'un hôtel 4 étoiles	Hôtels classés	6 764 292 €	2 160 000 €
Total 2011			6 764 292 €	2 160 000 €	
Total 2008-2011			6 764 292 €	2 160 000 €	
Moyenne 2008-2011			1 691 073 €	540 000 €	

Saint-Paul	Année	Objet	Intitulé Mesure	Montant mesure	Subvention totale
	2008	Rénovation d'un hôtel 3 étoiles	Hôtels classés	703 495 €	148 140 €
	2008	Rénovation et extension d'un hôtel 2 étoiles	Hôtels classés	246 612 €	88 882 €
	2008	Rénovation d'un hôtel 4 étoiles	Hôtels classés	2 593 383,00 €	760 000 €
	Total 2008			3 543 490 €	997 022 €
	2009	Création de 2 gîtes ruraux	Amélioration de l'hébergement en milieu rural	307 938 €	80 000 €
	Total 2009			307 938 €	80 000 €
	2010	Rénovation de salle d'exposition	Loisirs touristiques	72 582 €	27 773 €
	2010	Rénovation et extension d'un hôtel 2 étoiles	Hôtels classés	1 704 135 €	323 832 €
	2010	Création d'un nouveau restaurant et rénovation parties communes	Hôtels classés	333 879 €	15 518 €
	2010	Création d'un lieu d'accueil	Loisirs touristiques	27 650 €	8 507 €
	Total 2010			2 138 246 €	375 630 €
	2011	Rénovation d'un centre de plongée	Loisirs touristiques	85 274 €	34 110 €
	2011	Rénovation d'un hôtel 3 étoiles	Hôtels classés	408 866 €	155 176 €
	2011	Rénovation d'un restaurant	Restaurants classés	23 296 €	6 989 €
2011	Création de 2 chambres d'hôtes	Amélioration de l'hébergement en milieu rural	289 909 €	80 538 €	
Total 2011			807 345 €	276 812 €	
Total 2008-2011			6 797 019 €	1 729 464 €	
Moyenne 2008-2011			1 699 255 €	432 366 €	

Source : DAE Région Réunion, calculs Abaksys – Retraitement KPMG

2.3 Les investissements générés par les entreprises privées Saint-Denis

Investissements générés par les entreprises privées entre 2008 et 2011 et subventions accordées

Année	Objet	Intitulé Mesure	Montant mesure	Subvention totale
2008	Rénovation d'un restaurant	Restaurants classés	103 492 €	41 059 €
Total 2008			103 492 €	41 059 €
2009	Rénovation d'un hôtel 3 étoiles	Hôtels classés	461 769 €	116 348 €
2009	Création d'un hôtel 3 étoiles	Hôtels classés	2 095 530 €	760 000 €
2009	ASSOCIATION ANTHURIUM HOTELS	Actions collectives de promotion sur les marchés européens prioritaires au SDATR	105 700 €	105 023 €
2009	OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DU NORD DE LA REUNION	Mise en place d'actions collectives de prospection et de promotion sur le marché local – organisation et professionnalisation de filières d'activités touristiques.	6 893 €	6 893 €
Total 2009			2 669 892 €	988 265 €
2010	Relais Départemental des Gîtes de France de la Réunion (RDGFR)	Participation au Salon Régal & Tourisme	18 368 €	14 694 €
2010	Union des Hôteliers de la Réunion (UHR)	Participation au Salon Régal & Tourisme	42 250 €	33 800 €
2010	Union des Hôteliers de la Réunion (UHR)	Participation au Salon Régal & Tourisme	32 439 €	25 951 €
2010	Office de Tourisme Intercommunal du nord de la Réunion (OTI Nord)	Chéquier promotionnel du Beau-Pays	81 814 €	65 451 €
Total 2010			174 870 €	139 896 €
2011	Rénovation d'un restaurant	Restaurants classés	71 338 €	21 401 €
2011	Création d'un hôtel 3 étoiles	Hôtels classés	4 476 551 €	600 000 €
Total 2011			4 547 889 €	621 401 €
Total 2008-2011			7 496 143 €	1 790 621 €
Moyenne 2008-2011			1 874 036 €	447 655 €

Source : DAE Région Réunion, calculs Abaksys – Retraitement KPMG

Saint-Denis

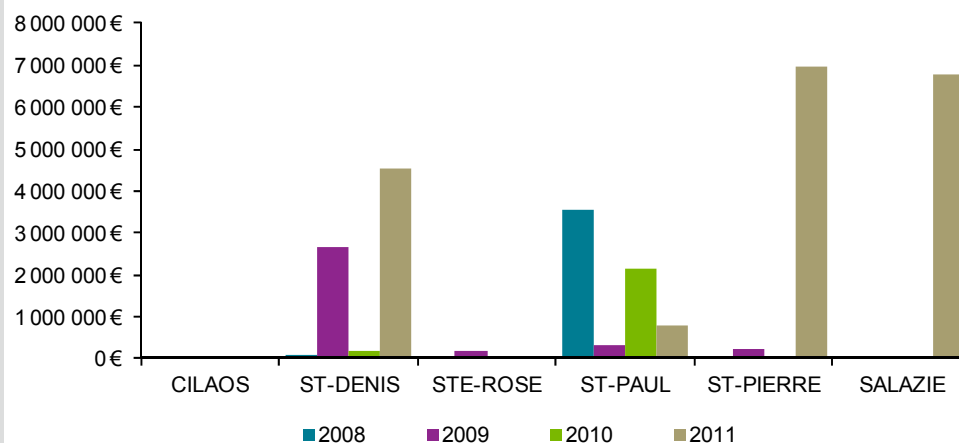
2.3 Les investissements générés par les entreprises privées

Synthèse (1/2)

L'année 2011 est marquée par une nette reprise des investissements, après des années plus difficiles faisant suite à la catastrophe sanitaire de 2006 (épidémie de Chikungunya), qui a fortement impacté la demande touristique : les arrivées touristiques se sont effondrées, passant de 409 000 en 2005 à 278 800 en 2006 (source : IRT).

Investissements générés par les entreprises privées entre 2008 et 2011 et subventions accordées

	2008	2009	2010	2011	TOTAL 2008-2011	Moyenne 2008 - 2011
CILAOIS	Néant	Néant	Néant	51 762 €	51 762 €	12 941 €
ST-DENIS	103 492 €	2 669 892 €	174 870 €	4 547 889 €	7 496 143 €	1 874 036 €
STE-ROSE	Néant	195 887 €	Néant	Néant	195 887 €	48 972 €
ST-PAUL	3 543 490 €	307 938 €	2 138 246 €	807 345 €	6 797 019 €	1 699 255 €
ST-PIERRE	Néant	226 805 €	Néant	6 984 348 €	7 211 153 €	1 802 788 €
SALAZIE	Néant	Néant	Néant	6 764 292 €	6 764 292 €	1 691 073 €
TOTAL	3 646 982 €	3 400 522 €	2 313 116 €	19 155 637 €	28 516 257 €	7 129 064 €



Source : DAE Région Réunion, calculs Abaksys – Retraitement KPMG

Méthode

- Les données analysées dans cette partie sont issues des dossiers de demandes de subventions. Elles intègrent donc les éléments les plus significatifs pour chacune des 6 communes étudiées, mais ne sont pas exhaustives. Par ailleurs, les écarts s'expliquent par la nature même de ces données, ainsi que par les différences caractéristiques de chaque commune.

Commentaires

- L'investissement moyen par projet sur les 6 communes considérées est de 919 879 €.
- Les investissements sont utilisés à des fins de rénovations de structures déjà existantes. Les créations concernent ainsi seulement 10 projets d'investissement quand les rénovations en représentent 12.
- On compte, sur ces 4 années, 18 investissements dans des projets d'hébergement (création et rénovation confondues), avec un montant moyen de 1 527 166 €. La restauration ne concerne que 4 projets, pour une dépense moyenne de 133 001 €.

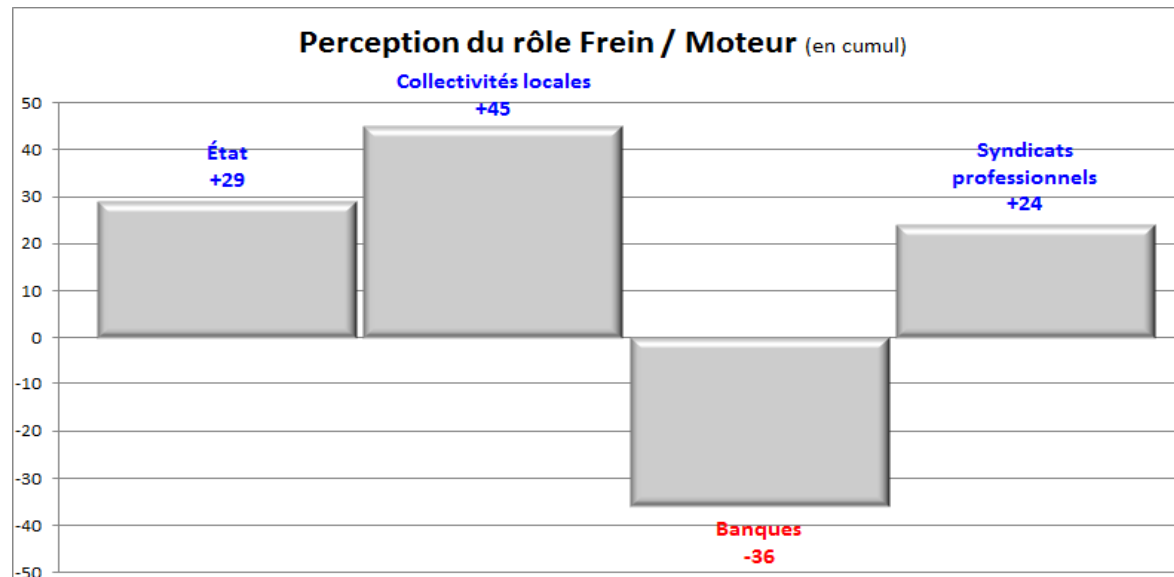
Les Collectivités locales sont les plus moteurs aux yeux des professionnels, suivies de l'État et des syndicats professionnels. Seules les banques présentent un score négatif.

Appréciation du rôle de partenaires identifiés - méthodologie

- Pour ajouter un élément qualitatif à la dynamique de l'observation des données sur les investissements privés au cours des quatre dernières années, il a été demandé à 21 professionnels privés, investisseurs ou non ces dernières années, d'identifier sur une échelle de -5 à +5 l'appréciation du rôle frein ou moteur de certains partenaires dans les opérations d'investissements touristiques : État, Collectivités locales, Banques, Syndicats ou groupement professionnels significatifs.
- Un zéro est attribué lorsque le partenaire est jugé neutre, ni frein, ni moteur.

Commentaires

- L'État est jugé plutôt moteur, même s'il s'est trouvé quelques avis très négatifs à -5.
- Les Collectivités locales sont considérées davantage moteur que l'État, réunissant plus d'avis au-dessus de zéro.
- Les banques, avec une forte majorité d'avis à -5, sont perçues comme un frein, en lien avec une image globalement dégradée par ailleurs.
- Petite surprise, les syndicats professionnels ne sont pas toujours considérés comme moteurs.



Source : DAE Région Réunion, calculs Abaksys

The background features several overlapping geometric shapes in two shades of blue: a dark blue and a lighter blue. A dark blue trapezoidal shape is on the left, partially overlapping a lighter blue trapezoidal shape that extends towards the top right. A large, dark blue trapezoidal shape is positioned at the bottom, overlapping the other shapes and extending across the width of the page.

2.4 Les emplois touristiques

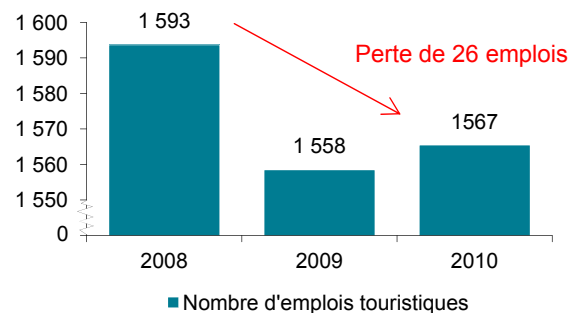
En 2010, la part de l'emploi touristique salarié sur l'emploi salarié total de la commune de Saint-Paul était de 10,4%.

Nombre d'emplois touristiques

Catégorie des emplois salariés	2008	2009	2010
Hôtels et autres moyens d'hébergement	742	738	716
Services de restauration	344	312	316
Transports aériens, routiers et par eau de voyageurs	79	82	83
Location de véhicules automobiles	45	50	49
Services d'agences de voyages	79	67	63
Arts drama., musées et autres serv. culturels	11	15	14
Sports et autres services sportifs récréatifs	58	65	76
Autres services de loisirs et de divertissement	91	87	106
Nombre d'emplois touristiques salariés	1 450	1 416	1 424
Nombre d'emplois touristiques non salariés	143	142	143
Total emplois touristiques	1 593	1 558	1 567

Sources : - « Les comptes satellites du tourisme », 2005, INSEE / IEDOM, pour les taux de touristicité,
- unistatis orsid / Pôle Emploi, pour le nombre d'emplois.

Evolution de l'emploi touristique sur 3 ans



Sources : - « Les comptes satellites du tourisme », 2005, INSEE / IEDOM, pour les taux de touristicité,
- unistatis orsid / Pôle Emploi, pour le nombre d'emplois.

Retraitement KPMG THL

Commentaires

- Au sens des activités caractéristiques du tourisme, et après application du taux de touristicité (part des emplois réellement liés à l'activité touristique), la commune de Saint-Paul présente, avec la commune de Saint-Denis, la première concentration d'emplois touristiques de l'île.
- Nous estimons les emplois touristiques de Saint-Paul à 1 567 emplois en 2010 contre 1 593 en 2008. L'évolution de l'emploi est plutôt stable.
- Les hébergements marchands de la ville emploient près de la moitié des emplois touristiques.
- Les restaurants concentrent, après application des taux de touristicité, le deuxième employeur de la station en matière d'emplois touristiques.

Nombre d'emplois touristiques, avec et sans application du taux de touristicité

	2008	2009	2010
Total emplois touristiques avec application des taux de touristicité	1 593	1 558	1 567
Total emplois touristiques sans application des taux de touristicité	3 601	3 567	3 577

Sources : - « Les comptes satellites du tourisme », 2005, INSEE / IEDOM, pour les taux de touristicité,
- unistatis orsid / Pôle Emploi, pour le nombre d'emplois.

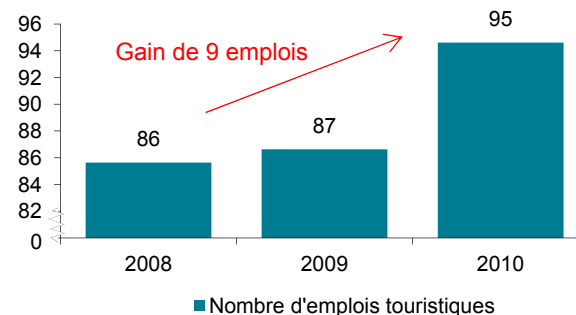
En 2010, la part de l'emploi touristique salarié sur l'emploi salarié total de la commune de Cilaos était de 23%.

Nombre d'emplois touristiques

Catégorie des emplois salariés	2008	2009	2010
Hôtels et autres moyens d'hébergement	57	58	63
Services de restauration	10	7	10
Transports aériens, routiers et par eau de voyageurs	8	8	9
Location de véhicules automobiles	0	0	0
Services d'agences de voyages	0	0	0
Arts drama., musées et autres serv. culturels	0	0	0
Sports et autres services sportifs récréatifs	2	2	2
Autres services de loisirs et de divertissement	1	4	3
Nombre d'emplois touristiques salariés	78	79	86
Nombre d'emplois touristiques non salariés	8	8	9
Total emplois touristiques	86	87	95

Sources : - « Les comptes satellites du tourisme », 2005, INSEE / IEDOM, pour les taux de touristicité,
- unistatis orsid / Pôle Emploi, pour le nombre d'emplois.

Evolution de l'emploi touristique sur 3 ans



Sources : - « Les comptes satellites du tourisme », 2005, INSEE / IEDOM, pour les taux de touristicité,
- unistatis orsid / Pôle Emploi, pour le nombre d'emplois.

Retraitement KPMG THL

Commentaires

- Les emplois générés directement par l'activité touristique sont estimés, en 2010, à 95 emplois dans les entreprises implantées sur la commune de Cilaos.
- On constate une croissance faible mais régulière de l'emploi touristique.
- Les hébergements marchands sont les premiers créateurs d'emploi loin devant les activités de restauration.
- Les restaurants de Cilaos, contrairement à ceux de Saint-Denis ou de Saint-Paul sont largement consommés par une clientèle touristique. La réalité de l'économie de Cilaos en matière d'emplois se trouve plus proche de 189 emplois en 2010 que de 95 emplois.

Nombre d'emplois touristiques, avec et sans application du taux de touristicité

	2008	2009	2010
Total emplois touristiques avec application des taux de touristicité	86	87	95
Total emplois touristiques sans application des taux de touristicité	175	171	189

Sources : - « Les comptes satellites du tourisme », 2005, INSEE / IEDOM, pour les taux de touristicité,
- unistatis orsid / Pôle Emploi, pour le nombre d'emplois.

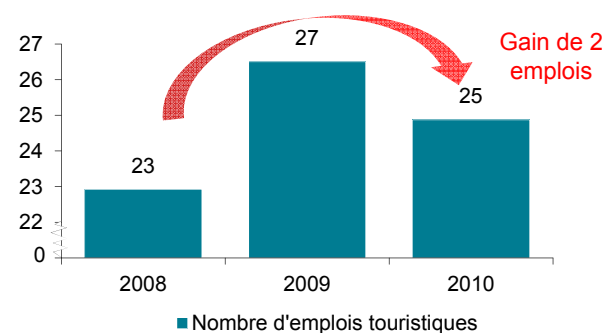
En 2010, la part de l'emploi touristique salarié sur l'emploi salarié total de la commune de Sainte-Rose était de 9,3%.

Nombre d'emplois touristiques

Catégorie des emplois salariés	2008	2009	2010
Hôtels et autres moyens d'hébergement	14	16	17
Services de restauration	2	4	4
Transports aériens, routiers et par eau de voyageurs	1	1	1
Location de véhicules automobiles	0	0	0
Services d'agences de voyages	0	0	0
Arts drama., musées et autres serv. culturels	0	0	0
Sports et autres services sportifs récréatifs	0	0	1
Autres services de loisirs et de divertissement	4	3	0
Nombre d'emplois touristiques salariés	21	25	23
Nombre d'emplois touristiques non salariés	2	2	2
Total emplois touristiques	23	27	25

Sources : - « Les comptes satellites du tourisme », 2005, INSEE / IEDOM, pour les taux de touristicité,
- unistatis orsid / Pôle Emploi, pour le nombre d'emplois.

Evolution de l'emploi touristique sur 3 ans



Sources : - « Les comptes satellites du tourisme », 2005, INSEE / IEDOM, pour les taux de touristicité,
- unistatis orsid / Pôle Emploi, pour le nombre d'emplois.

Retraitement KPMG THL

Commentaires

- Nous estimons l'emploi touristique de la commune à 25 emplois, en 2010, principalement concentrés sur le volet hébergement.
- L'impact sur l'emploi de l'activité touristique montre la faiblesse de cette économie pour la commune.
- Nous notons avec le tableau ci-dessous que les écarts entre le total des emplois touristiques, avec et sans application du taux de touristicité, ne sont pas aussi importants que pour des communes comme Saint-Denis. Cette petite commune de l'Est de l'île repose sur quelques activités notamment dans les filières touristiques.

Nombre d'emplois touristiques, avec et sans application du taux de touristicité

	2008	2009	2010
Total emplois touristiques avec application des taux de touristicité	23	27	25
Total emplois touristiques sans application des taux de touristicité	36	43	41

Sources : - « Les comptes satellites du tourisme », 2005, INSEE / IEDOM, pour les taux de touristicité,
- unistatis orsid / Pôle Emploi, pour le nombre d'emplois.

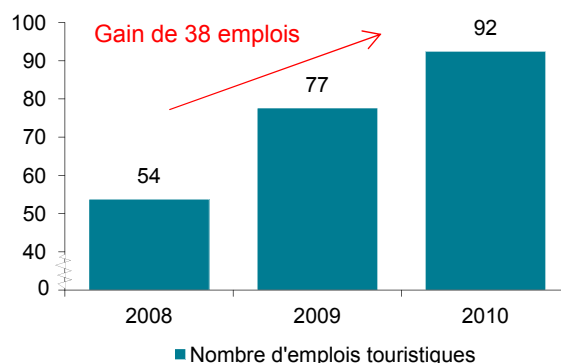
En 2010, la part de l'emploi touristique salarié sur l'emploi salarié total de la commune de Salazie était de 20,8%.

Nombre d'emplois touristiques

Catégorie des emplois salariés	2008	2009	2010
Hôtels et autres moyens d'hébergement	26	36	38
Services de restauration	8	6	7
Transports aériens, routiers et par eau de voyageurs	1	1	1
Location de véhicules automobiles	0	0	0
Services d'agences de voyages	12	25	38
Arts drama., musées et autres serv. culturels	1	1	0
Sports et autres services sportifs récréatifs	1	1	1
Autres services de loisirs et de divertissement	0	1	0
Nombre d'emplois touristiques salariés	49	70	84
Nombre d'emplois touristiques non salariés	5	7	8
Total emplois touristiques	54	77	92

Sources : - « Les comptes satellites du tourisme », 2005, INSEE / IEDOM, pour les taux de touristicité,
- unistatis orsid / Pôle Emploi, pour le nombre d'emplois.

Evolution de l'emploi touristique sur 3 ans



Sources : - « Les comptes satellites du tourisme », 2005, INSEE / IEDOM, pour les taux de touristicité,
- unistatis orsid / Pôle Emploi, pour le nombre d'emplois.

Retraitement KPMG THL

Commentaires

- La commune de Salazie se caractérise par une forte hausse de l'emploi touristique. Nous l'estimons à 92 emplois en 2010, soit 38 nouveaux emplois depuis 2008.
- Les hébergements marchands ainsi que les agences de voyages et intermédiaires assimilés sont les principaux créateurs d'emplois touristiques.
- Comme pour la commune de Sainte-Rose, l'application des taux de touristicité modifie le total des emplois touristiques dans des proportions nettement moins élevées que pour Saint-Denis.
- Sur la commune de Salazie, la véritable mesure de l'emploi touristique se trouve plus proche de 116 emplois en 2010 que de 92 emplois.

Nombre d'emplois touristiques, avec et sans application du taux de touristicité

	2008	2009	2010
Total emplois touristiques avec application des taux de touristicité	54	77	92
Total emplois touristiques sans application des taux de touristicité	81	102	116

Sources : - « Les comptes satellites du tourisme », 2005, INSEE / IEDOM, pour les taux de touristicité,
- unistatis orsid / Pôle Emploi, pour le nombre d'emplois.

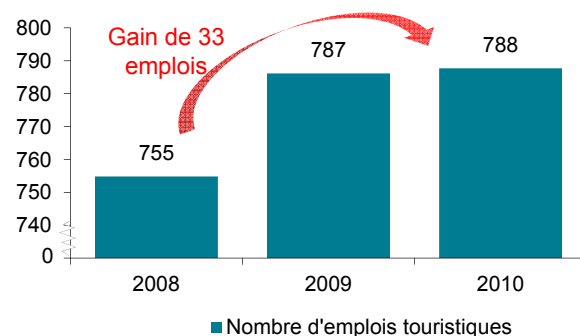
En 2010, la part de l'emploi touristique salarié sur l'emploi salarié total de la commune de Saint-Pierre était de 4,3%.

Nombre d'emplois touristiques

Catégorie des emplois salariés	2008	2009	2010
Hôtels et autres moyens d'hébergement	62	93	96
Services de restauration	290	281	291
Transports aériens, routiers et par eau de voyageurs	66	73	73
Location de véhicules automobiles	38	39	35
Services d'agences de voyages	64	59	63
Arts drama., musées et autres serv. culturels	7	7	8
Sports et autres services sportifs récréatifs	55	72	71
Autres services de loisirs et de divertissement	105	91	78
Nombre d'emplois touristiques salariés	687	715	716
Nombre d'emplois touristiques non salariés	68	72	72
Total emplois touristiques	755	787	788

Sources : - « Les comptes satellites du tourisme », 2005, INSEE / IEDOM, pour les taux de touristicité,
- unistatis orsid / Pôle Emploi, pour le nombre d'emplois.

Evolution de l'emploi touristique sur 3 ans



Sources : - « Les comptes satellites du tourisme », 2005, INSEE / IEDOM, pour les taux de touristicité,
- unistatis orsid / Pôle Emploi, pour le nombre d'emplois.

Retraitement KPMG THL

Commentaires

- A la différence de Saint-Paul, Saint-Pierre n'est pas une ville qui accueille une forte densité d'hébergements touristiques.
- A l'inverse, l'offre de restauration, qui se destine d'abord à la clientèle locale, génère de nombreux emplois touristiques (même si la majorité des emplois des restaurants sont considérés comme n'étant pas impactés par l'activité touristique sinon par l'activité économique locale et la population locale).
- Nous estimons l'emploi touristique de la commune de Saint-Pierre à 788 emplois en 2010.
- Sans application du taux de touristicité, on dénombre 1842 emplois en 2010. Néanmoins, l'activité restauration notamment, qui impacte beaucoup ces chiffres, est fortement influencée par les besoins de la population locale dans une consommation que l'on ne peut qualifier de touristique.

Nombre d'emplois touristiques, avec et sans application du taux de touristicité

	2008	2009	2010
Total emplois touristiques avec application des taux de touristicité	755	787	788
Total emplois touristiques sans application des taux de touristicité	1 822	1 845	1 842

Sources : - « Les comptes satellites du tourisme », 2005, INSEE / IEDOM, pour les taux de touristicité,
- unistatis orsid / Pôle Emploi, pour le nombre d'emplois.

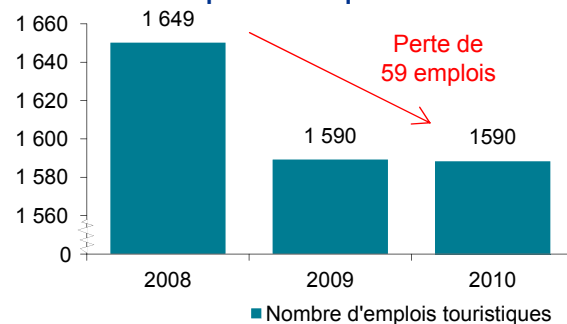
En 2010, la part de l'emploi touristique salarié sur l'emploi salarié total de la commune de Saint-Denis était de 3,8%.

Nombre d'emplois touristiques

Catégorie des emplois salariés	2008	2009	2010
Hôtels et autres moyens d'hébergement	248	223	244
Services de restauration	402	367	375
Transports aériens, routiers et par eau de voyageurs	174	169	170
Location de véhicules automobiles	96	99	77
Services d'agences de voyages	269	258	274
Arts drama., musées et autres serv. culturels	109	115	84
Sports et autres services sportifs récréatifs	109	119	117
Autres services de loisirs et de divertissement	95	95	103
Nombre d'emplois touristiques salariés	1 501	1 445	1 445
Nombre d'emplois touristiques non salariés	148	145	145
Total emplois touristiques	1 649	1 590	1 590

Sources : - « Les comptes satellites du tourisme », 2005, INSEE / IEDOM, pour les taux de touristicité,
- unistatis orsid / Pôle Emploi, pour le nombre d'emplois.

Evolution de l'emploi touristique sur 3 ans



Sources : - « Les comptes satellites du tourisme », 2005, INSEE / IEDOM, pour les taux de touristicité,
- unistatis orsid / Pôle Emploi, pour le nombre d'emplois.

Retraitement KPMG THL

Commentaires

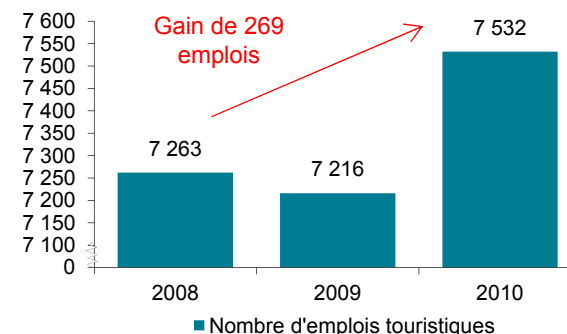
- La commune de Saint-Denis affiche une faible densité d'emplois touristiques au regard de l'emploi total généré par son tissu économique.
- Le volume d'emplois touristiques n'en demeure pas moins important : les activités touristiques génèrent en 2010, 1 590 emplois touristiques.
- La restauration d'abord, mais aussi les hôtels (impactés par l'activité du tourisme d'affaires) et les services d'agences de voyages et intermédiaires de vacances sont les principaux pourvoyeurs d'emplois touristiques.
- L'emploi touristique est plutôt stagnant sur la période 2008 / 2010, avec une baisse constatée de moins de 4%.
- Nous remarquons avec le tableau ci-dessous l'importance d'appliquer les taux de touristicité sur les emplois de la commune de Saint-Denis. En effet, la restauration, par exemple, génère de nombreux emplois sans pour autant être nécessairement liée à une activité touristique.

	2008	2009	2010
Total emplois touristiques avec application des taux de touristicité	1 649	1 590	1 590
Total emplois touristiques sans application des taux de touristicité	3 356	3 284	3 202

Sources : - « Les comptes satellites du tourisme », 2005, INSEE / IEDOM, pour les taux de touristicité,
- unistatis orsid / Pôle Emploi, pour le nombre d'emplois.

Evolution du nombre d'emplois touristiques sur l'ensemble de l'île de La Réunion

Catégorie des emplois salariés	2008	2009	2010
Hôtels et autres moyens d'hébergement	1 523	1 536	1 556
Services de restauration	1 547	1 474	1 539
Transports aériens, routiers et par eau de voyageurs	1 252	1 420	1 460
Location de véhicules automobiles	414	394	400
Services d'agences de voyages	618	560	671
Arts drama., musées et autres serv. culturels	201	214	181
Sports et autres services sportifs récréatifs	468	553	626
Autres services de loisirs et de divertissement	586	409	413
Nombre d'emplois touristiques salariés	6 609	6 559	6 847
Nombre d'emplois touristiques non salariés	654	657	685
Total emplois touristiques	7 263	7 216	7 532



Evolution du nombre d'emplois touristiques sur les 6 communes étudiées, entre 2008 et 2010

Catégorie	2008						2009						2010					
	St-Paul	Cilaos	Ste-Rose	Salazie	St-Pierre	St-Denis	St-Paul	Cilaos	Ste-Rose	Salazie	St-Pierre	St-Denis	St-Paul	Cilaos	Ste-Rose	Salazie	St-Pierre	St-Denis
Hôtels et autres moyens d'hébergement	742	57	14	26	62	248	738	58	16	36	93	223	716	63	17	38	96	244
Services de restauration	344	10	2	8	290	402	312	7	4	6	281	367	316	10	4	7	291	375
Transports aériens, routiers et par eau de voyageurs	79	8	1	1	66	174	82	8	1	1	73	169	83	9	1	1	73	170
Location de véhicules automobiles	45	0	0	0	38	96	50	0	0	0	39	99	49	0	0	0	35	77
Services d'agences de voyages	79	0	0	12	64	269	67	0	0	25	59	258	63	0	0	38	63	274
Arts drama., musées et autres serv. culturels	11	0	0	1	7	109	15	0	0	1	7	115	14	0	0	0	8	84
Sports et autres services sportifs récréatifs	58	2	0	1	55	109	65	2	0	1	72	119	76	2	1	1	71	117
Autres services de loisirs et de divertissement	91	1	4	0	105	95	87	4	3	1	91	95	106	3	0	0	78	103
Nombre d'emplois touristiques salariés	1 450	78	21	49	687	1 501	1 416	79	25	70	715	1 445	1 424	86	23	84	716	1 445
Nombre d'emplois touristiques non salariés	143	8	2	5	68	148	142	8	2	7	72	145	143	9	2	8	72	145
Total emplois touristiques	1 593	86	23	54	755	1 649	1 558	87	27	77	787	1 590	1 567	95	25	92	788	1 590

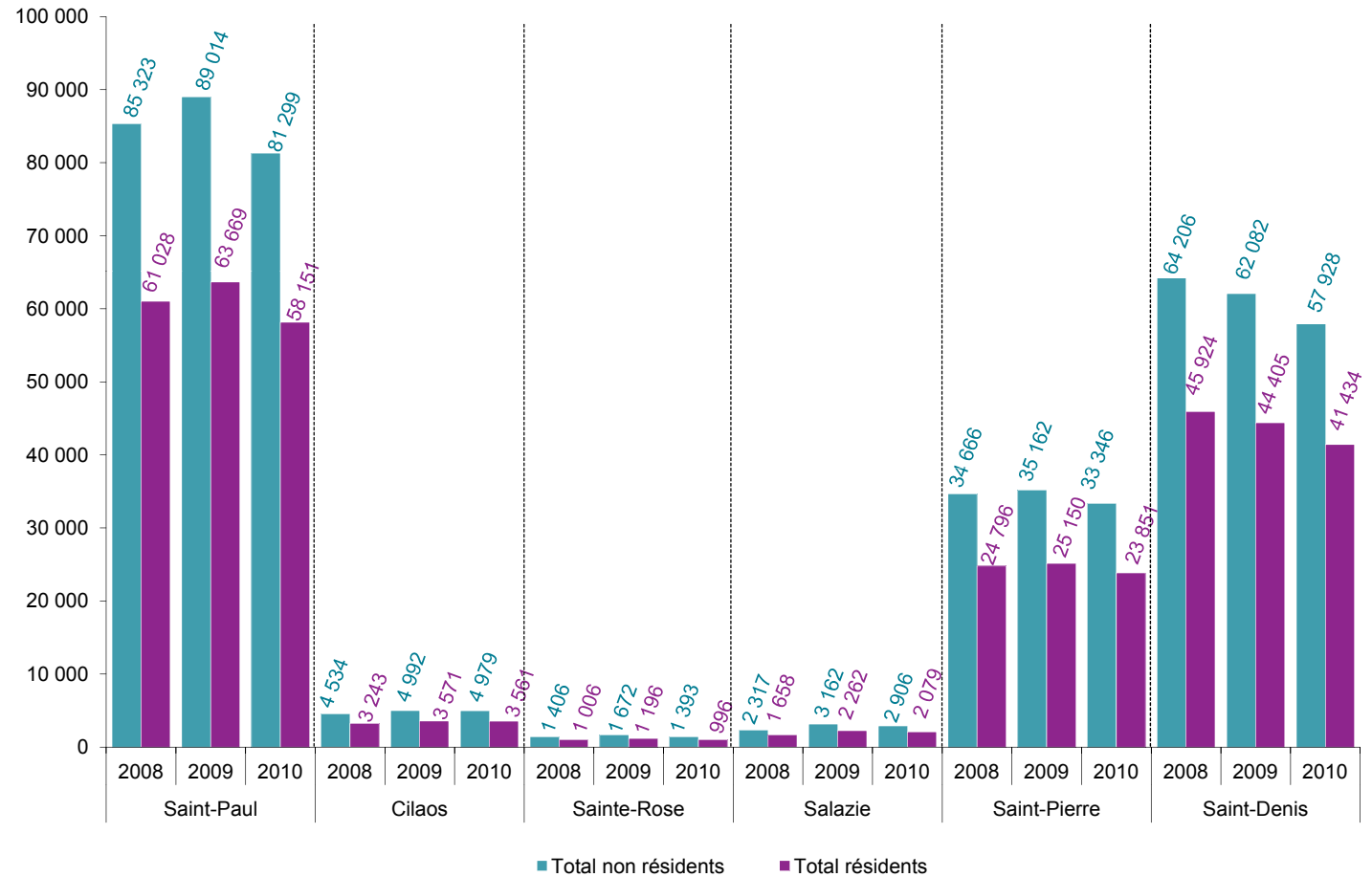
Sources de ces deux tableaux : - « Les comptes satellites du tourisme », 2005, INSEE / IEDOM, pour les taux de touristicité,
- unistatis orsid / Pôle Emploi, pour le nombre d'emplois.



cutting through complexity™

3/ Mesure du poids des clientèles locales et externes

Estimation de la volumétrie des dépenses des touristes résidents et non résidents sur les 6 communes, de 2008 à 2010, en milliers d'euros



Sources : - « Enquête Flux touristiques », 2010, INSEE / IRT, pour les dépenses des touristes non résidents
 - unistatis orsid / Pôle Emploi, pour les ratios d'emploi.



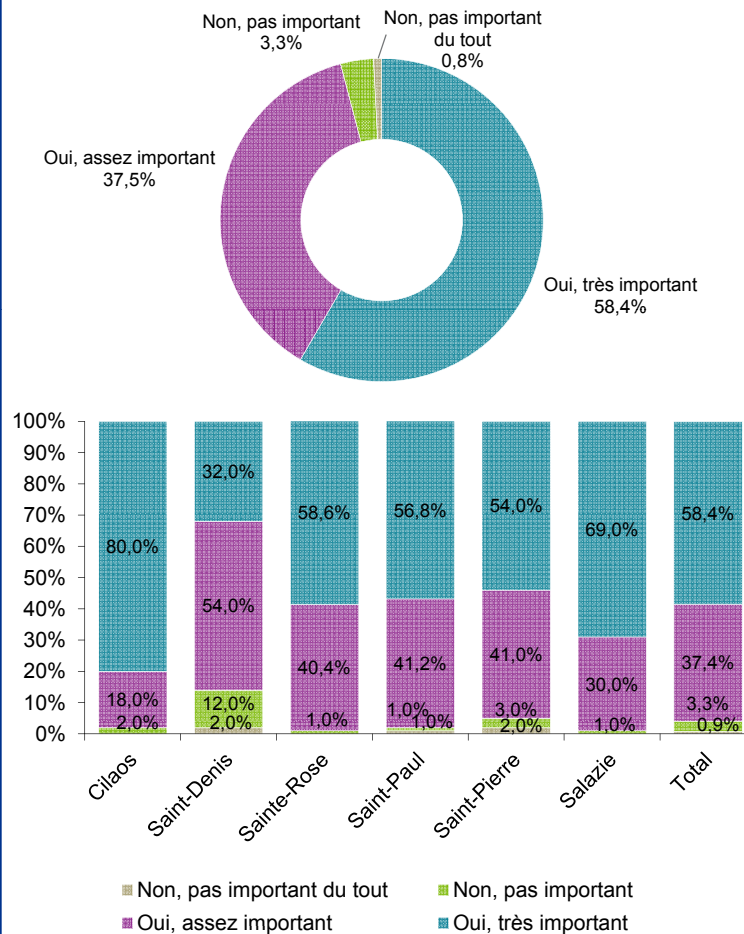
cutting through complexity™

4/ Mesure de l'adhésion de la population au tourisme

On note la quasi-unanimité des réponses quant à l'importance du tourisme (très important + assez important = 95,9%). Ce secteur est notamment considéré comme « très important » pour près de 60% des personnes interrogées. À Saint-Denis, si l'importance est perçue de manière moins forte, elle conserve tout de même un score très élevé (très important + assez important = 86%).

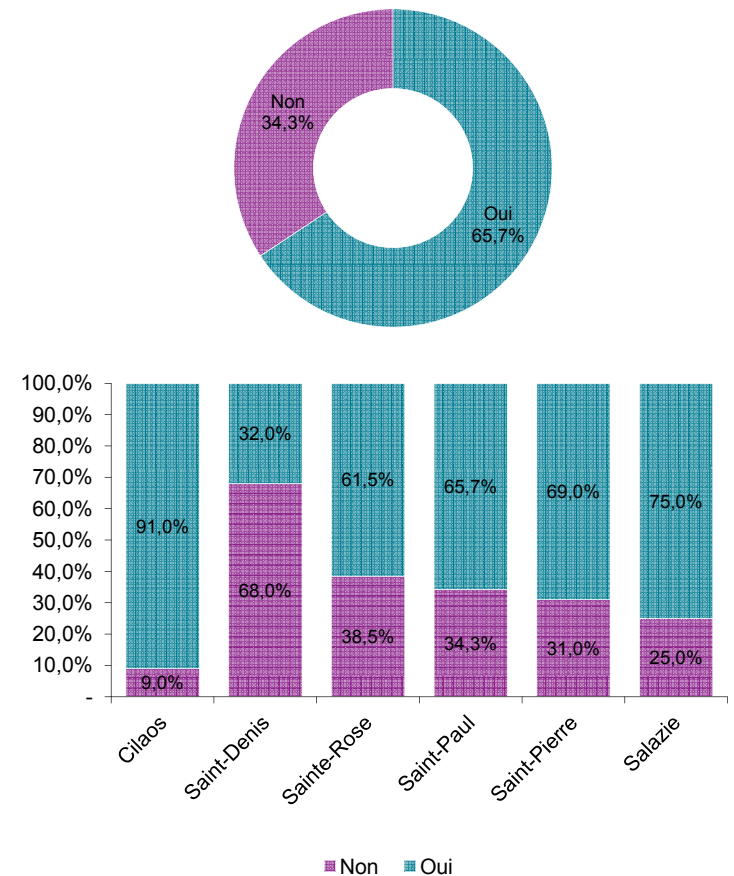
En écho à cette perception de l'importance du tourisme, les foyers considèrent le plus souvent (65,7%) que les communes font le choix du développement touristique sur leur territoire. Sur cette même question, Cilaos et Saint-Denis se distinguent aux deux extrêmes de la distribution des réponses.

Le tourisme est-il important pour votre commune?



Source : Enquête réalisée par Abaksys auprès d'un panel de 606 personnes, réparties sur 6 communes

Votre commune fait-elle le choix du développement touristique sur son territoire?

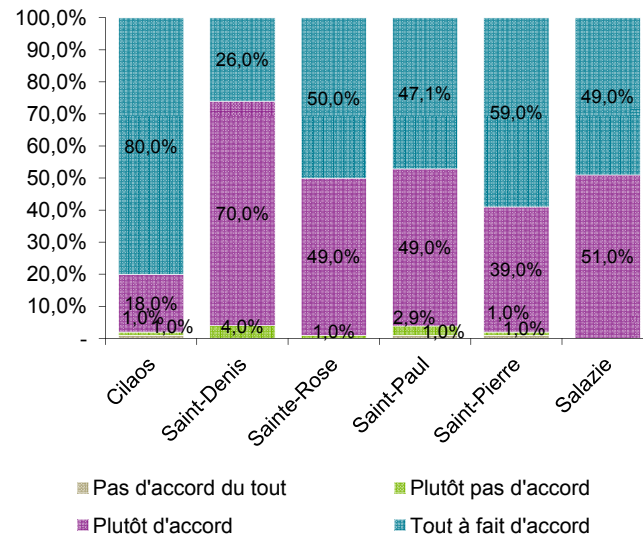
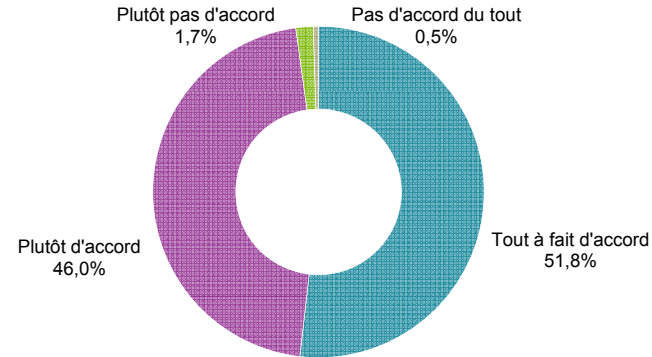


Source : Enquête réalisée par Abaksys auprès d'un panel de 606 personnes, réparties sur 6 communes

Le choix de développer le tourisme dans sa commune est largement plébiscité par les foyers interrogés. On note toutefois des variations selon les communes, qui peuvent être mises en parallèle avec la perception des choix faits par les communes vue précédemment.

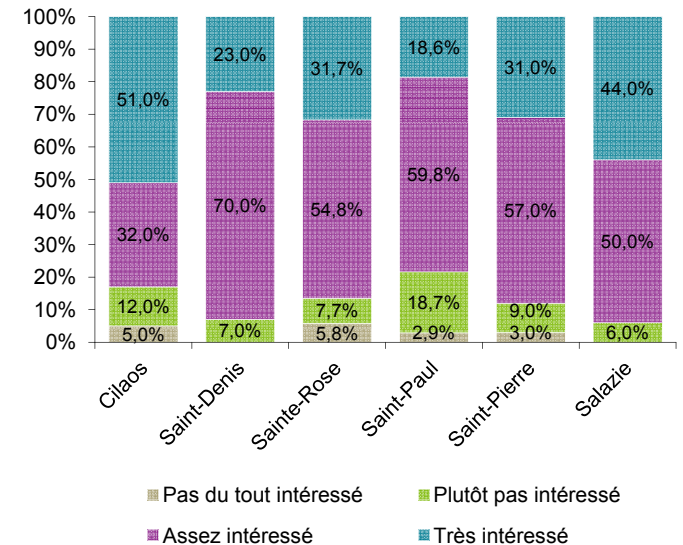
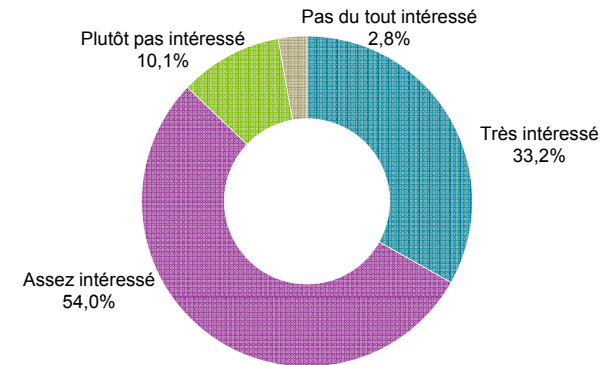
Si l'intérêt à titre personnel pour le développement touristique est un peu moins marqué que l'accord, il reste à un niveau très élevé. Les variations de l'intérêt selon les territoires sont également moins marquées, avec Cilaos et Saint-Denis toujours aux deux extrémités.

A titre personnel, par rapport au choix de développer le tourisme sur votre commune, êtes-vous...



Source : Enquête réalisée par Abaksys auprès d'un panel de 606 personnes, réparties sur 6 communes

Par rapport au choix de développer le tourisme dans votre commune, êtes-vous...



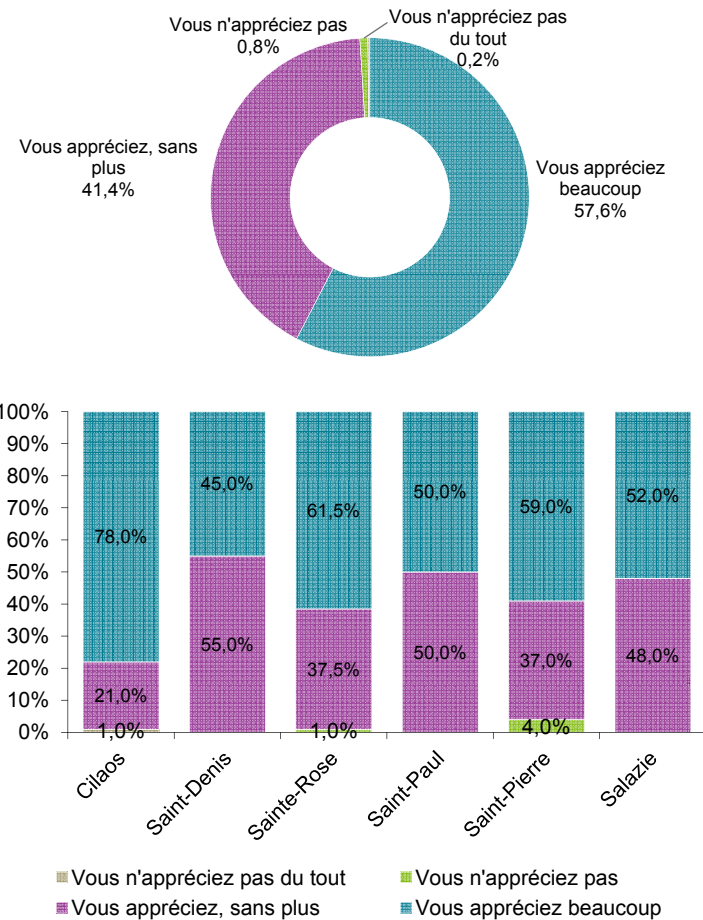
Source : Enquête réalisée par Abaksys auprès d'un panel de 606 personnes, réparties sur 6 communes

4/ Mesure de l'adhésion de la population

Mesure du degré d'adhésion : appréciation

Le choix du développement touristique dans sa commune est très fortement apprécié par la majorité des personnes interrogées (57,6% l'apprécient beaucoup). Ce sentiment est partagé de façon plus homogène que les autres critères dans les différentes communes.

Le choix de développer le tourisme dans votre commune, est-ce un choix que...



Source : Enquête réalisée par Abaksys auprès d'un panel de 606 personnes, réparties sur 6 communes

4/ Mesure de l'adhésion de la population

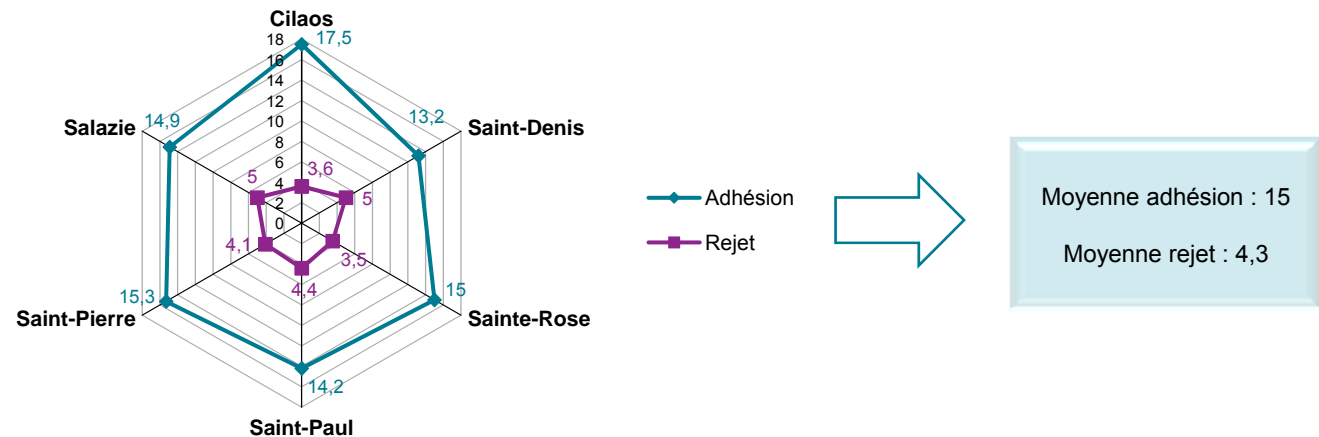
Mesure du degré d'adhésion : synthèse

Analyse des 3 dimensions de l'adhésion : accord, intérêt, appréciation

ACCORD						
	Cilaos	Saint-Denis	Sainte-Rose	Saint-Paul	Saint-Pierre	Salazie
Tout à fait d'accord	80%	26%	50%	47%	59%	49%
Plutôt d'accord	18%	70%	49%	49%	39%	51%
Plutôt pas d'accord	1%	4%	1%	3%	1%	-
Pas d'accord du tout	1%	-	-	1%	1%	-
INTERET						
	Cilaos	Saint-Denis	Sainte-Rose	Saint-Paul	Saint-Pierre	Salazie
Très intéressé	51%	23%	32%	19%	31%	44%
Assez intéressé	32%	70%	55%	60%	57%	50%
Plutôt pas intéressé	12%	7%	8%	19%	9%	6%
Pas du tout intéressé	5%	-	6%	3%	3%	-
APPRECIATION						
	Cilaos	Saint-Denis	Sainte-Rose	Saint-Paul	Saint-Pierre	Salazie
Vous appréciez beaucoup	78%	45%	62%	50%	59%	52%
Vous appréciez, sans plus	21%	55%	38%	50%	37%	48%
Vous n'appréciez pas	-	-	1%	-	4%	-
Vous n'appréciez pas du tout	1%	-	-	-	-	-

Source : Enquête Abaksys

Indice composite d'adhésion au développement touristique

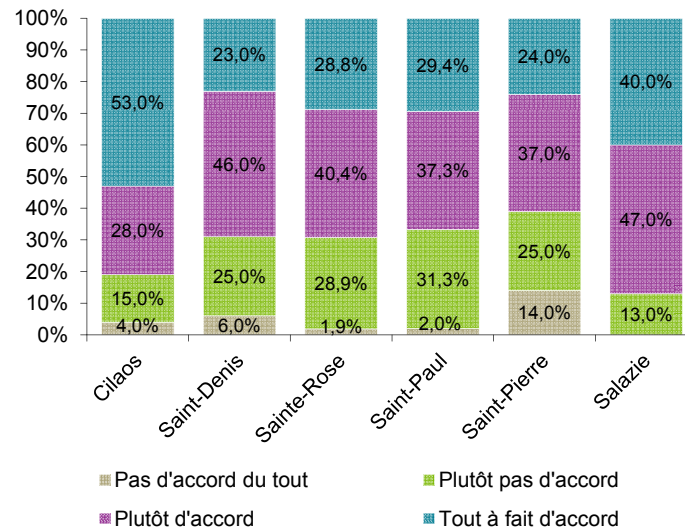
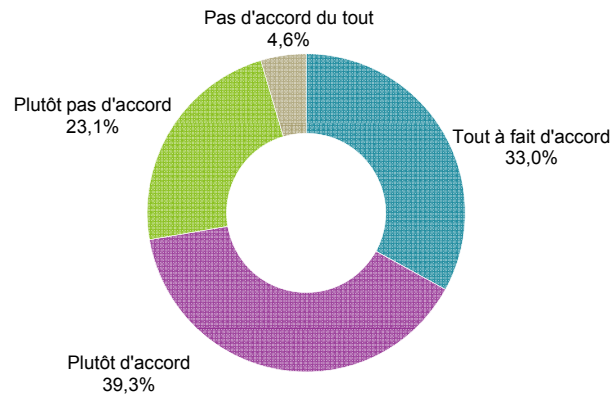


Source : Enquête réalisée par Abaksys auprès de 606 personnes dans 6 communes

L'idée de faire du développement touristique dans sa commune une priorité est partagée par près des trois-quarts des répondants (72,3%). Malgré d'autres urgences, notamment sociales, le développement touristique dans sa commune est donc considéré comme un axe prioritaire par la majorité des personnes interrogées, quelque soit la commune considérée.

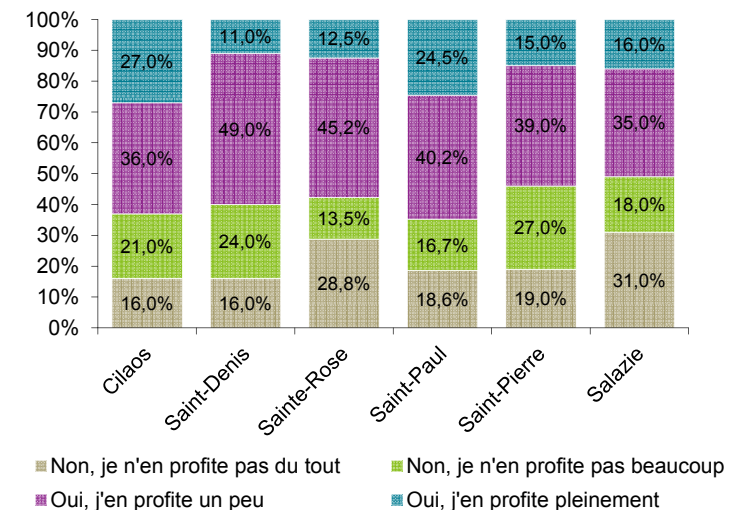
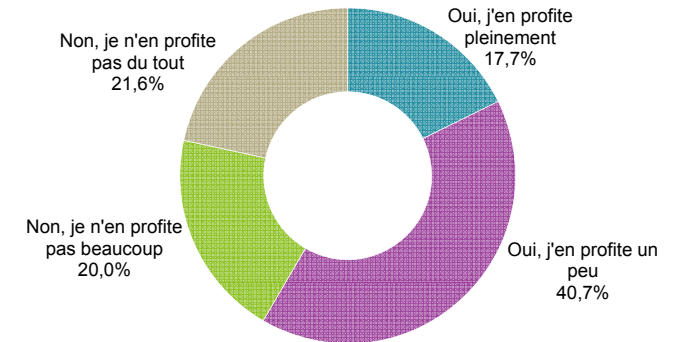
Bien qu'encore majoritaire, avec plus de 58% des interrogés qui considèrent en profiter, le sentiment de pouvoir jouir des équipements et aménagements faits pour le tourisme est moins fort. Il est par ailleurs le plus faible à Salazie (un peu + pleinement = 51%) et le plus fort à Saint-Paul (64,7%).

Développer le tourisme dans votre commune, est-ce prioritaire?



Source : Enquête réalisée par Abaksys auprès d'un panel de 606 personnes, réparties sur 6 communes

Avez-vous le sentiment que vous profitez vous aussi des aménagements et équipements réalisés pour développer le tourisme dans votre commune?



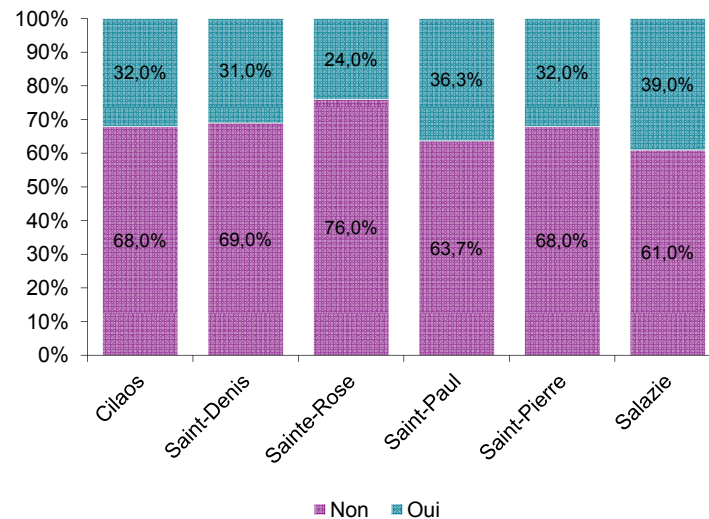
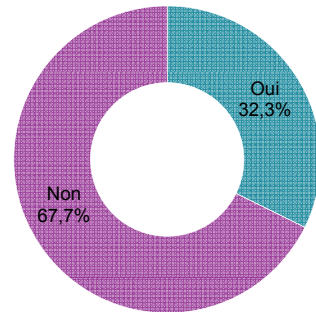
Source : Enquête réalisée par Abaksys auprès d'un panel de 606 personnes, réparties sur 6 communes

Plus des deux tiers des personnes interrogées ne se considèrent pas informés sur les projets touristiques de leur commune, note dissonante dans le concert d'opinions positives exprimées à ce stade. Cette opinion est toujours très majoritaire, entre 61% et 76%, quelle que soit la commune.

Cette absence d'information sur les projets touristiques peut-elle être liée à la méconnaissance des avantages du développement du tourisme exprimée par 61,2% des interrogés ?

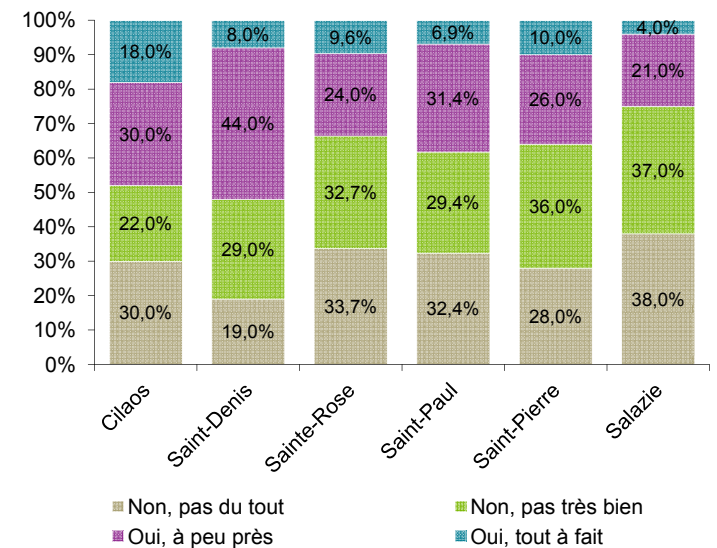
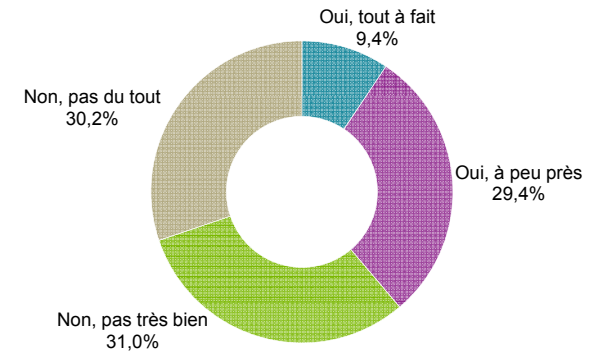
Saint-Denis et Salazie marquent les limites basses et hautes du taux de méconnaissance des avantages exprimés.

Pensez-vous être informé sur les projets touristiques dans votre commune?



Source : Enquête réalisée par Abaksys auprès d'un panel de 606 personnes, réparties sur 6 communes

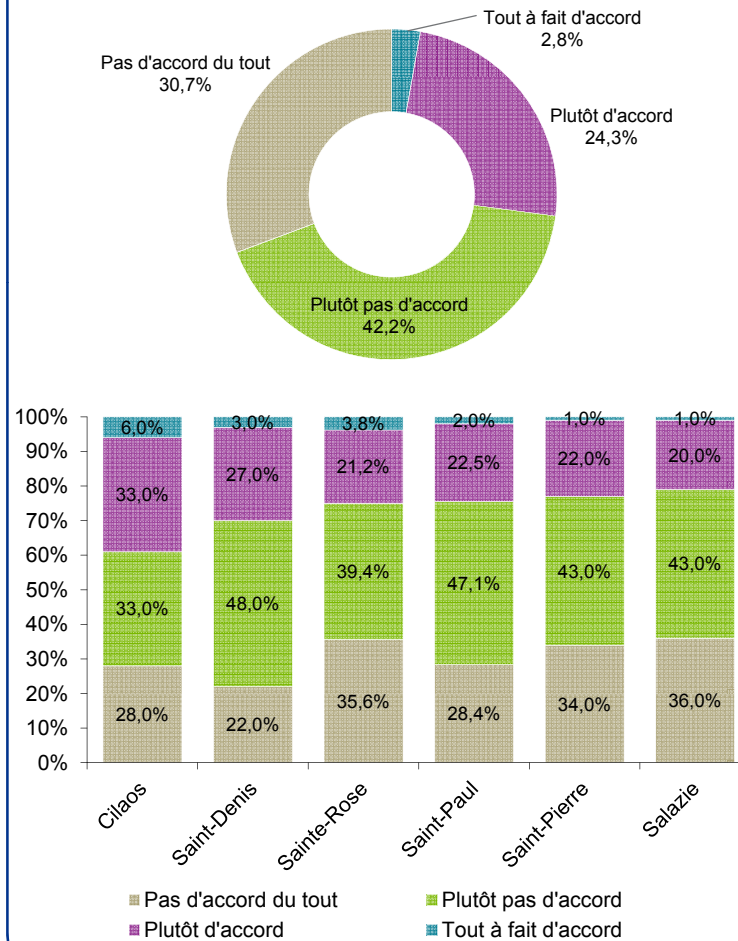
Connaissez-vous les avantages du développement du tourisme dans votre commune?



Source : Enquête réalisée par Abaksys auprès d'un panel de 606 personnes, réparties sur 6 communes

En corollaire, une large majorité des foyers (72,9 %) considère que les objectifs et résultats du développement touristique ne sont ni clairs, ni partagés. Un écart de 18 points sépare Cilaos (pas d'accord : 61%) et Salazie (79%), deux communes des Hauts.

Les objectifs et résultats du développement touristique dans votre commune sont clairs et partagés?



Source : Enquête réalisée par Abaksys auprès d'un panel de 606 personnes, réparties sur 6 communes

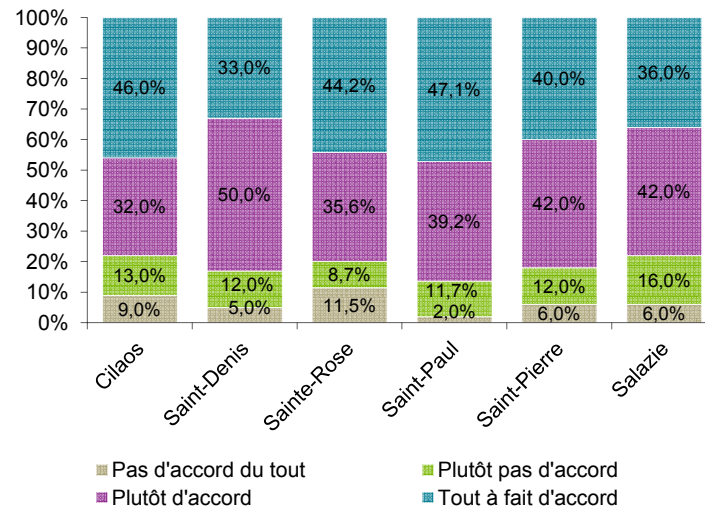
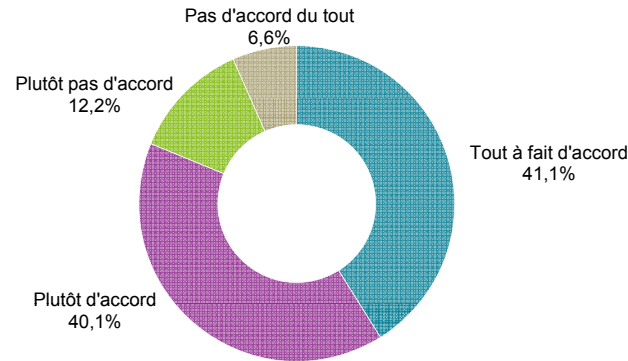
Synthèse du développement du tourisme

- Les réponses aux questions concernant le développement du tourisme ne sont pas homogènes selon les communes, mais les tendances générales restent identiques.
- Ainsi, il apparaît que la majorité des personnes interrogées approuve la priorité donnée au développement du tourisme sur sa commune.**
- Ceci peut sembler étonnant quand on constate par la suite que :
 - Seule une faible majorité des foyers interrogés pense profiter des aménagements et équipements liés au développement du tourisme dans sa commune,
 - La plupart des répondants ne se sent pas assez informée quant aux projets touristiques de leurs communes respectives,
 - La majorité des foyers connaît peu ou mal les avantages liés au développement du tourisme,
 - la plupart des répondants pense que les objectifs et les résultats du développement touristique de la commune considérée sont peu clairs et peu partagés.
- Il apparaît donc ici que les communes ont des marges de manœuvre à leur disposition afin d'accroître l'adhésion de leur population au développement du tourisme.

Résultat très important, particulièrement dans le contexte « d'hyper chômage » que connaît l'île : le lien entre emploi et tourisme est validé par 80,2% des personnes interrogées. La commune de Saint-Paul concentrant beaucoup d'activités et de visites touristiques, les Saint-Paulois interrogés sont plus de 86% à agréer le lien tourisme/emploi.

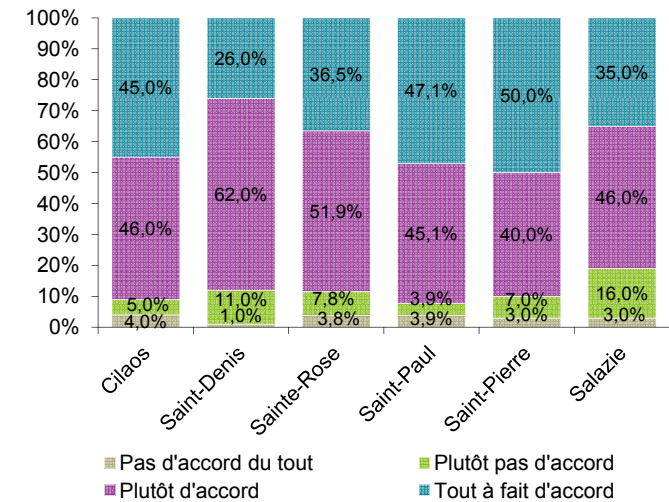
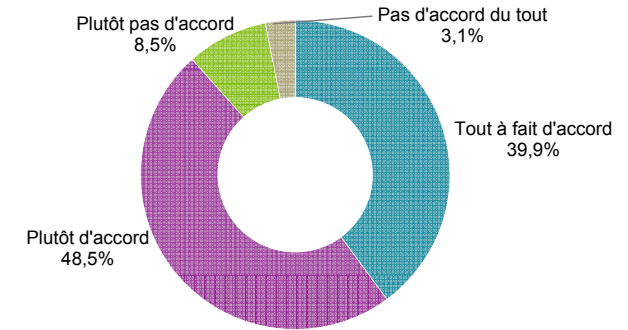
L'amélioration, pour les résidents de la commune, de l'accessibilité aux infrastructures et ressources touristiques, est constatée par plus de 88% des répondants. Cette dernière est plus fortement reconnue par les habitants de la commune la plus touristique, Saint-Paul, avec un taux d'accord à 92,2%.

Le tourisme a-t-il un impact sur le développement de l'emploi dans la commune?



Source : Enquête réalisée par Abaksys auprès d'un panel de 606 personnes, réparties sur 6 communes

Le développement du tourisme améliore dans votre commune l'accessibilité aux infrastructures et aux ressources touristiques (transports, loisirs, restauration, etc.) pour les habitants...

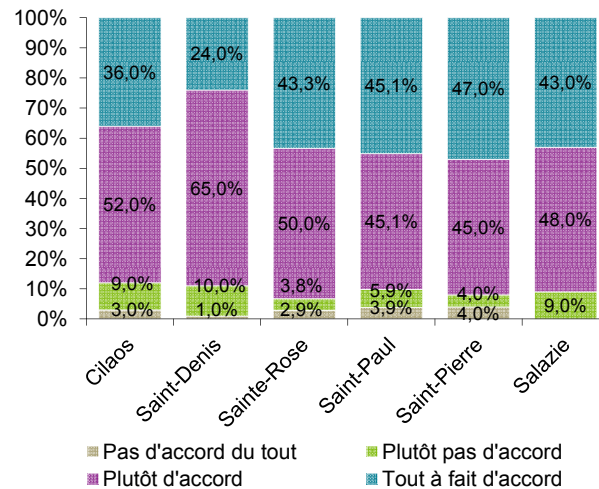
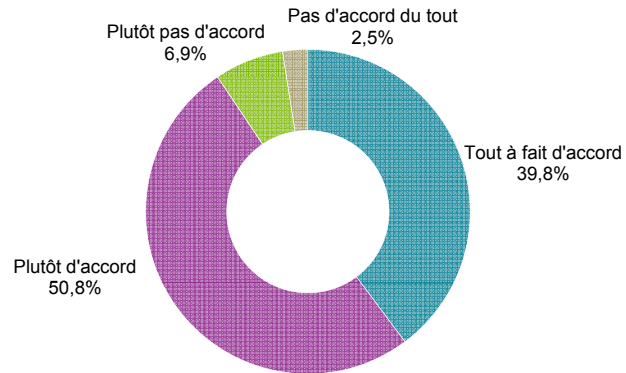


Source : Enquête réalisée par Abaksys auprès d'un panel de 606 personnes, réparties sur 6 communes

Pour plus de 90% des interrogés, le développement du tourisme est synonyme de mesures de protection, réhabilitation et revitalisation du territoire. Ce sont les foyers de Sainte-Rose, avec 93,3%, qui sont les plus nombreux à le penser.

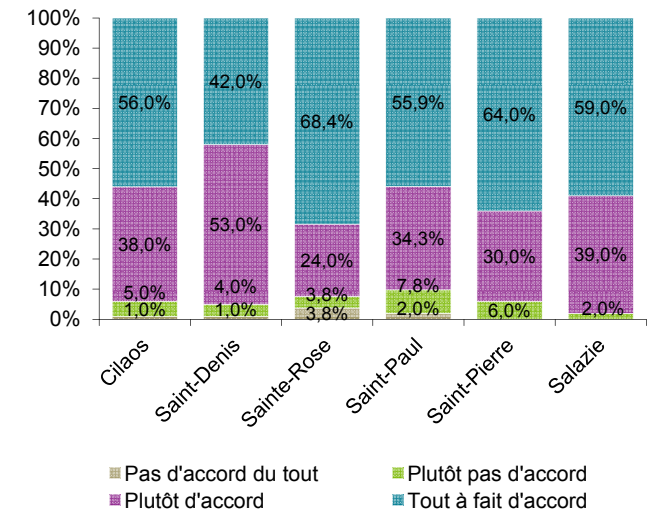
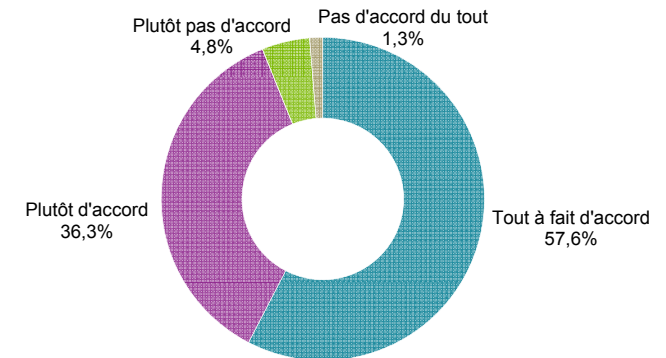
La promotion de la mise en valeur des patrimoines culturel et naturel est un avantage du développement du tourisme très largement reconnu, avec près de 60% de « tout à fait d'accord ». Salazie (tout à fait + plutôt d'accord = 98%) et Saint-Denis (95%) sont les deux communes où cet apport du tourisme pour les patrimoines culturel et naturel est le plus fortement ressenti.

Le développement du tourisme va permettre la revitalisation du territoire (mesures de protection, réhabilitation, etc.)...



Source : Enquête réalisée par Abaksys auprès d'un panel de 606 personnes, réparties sur 6 communes

Le développement du tourisme dans votre commune va promouvoir la mise en valeur des patrimoines culturel et naturel...

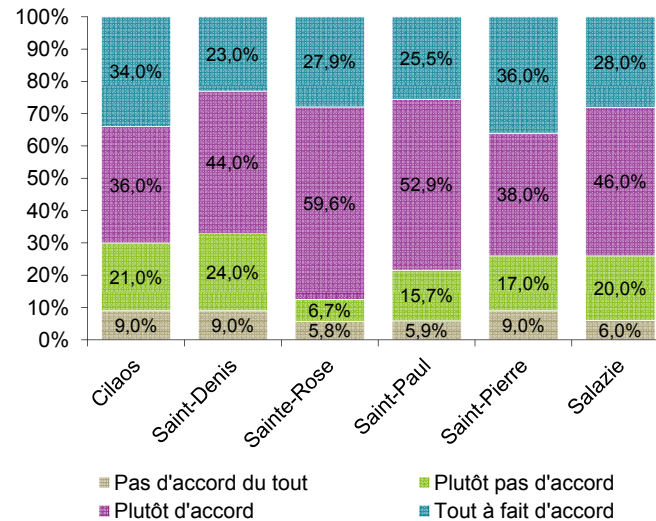
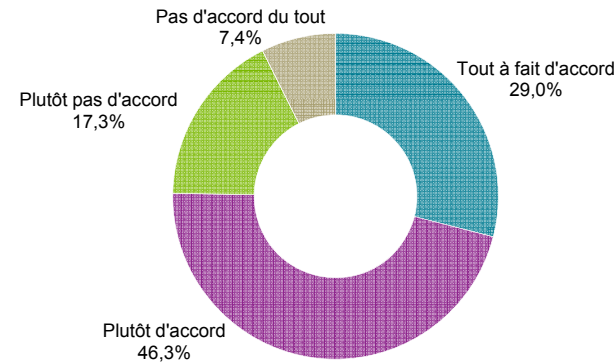


Source : Enquête réalisée par Abaksys auprès d'un panel de 606 personnes, réparties sur 6 communes

Les trois-quarts de l'échantillon jugent que le tourisme apporte un « plus » aux habitants, d'une façon générale. Le potentiel de services supplémentaires que pourrait apporter le tourisme est plus largement anticipé par les Sainte-Rosiens (87,5%), puis les Saint-Paulois (78,4%).

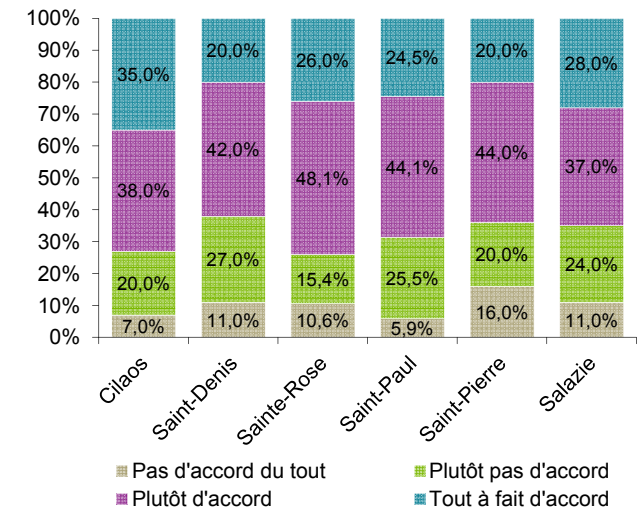
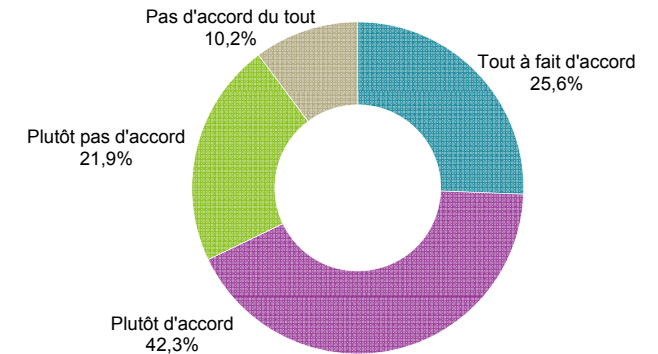
Le tourisme contribue à une amélioration de la qualité de vie des habitants selon un peu plus des deux-tiers des foyers interrogés. Sur un critère aussi fort que celui-ci, ce sont les Sainte-Rosiens (tout à fait et plutôt d'accord = 74,1%) qui sont les plus nombreux à être convaincus. Le total le plus faible est exprimé par les Dionysiens, mais à un niveau encore très élevé (62%).

Le tourisme est synonyme de services supplémentaires apportés aux habitants...



Source : Enquête réalisée par Abaksys auprès d'un panel de 606 personnes, réparties sur 6 communes

Le tourisme contribue à l'amélioration de la qualité de vie des habitants...

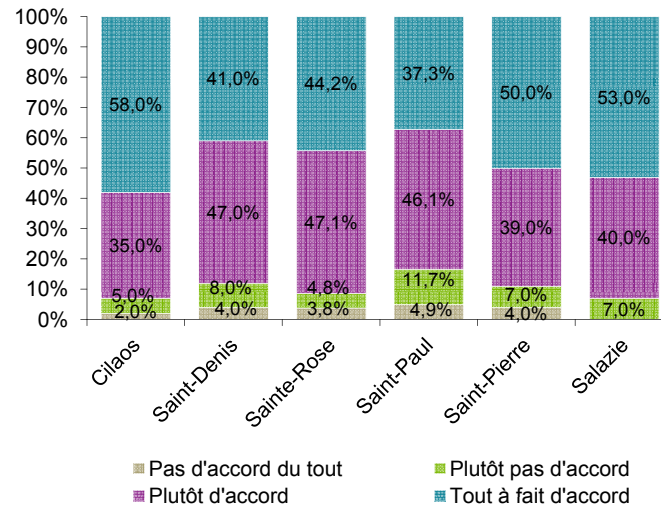
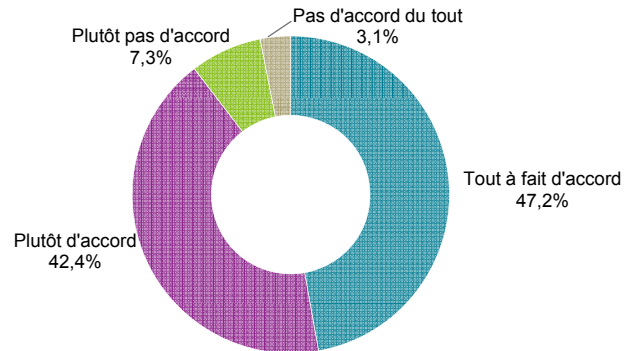


Source : Enquête réalisée par Abaksys auprès d'un panel de 606 personnes, réparties sur 6 communes

Le taux d'accord quant à l'apport du développement du tourisme au renforcement de l'identité collective fait monter à des niveaux encore plus élevés l'approbation des foyers interrogés, avec près de 90%. À égalité, Salazie et Cilaos (tout à fait et plutôt d'accord = 93%) sont 10 points au-dessus de Saint-Paul (83,4%), dernier, mais s'inscrivant à un niveau encore remarquablement élevé sur cette notion de renfort de l'identité collective.

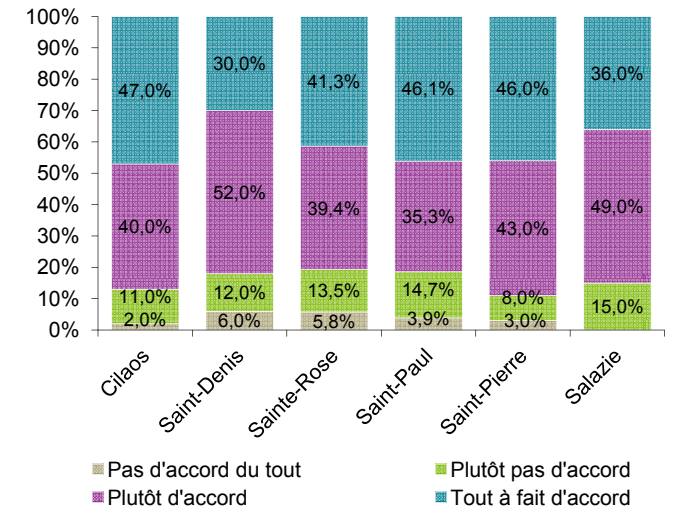
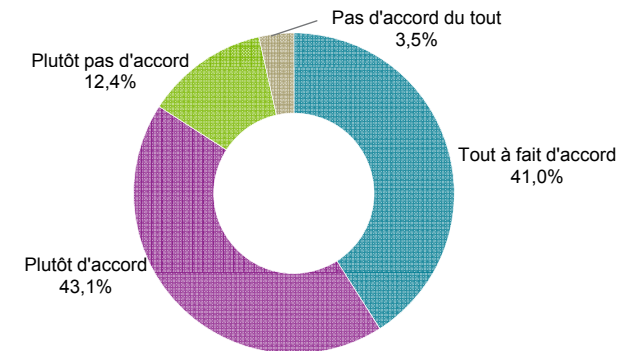
Le développement du tourisme est favorable à l'intérêt général, porteur de bénéfices pour le plus grand nombre, selon plus de 84% des foyers interrogés. Saint-Pierre emporte cette fois la palme des avis favorables (tout à fait et plutôt d'accord = 89%). Les moins nombreux sont à Sainte-Rose, mais approuvent encore à plus de 80%.

Le développement du tourisme renforce l'identité collective, le sentiment de fierté pour son territoire...



Source : Enquête réalisée par Abaksys auprès d'un panel de 606 personnes, réparties sur 6 communes

Avez-vous confiance dans le fait que le développement du tourisme dans votre commune sera favorable à l'intérêt général, apportera des bénéfices pour le plus grand nombre ?

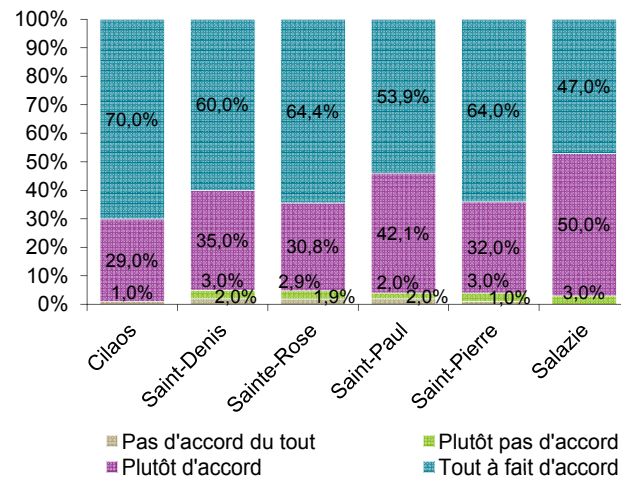
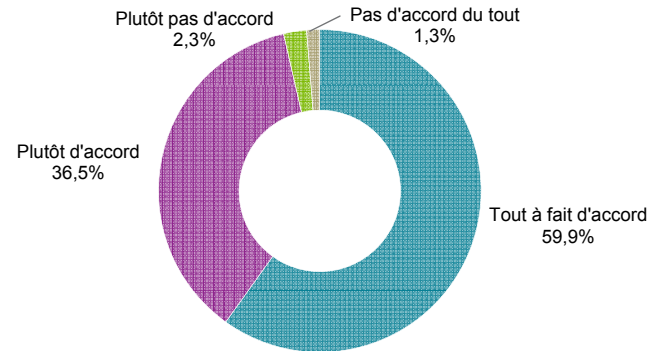


Source : Enquête réalisée par Abaksys auprès d'un panel de 606 personnes, réparties sur 6 communes

L'idée que le développement du tourisme est bénéfique à l'image d'un territoire réalise un score stratosphérique : 96,4% des personnes interrogées sont d'accord. À Cilaos, il est difficile de ne pas être en accord (tout à fait et plutôt d'accord = 99%).

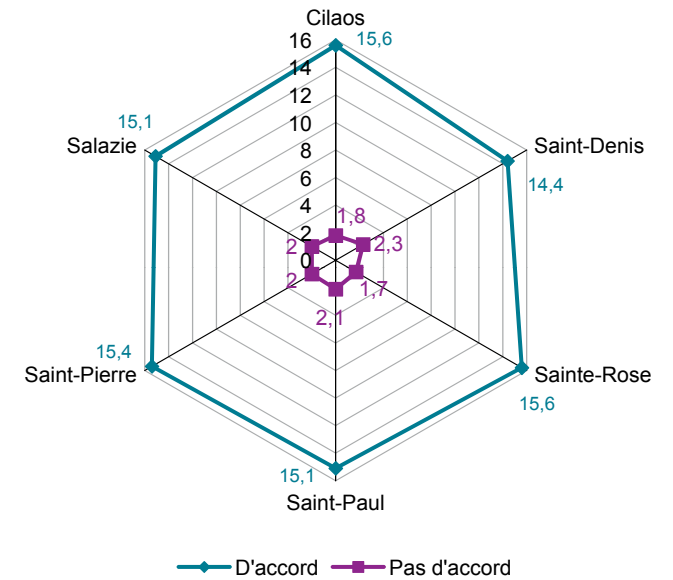
Le résultat le plus faible (95%) est observé à Saint-Denis.

Pensez-vous que le développement du tourisme dans votre commune aura un impact positif sur l'image de votre commune?



Source : Enquête réalisée par Abaksys auprès d'un panel de 606 personnes, réparties sur 6 communes

Synthèse : indice composite d'accord sur les avantages du développement touristique



— D'accord — Pas d'accord

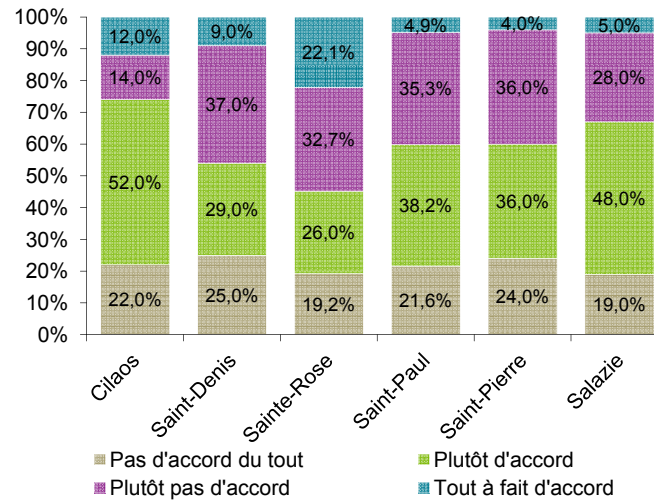
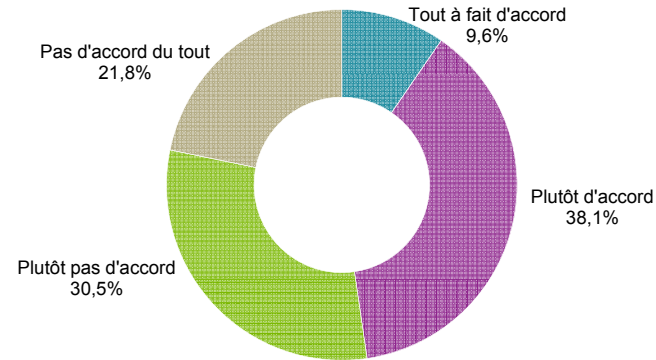


Moyenne « D'accord » : 15,2

Moyenne « Pas d'accord » : 2

Dans ce constat global extrêmement favorable au développement du tourisme, on note cependant un point d'attention particulier : l'absence de maîtrise par les communes des éventuelles répercussions négatives du tourisme est une opinion partagée par plus de 52% des sondés. Les foyers de Saint-Denis (tout à fait et plutôt d'accord = 38%), puis Saint-Pierre (40%) et Saint-Paul (43%) sont les plus défiants. Cilaos (64%) et Salazie (53%) font exception.

Selon vous, aujourd'hui, les éventuelles répercussions négatives du tourisme sont-elles maîtrisées par votre commune ?



Source : Enquête réalisée par Abaksys auprès d'un panel de 606 personnes, réparties sur 6 communes

- En synthèse, l'adhésion des habitants des six communes que nous avons interrogés est massive, avec des scores « stratosphériques » sur la plupart des critères explorés par l'enquête téléphonique.
- Des améliorations demeurent cependant à rechercher sur :
 - L'information sur les projets touristiques de la commune,
 - La connaissance des avantages du développement touristique,
 - La clarté et le partage des objectifs et résultats du développement touristique.
- Avec ces réserves sur ces points précis, la population est pleinement en adhésion avec une politique de développement du tourisme.
- La sensibilisation demeure essentielle pour maintenir, voire accroître, ce niveau d'adhésion.

Comme le grand public, les commerçants sont convaincus de l'intérêt du développement du tourisme dans leur commune.

Néanmoins, l'approche qualitative retenue pour évaluer le degré d'adhésion des professionnels, commerçants hors du secteur du tourisme, fait ressortir, dans l'analyse lexicale des verbatims des entretiens individuels et focus group, une tonalité des avis plus nuancée, voire critique, en particulier à cause du ressenti de l'absence de concertation.

- En synthèse, l'adhésion des commerçants au développement du tourisme n'est pas contestable.
- Cependant, les difficultés auxquelles ils se heurtent dans l'exercice de leurs activités les conduisent à une expression plus critique de cette adhésion.
- Pour les interlocuteurs professionnels, les pistes d'améliorations sont probablement les mêmes que pour le grand public :
 - L'information sur les projets touristiques de la commune,
 - La connaissance des avantages du développement touristique,
 - La clarté et le partage des objectifs et résultats du développement touristique.

Thème 1 : Selon vous, votre commune fait-elle le choix du développement touristique sur son territoire ?

Cilaos

- Oui
- Oui, avec l'organisation d'activités sportives, en particulier les courses de montagne
- Des aménagements ont été réalisés autour du lac
- Les sentiers sont bien entretenus
- Sur les aménagements, on est sur la bonne voie
- Des aménagements ont été réalisés, au niveau de l'église, dans le centre-ville et au niveau de Trois-Mares
- Il faut faire plus en matière d'animation et être innovant, ne pas se contenter de grosses manifestations sportives comme les courses de montagne
- Il y a encore beaucoup à faire

Saint-Pierre

- Oui, depuis 10 ans des efforts sont faits
- Oui, depuis une dizaine d'années, mais la commune a mis beaucoup de temps pour percevoir la nécessité du développement touristique
- Avec les aménagements du front de mer les gens sortent avec les enfants pour profiter des aires de détente
- La commune fait du développement touristique mais sans dialogue avec les commerçants et entreprises de la commune
- Oui, mais les outils et moyens nécessaires manquent
- Oui, mais pas assez de visibilité sur les choix, pas de concertation, pas de communication
- Saint-Pierre a fait le choix du développement touristique, mais les moyens sont insuffisants
- Pas vraiment
- Saint-Pierre devrait plus se développer vers un tourisme pour les classes moyennes et les backpackers
- L'accueil des Syndicats ou Offices du Tourisme n'est pas assez aidant, simple distributeur de prospectus
- Il y a encore des efforts à faire

Salazie

- Oui
- Oui, elle a fait le choix du tourisme
- Nous sommes le plus beau village de France
- Il y a des animations de temps en temps avec l'Office du Tourisme, la dernière pour faire découvrir le chouchou
- La CIREST regroupe maintenant l'activité touristique des communes de l'Est et fédère les partenaires pour mieux faire connaître nos régions
- Des dégustations en centre-ville
- Des manifestations touristiques sont organisées 1 fois tous les 3 mois environ
- Des sentiers ont été réaménagés
- Des visites des anciens thermes avec guide touristique
- Il y aura à nouveau un point d'accueil des touristes à Salazie village
- Hell-Bourg est classé plus beau village de France et 80% des structures d'accueil s'y trouvent
- Des animations et fêtes sont régulièrement organisées, mais toujours à Hell-Bourg
- La semaine dernière, il y a eu un pique-nique découverte, mais toujours à Hell-Bourg
- Mais tout se passe à Hell-Bourg ou Salazie village
- À Grand-Îlet, on est le parent pauvre

Thème 1 : Selon vous, votre commune fait-elle le choix du développement touristique sur son territoire ?

Sainte-Rose

- Oui
- Oui, elle fait la promotion du tourisme
- Beaucoup de sites ont été réaménagés : la Vierge au Parasol, le sentier littoral, la Marine, la Cayenne
- La route de l'Anse des Cascades est en réfection
- On peut dire que ça bouge et que sur l'ensemble de la commune ca s'améliore

Saint-Paul

- Oui, mais plutôt sur Saint-Gilles
- 50% des sites touristiques sont à Saint-Paul
- Au niveau des routes et de la signalisation des sites, des améliorations sont visibles
- La zone balnéaire a bénéficié des aménagements autour du port
- On a quand même eu l'amélioration des trottoirs, de la voirie, la réfection du débarcadère, et on a le plus connu de marchés forains
- Les travaux de voirie, qui étaient de toute façon nécessaires, ont rendu la ville un peu plus propre
- Le débarcadère, le parcours de santé, c'est positif mais, à côté de ça, les camions-bars gâchent le front de mer ; on devrait les remplacer par des "paillottes" plus touristiques
- Non, pas suffisamment
- Non
- Non, rien n'est fait
- Le front de mer n'a pas bougé depuis bien longtemps
- Les boutiques ferment entre 12h00 et 14h00
- Pas d'animation, à part le marché forain le 20 décembre
- Pour une station balnéaire, il manque de l'animation
- Reste beaucoup à faire pour le développement des Hauts où il manque des emplacements, des kiosques, par exemple au Maïdo
- Saint-Paul se meurt doucement

Thème 1 : Selon vous, votre commune fait-elle le choix du développement touristique sur son territoire ?

Saint-Denis (1)

- Oui
- Ça bouge
- Des manifestations ont été organisées : la nuit des soldes, la nuit du roller, et ça ne mobilise pas que les dionysiens
- Il y a une dynamique qui est lancée
- Il y a des manifestations et animations organisées pour les grands événements en centre-ville
- Je pense à la rénovation du jardin de l'État ou de maisons anciennes
- La commune a organisé des manifestations : la nuit des musées, la fête de la musique, la fête caf', les nocturnes avec les commerçants du centre-ville
- La mise en place de l'association des commerçants va dans le bon sens
- Le Grand Marché de Saint-Denis est le site touristique le plus important de Saint-Denis
- Le jardin de l'État a été refait
- Le marché de nuit a un retentissement touristique
- Le transfert de l'Office du Tourisme en centre-ville a été très favorable pour nous
- Les visites touristiques intègrent un passage au Grand marché
- Sur les infrastructures, la galerie Leclerc est en rénovation, le petit marché doit être rénové et on a le projet du pôle océan

Saint-Denis (2)

- L'exemple reste le marché de Saint-Paul qui est incontournable
- Oui, mais très peu
- Il faudrait encore faire plus
- Il y a encore du travail à faire
- On devrait prendre exemple sur ce qui a été fait sur le front de mer de Saint-Pierre
- Pas de bureau de change, c'est un comble d'avoir des touristes prêts à dépenser et qui ne peuvent pas le faire
- Pas de parc d'attraction pour une grande ville
- Pas de structure d'accueil pour recevoir les touristes de croisière, l'accueil des croisiéristes qui viennent du port de la pointe des Galets est un fiasco
- Rien n'est fait pour attirer les touristes
- Sur le Barachois l'espace jeu a été supprimé
- Sur le front de mer, seule une aire de jeux pour les enfants a été réalisée
- Le jardin de l'État a été rénové mais pas grand-chose n'a changé
- Tout est cher à La Réunion, les hôtels, la location de voiture, les activités ; l'île Maurice a su s'adapter
- À Saint-Denis rien n'est fait
- La fermeture des magasins entre 12h et 14h et le soir à 18h n'arrange rien

Saint-Denis (3)

- Aucun endroit où emmener les enfants
- La piscine du Barachois, le site du pôle océan, sont abandonnés, cela donne une mauvaise image de la ville
- Le Barachois ne ressemble à rien
- Le dimanche aucun restaurant ouvert
- Le marché de nuit manque de stands, c'est toujours la même chose
- Les parkings sont inexistantes et on vous verbalise quand vous trouvez enfin une place pour stationner, résultat : les clients vont donc dans les centres commerciaux en périphérie
- Les rares parkings qui étaient gratuits le samedi ne le sont plus
- Manque de créativité
- Manque une centralisation de l'information sur les sites à visiter, les gîtes, les randonnées
- Non, pas trop
- Non
- Non, catégoriquement non

Thème 2 : Pour l'activité commerciale en général, êtes-vous favorable et demandeur de développement touristique dans votre commune ? Le tourisme est-il important pour votre commune ?

Cilaos

- Oui
- Oui, c'est de l'activité en plus pour l'ensemble des acteurs économiques et je pense en particulier aux agriculteurs qui peuvent mettre en valeur leur production de lentilles ou de vigne
- C'est aussi des débouchés pour les gîtes, les hôtels, les guides et les autres commerçants du cirque
- Il faut plutôt développer des petites manifestations régulières, sportives, culturelles ou autres
- Le développement du tourisme a une incidence pour tout le monde du petit agriculteur au commerçant en passant par les gîtes et hôtels
- Le tourisme c'est l'essentiel de l'économie de Cilaos
- Il faut plus de manifestations institutionnelles (Journée du handicap, ...), même si elles drainent un petit nombre de visiteurs, cela sera bénéfique pour l'ensemble du cirque
- Le tourisme, c'est primordial pour l'économie de Cilaos, on n'a pas d'autres ressources à part peut-être un peu d'agriculture
- Pour nous, c'est primordial, nous réalisons 70% de notre chiffre d'affaires avec les touristes

Sainte-Rose

- Oui bien sûr
- Sainte-Rose est une petite commune rurale de 5 000 habitants et c'est primordial pour notre économie
- Des retombées pour l'artisanat, les restaurants, les fermes auberges
- Un habitant proposait des soirées à thème sur l'astronomie, c'était bien, cela incitait les visiteurs à rester une nuit
- Il faut organiser des sorties, avec repas compris par exemple
- Oui bien sûr
- Sainte-Rose est une petite commune rurale de 5 000 habitants et c'est primordial pour notre économie
- Des retombées pour l'artisanat, les restaurants, les fermes auberges
- Certains sites manquent de signalisation comme le sentier littoral
- Il faudrait réaménager le centre-ville pour le rendre plus accueillant
- Il manque des animations pour permettre aux touristes de rester une journée entière chez nous
- Les week-ends vert bleu n'ont pas été reconduits alors que cela drainait du monde
- Manque des poubelles

Saint-Pierre

- Oui bien sûr
- C'est important pour l'ouverture d'esprit des jeunes, pour changer la mentalité insulaire
- Il faut développer un tourisme incluant le respect des paysages, le ramassage des déchets, la gestion de l'environnement
- L'activité économique se porte mieux quand le tourisme augmente
- Le tourisme est important pour Saint-Pierre
- Même le touriste de base dépense, à nous de tout faire pour l'attirer et en profiter
- Les touristes haut de gamme du Palm Hôtel, on ne les voit pas ici
- Manque de structures pas chères
- Il manque un camping qui proposerait plusieurs niveaux de confort et de prix
- La qualité de l'accueil n'est pas toujours là
- La vie est trop chère ici
- Il manque des parkings adaptés, les gens fuient vers les centres commerciaux
- Il manque des parkings en silo, comme dans les grandes villes
- Il manque un dynamisme des commerçants, beaucoup ne font aucun effort pour rendre leurs commerces plus attractifs, c'est vieillot

Thème 2 : Pour l'activité commerciale en général, êtes-vous favorable et demandeur de développement touristique dans votre commune ? Le tourisme est-il important pour votre commune ?

Salazie (1)

- Oui
- Oui très favorable
- Cela profite à l'ensemble de la vie économique de Salazie et permet de maintenir, voire de développer l'emploi
- Avec plus d'activité, on embauchera peut-être, c'est un roulement
- C'est important pour les agriculteurs qui pourraient organiser un marché forain, chose inexistante à Hell-Bourg où on est obligé d'acheter à la seule petite structure de légumes qui va s'approvisionner à Saint-Pierre
- Ça aura un impact sur mon chiffre d'affaires
- Plus de tourisme = plus de chiffre d'affaires
- Je suis ouvert le dimanche et je reçois des touristes régulièrement
- Le tourisme c'est du chiffre d'affaire en plus pour l'ensemble des commerçants en alimentation, en vêtements, souvenirs et pour les restaurateurs
- Le tourisme c'est le 2eme levier économique après la canne à sucre
- Le tourisme est essentiel
- Les habitudes d'achat font qu'ils dépensent tout en début de mois dans les communes du littoral
- Les Salaziens vont plutôt faire leurs achats sur le littoral et se dépannent chez moi
- Plus de touristes c'est plus d'activité économique pour le cirque

Salazie (2)

- Un habitant de Saint-Denis qui vient ici m'achètera une baguette mais aussi des légumes au petit marchand sur le bord de la route
- La population de Salazie uniquement, ce n'est pas suffisant économiquement
- Le pouvoir d'achat du Salazien n'est pas très élevé

Saint-Paul (1)

- Oui
- Oui bien sûr
- Oui plus de touristes = plus d'activité pour les commerces, l'hôtellerie, la restauration, économiquement c'est important
- Accueillir des porteurs de projets, c'est des promesses d'embauches
- Quand on fait venir du monde, c'est du chiffre d'affaires en plus
- Des améliorations de la voirie ont été réalisées, avec l'aménagement des trottoirs et des petits parkings
- Le développement du tourisme a des retombées positives pour toute l'économie de la ville et de La Réunion
- Le tourisme, c'est des retombées positives sur l'économie, la restauration, l'hôtellerie, mais aussi l'ensemble des commerçants, à un niveau ou un autre, tout le monde en profite

Saint-Paul (2)

- On est la deuxième commune de France
- Il faut remettre un Office du Tourisme à Saint-Paul plutôt qu'à Saint-Gilles
- Il faut changer la mentalité du Réunionnais qui cherche à se garer devant nos magasins
- Le gros problème de Saint-Paul centre, c'est le parking
- Ici il manque d'axes d'animation forts
- Il faut plus d'animation, on a les journées du patrimoine, des petites braderies, c'est insuffisant pour attirer du monde
- On a une autre boutique à Saint-Pierre, les choses se passent différemment, il y a une vraie concertation entre la mairie et les commerçants et on arrive à faire des animations réussies qui attirent bien au-delà de la ville
- Cela n'a pas l'air d'être une priorité pour la ville

Thème 2 : Pour l'activité commerciale en général, êtes-vous favorable et demandeur de développement touristique dans votre commune ? Le tourisme est-il important pour votre commune ?

Saint-Denis (1)

- Oui
- Oui, même si mon activité n'est pas touristique, cela fait de l'animation
- On travaille ici à 90% avec les touristes, autant dire que c'est vital
- Plus de monde en centre-ville, c'est plus d'affaires
- Plus il y a de visiteurs, plus il y a d'activités pour la restauration, l'hôtellerie, les gîtes, les marchés forains et les commerces
- Amener du monde en centre-ville, c'est augmenter les ventes, c'est proportionnel
- À chaque fois qu'il y a eu un bateau de croisière j'ai eu des clients de l'extérieur
- Le développement du tourisme, c'est une augmentation de la fréquentation et donc des retombées positives sur le chiffre d'affaires des commerçants
- Nous sommes une île, on ne peut pas vivre en autarcie
- Le développement touristique, c'est toujours bénéfique
- Les touristes ont du pouvoir d'achat
- Cela crée un flux de personnes qui vont acheter une boisson, un sandwich, un souvenir
- Il faut prévoir des offres qui restent accessibles à tous, avec des tarifs à 2 ou 3 euros, le créole doit pouvoir profiter lui aussi
- Le tourisme devrait être le 1er secteur de l'économie locale et c'est notre seule solution de développement

Saint-Denis (2)

- La mise en place d'animation, comme le village des enfants à Beauséjour, serait bienvenue
- Au Barachois on pourrait avoir un vrai espace jeux avec des structures gonflables et des animateurs pour encadrer même si c'est payant
- On est bien entendu demandeur de développement, encore faut-il une concertation avec les commerçants
- Il manque de la signalisation, on ne sait pas où sont le Syndicat d'Initiative ou la Maison de la Montagne
- Pour Noël, on pourrait mettre un beau sapin sur la place de l'église comme cela se fait en métropole
- Les administratifs n'ont pas la même vision que nous qui sommes en contact direct avec les clients
- Les jeunes vont sur Saint-Gilles où il y a de l'animation en ville le soir
- Au Grand-Marché, pour moderniser, ils voulaient créer des boxes alors que nous trouvons la formule actuelle plus conviviale et dans l'esprit d'un marché
- Les gens ne viennent plus en ville parce qu'il faut payer de 2 à 5 euros, et même plus s'ils ont une amende, donc ils vont vers les grandes surfaces
- Malheureusement les parkings gratuits le samedi ont été supprimés et la baisse de fréquentation est visible
- On devrait prendre exemple sur le front de mer de Saint-Pierre
- On est la 1ère ville de l'Outre-Mer et on devrait donner l'exemple

Saint-Denis (3)

- Il manque d'animation le week-end, tout est fermé
- L'année dernière, le village de Noël a été décentralisé en centre-ville alors qu'il était beaucoup plus touristique, animé et visible en front de mer
- Saint-Denis, c'est mort le soir, il faut redynamiser le front de mer

Thème 3 : Avez-vous le sentiment que votre activité profite elle aussi des aménagements et équipements réalisés pour développer le tourisme dans votre commune ?

Cilaos

- Oui
- Oui, le centre-ville a été aménagé et des emplacements de parking sont disponibles un peu partout
- Le village a été restructuré avec des trottoirs, des bancs publics un peu partout, des placettes
- Les prestations de service se sont améliorées, même au niveau logistique
- Les touristes se sentent bien accueillis et cela contribue à un climat favorable au commerce
- On a maintenant des randonneurs le matin qui se ravitaillent avant d'aller faire une marche
- Un parking a été aménagé au niveau de l'église et même si c'est relativement éloigné, les gens viennent à pied jusque dans le centre du village

Salazie (1)

- Oui
- Un parking a été réaménagé près de mon commerce et un cheminement piéton a été mis en place
- On a seulement eu un aménagement d'une aire de pique-nique à Mare à Martin et l'entretien de celle de la route de la Nouvelle
- Des toilettes publiques ont été installées
- Des panneaux de signalisation ont vu le jour, mais il faudrait prévoir des traductions en anglais
- Nous sommes sur un axe obligatoire pour Hell-Bourg
- On dépend directement du tourisme
- On a 85% de nos clients qui sont extérieurs à la commune
- Oui, mais il y a un déséquilibre de développement puisque tout se fait à Hell-Bourg
- Développement inégal
- Des bancs publics seraient bienvenus
- Je serai favorable à une rue piétonne au centre du village, à l'image de certaines régions de métropole
- Un passage piéton serait bienvenu pour la sécurité de tous
- Depuis la mise en place du sens unique au niveau de la mairie, nous avons eu une baisse significative du chiffre d'affaires, les visiteurs passent de bonne heure le matin et n'achètent pas et en redescendant ils ne font pas le détour pour prendre un café
- En saison haute, octobre et novembre, le parc des voitures de location est insuffisant et le trajet en bus se révèle un parcours du combattant

Salazie (2)

- Il faudrait refaire les trottoirs et non les réparer au coup par coup avec un peu de ciment
- Il n'y a pas de poubelles
- Non pas du tout
- Nous avons un point info tourisme à Salazie village qui a été supprimé, donc moins de touristes s'arrêtent
- Pas grand-chose n'a été fait en matière d'équipement

Thème 3 : Avez-vous le sentiment que votre activité profite elle aussi des aménagements et équipements réalisés pour développer le tourisme dans votre commune ?

Saint-Pierre

- Plus la commune fait d'efforts pour le tourisme, plus le tissu profite de l'activité économique induite, mieux mes affaires marchent
- Je vois du tourisme familial où les parents viennent rendre visite à la famille et vont profiter du front de mer, ils passent devant nos magasins
- Tous les efforts sur les structures routières qui facilitent les déplacements des touristes sont profitables pour mon commerce et profitent à toute la population
- Mon activité profite directement des aménagements de la commune pour le tourisme
- Je suis personnellement proche d'une pension touristique et j'arrive à vendre quelques vêtements aux touristes
- On pourrait en profiter, mais pour l'instant on ne sait pas quoi faire
- Il faudrait plus d'animation le soir pour attirer les gens des hauts et ceux qui travaillent
- Il manque de l'information sur les projets futurs
- Il manque des parkings

Saint-Paul (1)

- Oui
- Oui, la proximité du marché forain qui draine beaucoup de monde nous en profitons
- Deux nouveaux parkings ont été créés à la sortie de Saint-Gilles, ce qui nous a permis de récupérer des clients de Saint-Pierre ou de Saint-Denis qui ne venaient plus
- Nous avons le plus grand et plus connu des marchés forains de l'île à proximité, on peut en profiter
- À côté de chez nous, l'espace Leconte de Lisle a été refait et propose des spectacles qui animent la ville
- Les jours de marchés forains ou le samedi, les gens se baladent aussi en centre-ville et on travaille souvent avec des touristes
- Un aménagement c'est un flux de visiteurs et des ventes de temps en temps chez nous
- Je pense qu'en termes d'équipements touristiques, nous sommes plutôt bien lotis
- Le front de mer reste à valoriser, même si des actions ont été faites comme le débarcadère, le parcours de santé, on dispose d'environ 7 kilomètres qui devraient être mis en valeur, comme Saint-Pierre a su le faire
- Le plan d'eau de l'Etang-Saint-Paul en partie haute est un magnifique site à aménager
- Il est primordial de trouver des solutions pour le stationnement, avec des parkings en silo, car nous ne disposons pas de beaucoup d'espace entre la montagne et la mer
- Il faudrait en faire plus

Saint-Paul (2)

- Il manque de l'animation le soir, même si des restaurateurs commencent à jouer le jeu, il faut pouvoir les accompagner en améliorant l'éclairage, la sécurité
- L'association des commerçants de Saint-Paul nous met un peu à l'écart, il n'y a pas de braderie organisée sur Saint-Gilles par exemple
- Il manque d'animation le soir où seuls les bistros et boîtes de nuits sont ouverts en centre-ville

Thème 3 : Avez-vous le sentiment que votre activité profite elle aussi des aménagements et équipements réalisés pour développer le tourisme dans votre commune ?

Sainte-Rose

- Oui, ça me fait des clients de passage, le site de la Cayenne n'est pas loin et je profite du flux de la route nationale

Saint-Denis (1)

- Oui
- Oui, un peu, car je me situe entre l'Office du Tourisme et le Grand Marché et je vois des touristes
- On en profite d'autant plus que le pôle d'échange des bus se trouve maintenant devant le marché où nous sommes
- La mise en place de signalisation
- La proximité de l'Office du Tourisme
- La création du parking de 300 places
- Par exemple, pour les nuits des soldes, les commerçants ont joué le jeu et sont demandeurs de ce type d'animation
- L'ouverture des magasins jusqu' à 20h serait possible à condition que des moyens pour sécuriser soient mis en place
- Les touristes recherchent l'authenticité, le contact avec les locaux, et c'est donc au marché qu'ils vont en premier, on est en première ligne

Saint-Denis (2)

- Pour les manifestations, tout se passe rue Maréchal Leclerc, il faudrait animer d'autres quartiers
- Il manque de la signalisation sur les sites à visiter
- Il manque une boutique qui regroupe les artistes, les peintres, où l'on trouverait l'artisanat local et non malgache; actuellement, quand les gens me demandent, je les dirige vers la galerie artisanale de Carrefour
- Il y a un manque de la communication, pas de nouvelle du tirage au sort pour la voiture à gagner lors des animations de Noël par exemple
- Non
- Je ne vois rien en termes d'équipement. L'année dernière le village de Noël a été décentralisé et ça a été un échec
- La gratuités des parkings le samedi à été supprimée, les gens fuient la ville pour les centres commerciaux en périphérie
- Le dimanche, rien n'est ouvert, quasiment aucun restaurant
- Les parkings sont trop éloignés
- On nous fait des promesses qui sont rarement tenues : projet d'aquarium du pôle océan
- Les statistiques nous disent que les chiffres du tourisme sont en hausse, on n'en ressent pas encore l'effet
- On n'a pas d'emplacements spécifiques pour accueillir les bus touristiques
- Pas de poubelle
- Pas de toilettes publiques accessibles

Saint-Denis (3)

- Pour le stationnement c'est la galère, il y a un manque d'information sur les parkings existants, dont certains gratuits
- Pour Noël, la fête des Mères, les animations n'ont pas été d'un bon niveau, on nous a promis des illuminations et le passage d'un animateur ambulant qu'on n'a pas vus
- Il n'y a rien à faire sur le front de mer, pas de bar ou d'animation
- Rien n'est fait
- J'ai le sentiment que Saint-Denis n'a pas forcément une vocation à être une ville touristique
- Tout est à construire
- À 17h30-18h00 tout est fermé
- Tout est fermé à 18h

Thème 4 : Que pensez-vous des partenariats existants pour faciliter le développement du tourisme ?

Cilaos

- Tout le monde est gagnant
- Les campagnes publicitaires pour attirer les touristes nous sont bénéfiques
- Les travaux sur la route de Cilaos sont un partenariat permanent
- Des actions sont menées pour le nettoyage des sites et la protection de la nature, avec un bémol pour la mise en place du Parc National qui est perçu comme un frein
- Des efforts sont faits par les hôteliers qui proposent des forfaits sur 2 ou 3 jours et on en profite aussi
- Les aides touchent surtout l'hôtellerie et la restauration, où des efforts ont été faits pour améliorer l'accueil
- Il y a un manque de communication et de concertation lors de l'organisation des manifestations sur le village, les commerçants sont prévenus au dernier moment
- Je ne me sens pas très concerné
- Les travaux routiers sont très pénalisants, surtout pendant les vacances, et on ne prévient personne

Salazie

- L'IRT semble agir à travers les salons, en particulier avec l'Allemagne
- La Région agit pour l'entretien et la signalisation des sentiers par le biais d'emplois aidés
- J'ai demandé à la CIREST les horaires des bus pour pouvoir les afficher pour les touristes, je n'ai jamais eu de réponse
- Non, là je ne vois vraiment pas de partenariat
- Lors de la manifestation des producteurs locaux à Salazie, on ne m'a jamais contacté, pas de partenariat
- Il n'existe aucun projet global pour Grand-Îlet
- Ce n'est pas visible sur le terrain. L'état devrait diminuer les charges pour nous permettre de nous développer et d'embaucher
- Les aides sont longues à obtenir et les dossiers sont gérés par trop d'intervenants
- Ça fait 3 ans que j'ai fait une demande au Conseil Général et il manque encore des pièces à fournir
- Moi je me suis débrouillée toute seule, sans aide
- Cela laisse à désirer
- Le prix élevé du billet d'avion, tout le monde en parle, mais rien n'est fait
- Des projets de bungalow ont été refusés par la DDE ou par le Parc National
- La surmédiation de l'affaire des requins et des événements contre la vie chère a engendré 30% de baisse des réservations et on l'a bien ressentie ici, et personne n'a proposé d'aide

Saint-Paul

- En termes de communication, ce qui est fait pour le tourisme n'est pas mal
- Les actions de communication pour faire connaître La Réunion dans les salons en métropole c'est très bien
- L'IRT fait le nécessaire pour exporter La Réunion lors des salons, c'est bien, il faut faire oublier l'affaire de requins
- Il faut améliorer les conditions d'accueil au port et à l'aéroport
- Il faut encourager les promoteurs touristiques à s'installer : c'est de l'emploi à la clef
- Il faut faire attention aux dégradations des sites et verbaliser s'il le faut pour dissuader et améliorer la gestion des déchets
- Je n'en vois pas
- Il n'y a pas de concertation pour faire des actions communes à mon avis
- L'association des commerçants de Saint-Paul est peu dynamique, fermée aux projets innovants, et se bagarre pour des brouilles, du coup chacun se débrouille dans son coin
- Les billets d'avion, l'hôtellerie, c'est trop cher ici, les gens vont plutôt à Maurice, si on veut développer le tourisme il faut commencer par changer cela
- Les tarifs de l'hébergement ou des activités sont trop élevés pour les Réunionnais, on devrait faire comme à Maurice, des tarifs résidents
- Manque des bureaux de change

Thème 4 : Que pensez-vous des partenariats existants pour faciliter le développement du tourisme ?

Sainte-Rose

- L'IRT a fait des efforts sur la communication, avec le partenariat avec le football entre autres
- La CIREST mutualise les moyens et les petites communes comme nous en profitons
- En tant que commerçant je ne me sens pas concerné

Saint-Pierre

- Il manque une coopération intercommunale pour des projets plus ambitieux, plus performants, plus importants
- Il n'existe pas de concertation entre les acteurs publics entre eux et entre publics et privés, créer des partenariats dans ces conditions est un challenge
- Le temps entre le projet, la décision, et la mise en œuvre est trop long, les décisions deviennent obsolètes
- Les partenariats sont opaques, noués avec quelques privilégiés, et mis en place sans concertation avec tous les acteurs, sans transparence
- Pas de communication entre commune et administrés sur les réalisations ou les projets touristiques
- Les banques ne sont là que pour prendre notre argent
- Je n'ai aucune idée du rôle des collectivités locales ou des syndicats dans ce domaine
- Je ne suis pas au courant de cela
- Je ne vois pas de quoi vous parlez

Thème 4 : Que pensez-vous des partenariats existants pour faciliter le développement du tourisme ?

Saint-Denis (1)

- Il y a eu 1 ou 2 bonnes campagnes de communication au plan national
- Pour la ville kareo, c'est une bonne chose, c'est un bon début, on a fait 2 nocturnes et on a reçu des clients des quatre coins de l'île
- Le seul partenariat visible c'est kareo, mais c'est mal organisé
- Malgré la mise en place du manager du centre-ville, on a le sentiment de ne pas être écouté
- Pour la nuit des soldes, on a été prévenu 48h avant et il manquait de sécurité pour des ouvertures tardives dans mon secteur, du coup peu de commerçants ont participé
- La région fait des campagnes de communication généralistes et pas d'action ciblée vers les commerçants
- Les hôteliers se débrouillent entre eux pour négocier directement auprès des Tours Opérateurs
- La seule alternative pour développer l'emploi ici c'est le tourisme et on n'a pas le sentiment d'une volonté politique, alors que l'on a de bons centres de formation comme le Centhor et l'IUP
- Aucune campagne marquante depuis l'île intense
- Avec le changement de l'équipe de la Région, on avait espoir d'un développement puisque 2010 devait être l'année du tourisme
- Ce sont toujours les mêmes qui sont sélectionnés pour participer aux salons en métropole
- L'association des commerçants essaye de fédérer des manifestations, mais qui sont toujours dirigées vers les commerçants de l'hyper centre-ville

Saint-Denis (2)

- Tout se passe rue Maréchal Leclerc et se sont toujours les mêmes qui en profitent
- Chacun travaille dans son coin
- Je ne vois pas ce qui est fait
- En termes de communication, je ne vois rien
- Il y a beaucoup de progrès à faire sur la formation, sur la communication
- Je trouve que la nouvelle équipe de l'IRT n'a pas fait grand-chose
- La campagne "sirène baleine", c'est un bide total
- Il n'y a pas de bureau de change
- Il y a des efforts à faire
- Il y a un manque de concertation général, par exemple lors des travaux près de mon commerce, les clients n'avaient plus de place de stationnement
- Il y a un manque de concertation
- Il y a une dilution des moyens à l'inverse de l'île Maurice où tout est centralisé avec un axe principal clair
- Le touriste qui paye un billet d'avion aussi cher est déçu par la qualité de l'accueil ici
- Les billets d'avions sont trop chers
- On a demandé à ce que la façade du marché soit rénovée, mais cela freine avec la DRAC car c'est un bâtiment classé, du coup le portail tient avec du fil de fer
- On a fermé l'accès au Maïdo trop longtemps

Saint-Denis (3)

- On a gâché l'image de La Réunion avec l'affaire des requins, à ce jour on ne sait toujours pas si la baignade est autorisée, manque de communication
- On n'a pas su gérer la crise des requins alors que Hawaï ou l'Australie sont certainement plus infestés que chez nous
- On n'en voit pas
- Il y a rien de visible à part la sur médiatisation du chikungunya et des requins qui a fait fuir les touristes vers d'autres destinations
- La sur médiatisation des récents événements en métropole montre un manque de partenariat localement



cutting through complexity™

Annexe méthodologiques

Le caractère de la mission ainsi que les délais de réalisation « imposés » de celle-ci ont nécessité à KPMG d'avoir recours, tant que possible, à des données existantes. Les données INSEE/IEDOM sont, en la matière, les plus précises et les moins discutables. Nous avons, par ailleurs, réalisé un travail de collecte d'informations auprès des collectivités ainsi qu'un travail d'enquêtes auprès de la population. Nous présentons, dans les annexes méthodologiques suivantes, nos méthodologies d'élaboration de l'information pour chacune des 8 étapes de la mission.

Point 1 et 2. Les dépenses des collectivités en matière de tourisme

L'objectif de cette partie est **d'évaluer l'engagement financier des collectivités du « bloc communal » en matière touristique** à travers l'analyse des dépenses réalisées, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Afin de disposer d'une vision globale de ces flux financiers sur chacun des 6 territoires communaux concernés par l'étude, les communes, mais également les intercommunalités auxquelles elles appartiennent, ont été sollicitées lors de la phase de recueil des données. En effet, ces deux acteurs sont susceptibles d'intervenir :

- Les intercommunalités dans le cadre de leur compétence tourisme ou d'autres compétences obligatoires (ex : développement économique) ou facultatives (ex : soutien de manifestations d'intérêt intercommunal).
- Les communes dans le cadre de leur politique touristique ou d'un Office de Tourisme s'ils n'ont pas fait l'objet d'un transfert, mais aussi de leur action en matière d'animation locale, de préservation du patrimoine, etc.

Pour les 6 communes étudiées, les EPCI concernés sont les suivants : CIREST pour Salazie et Sainte-Rose, CINOR pour Saint-Denis, CIVIS pour Saint-Pierre et Cilaos, et TCO pour Saint-Paul.

a. Le processus de collecte et de fiabilisation des données

Notre évaluation repose sur les informations communiquées par les dix collectivités du périmètre de l'étude. **Pour le recueil des données, un questionnaire détaillé a été envoyé aux collectivités avec un objectif de recueil exhaustif. Une phase d'entretiens sur place avec les services concernés (tourisme et finances notamment) a ensuite permis de compléter les éléments transmis et de recueillir des informations qualitatives.**

Une analyse critique a ensuite été menée sur ces données afin d'en vérifier la pertinence, complétées par différents échanges avec les collectivités.

A ce jour, seule la commune de Saint-Denis n'a pas fourni d'éléments chiffrés pour l'étude. En conséquence, l'étude sur ce territoire porte exclusivement sur les dépenses engagées par la CINOR.

b. Les informations retenues

Les données présentées ci-après couvrent la période 2008 à 2011. Il nous paraît opportun d'inclure l'année 2011 alors que les autres chapitres portent sur 2008-2010, dans la mesure où :

- La collecte des données ayant eu lieu durant la période de clôture de l'exercice 2011 et la préparation des budgets 2012, les données collectées sur 2011 étaient aisément identifiables dans les comptes des collectivités ;
- Les dépenses annuelles (notamment de fonctionnement) mises en avant par les collectivités ont été évaluées par comparaison avec les éléments constatés en 2011.
- En matière d'investissement, il paraissait opportun de se référer à une période large afin de calculer un coût moyen annuel pertinent, et retraçant différents stades d'un mandat local.

A noter : lorsqu'une action ou un équipement génère des recettes (tarification, billetterie, loyer perçu par la collectivité, subvention reçue...), celles-ci ont également été prises en compte afin de dégager un coût net pour la collectivité.

Les précisions méthodologiques sur les retraitements qui ont dû être effectués, ainsi que les partis-pris méthodologiques et définitions retenues, sont présentés en annexe ci-après.

C. Définition et champs de l'étude

Est définie comme « touristique » toute dépense correspondant à une action qui s'adresse, au moins partiellement, à des visiteurs extérieurs au territoire communal (touristes à proprement parler ou excursionnistes). Cette définition permet ainsi d'exclure les animations de quartiers ou manifestations purement locales, et de mettre en évidence les événements d'envergure réunionnaise et au-delà. Les dépenses relatives aux sites et équipements touristiques ont été retenues selon ce même critère, en fonction de leurs objectifs de développement ou de valorisation et de leur fréquentation. Pour chaque action / équipement, cette appréciation a été discutée avec les services rencontrés au sein de la collectivité.

Les charges indirectes telles que l'impact sur les services support de la collectivité (RH, finances, informatique...) n'ont pas été prises en compte.

Les dépenses retenues sont celles réellement engagées (versées) et non les dépenses budgétées.

Lorsqu'une action ou un équipement génère des recettes (tarification, billetterie, loyer perçu par la collectivité, subvention reçue...), celles-ci ont également été prises en compte afin de dégager un coût net de ces recettes pour la collectivité.

Les dépenses de fonctionnement retenues comprennent les charges de personnel (dont mise à disposition de personnel auprès d'autres structures intervenant dans le champ touristique lorsque celle-ci est réalisée à titre gracieux), les charges générales et les subventions versées. Elles sont présentées par année afin de mettre en évidence l'évolution éventuelle de l'engagement des acteurs publics en matière touristique.

Les dépenses d'investissement retenues comprennent les dépenses de travaux, d'études ou de subventions d'équipement versées à des tiers. Elles ont fait l'objet d'un calcul de moyenne annuelle sur la période 2008 à 2011 afin de lisser l'effort d'investissement dans le temps

Les dépenses générales engagées par les intercommunalités telles que les dépenses de personnel relatives au service tourisme, les frais d'études engagés pour le compte de l'ensemble du territoire ou tout autre frais non « territorialisé », ont fait l'objet d'une répartition entre les différentes communes membres, afin de retenir un montant pour celles concernées par l'étude. Pour ce faire, la clé de répartition que nous avons retenue est la capacité d'hébergement en lits touristiques sur le territoire (source : IRT). Cette clé de répartition n'a toutefois pas été appliquée pour les communes de la CIVIS : les services ont retenu comme plus pertinent de s'appuyer sur la répartition du personnel dans les Offices de Tourisme du périmètre.

En matière de charges de personnel, un salaire moyen toutes charges comprises par catégorie d'agent (A,B ou C) a été communiqué par la plupart des collectivités. Il permet de prendre en compte la charge supportée tout en conservant une certaine discrétion sur les salaires individuels. Pour les collectivités n'ayant pas communiqué cette information, une moyenne a été retenue à partir des données observées pour les autres collectivités.

Pour les agents intervenant à la fois dans le champ du tourisme et dans d'autres domaines, un équivalent temps plein (ETP) annuel a été évalué, avec prise en compte de la quote-part correspondante du coût salarial.

Ce salaire annuel a d'autre part été converti en salaire journalier sur la base de 220 jours de travail annuels afin de pouvoir valoriser les dépenses ponctuelles (ex : mobilisation de 3 agents sur 2 jours pour l'organisation d'une manifestation).

A noter : tout retraitements spécifique à un territoire est par ailleurs précisé dans le corps de l'analyse.

3. Les recettes fiscales des collectivités

Les recettes fiscales liées au tourisme que nous avons étudiées sont de deux ordres :

- Les recettes fiscales perçues sur des entreprises exerçant une activité en lien avec le tourisme : pour les 6 communes étudiées, cette fiscalité est perçue par la communauté d'agglomération correspondante,
- La taxe de séjour.

a. L'étude des recettes fiscales perçues sur les entreprises

Elle a été réalisée via l'analyse des rôles fiscaux communiqués par les collectivités dans le cadre d'une convention conformément à la réglementation imposée par la CNIL.

Ces données individuelles étant confidentielles, seule une présentation par territoire ou par type d'activité a été réalisée.

Pour mémoire, les intercommunalités du territoire perçoivent de la fiscalité dite « professionnelle » sur les entreprises du territoire. Jusqu'en 2009, l'application d'un taux voté par la collectivité sur la base fiscale des entreprises générait un produit fiscal professionnel. La réforme de la taxe professionnelle intervenue en 2010 a modifié ce dispositif. Désormais, la collectivité perçoit :

- Une ressource de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : elle est calculée sur la base de l'emprise foncière des entreprises, par application du taux voté au niveau intercommunal,
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) : elle s'applique aux entreprises entrant dans le champ d'application de la cotisation foncière des entreprises et dont le chiffre d'affaires excède 152 500 €. Le taux de la CVAE dépend du chiffre d'affaires réalisé (maximum 1,5%). Dans notre étude, nous avons pris en compte à la fois les sommes payées par les entreprises et les compensations par l'Etat hors dégrèvements afin de mettre en évidence l'ensemble de la ressource générée sur le territoire.

- Des compléments de ressources : Taxe sur les Surfaces Commerciales, Taxe additionnelle sur le Foncier non Bâti, Imposition sur les réseaux, etc. Ces ressources annexes n'ont pas été retenues dans le cadre de l'analyse car elles n'ont pas de composante en lien direct avec les entreprises touristiques. Elles peuvent toutefois représenter une part importante des ressources de la collectivité.

A noter : les rôles fiscaux de CVAE pour l'année 2010 ne sont pas disponibles auprès des services fiscaux, ce qui limite les possibilités d'analyse sur cette année-là. C'est pourquoi nous avons inclus l'année 2011 dans notre analyse. Toutefois, s'agissant encore d'une année de transition, les résultats sont à considérer avec précaution.

L'étude des rôles fiscaux par code NAF a permis d'identifier la ressource générée sur le territoire par les entreprises touristiques : les codes NAF retenus sont les mêmes que ceux utilisés pour l'évaluation des emplois touristiques.

L'application de « taux de touristicité » également utilisée dans l'évaluation des emplois touristiques a ensuite permis de calculer l'évaluation de la part spécifiquement relative au tourisme.

b. La taxe de séjour

Elle a par ailleurs été analysée pour les collectivités du périmètre d'étude l'ayant mise en place.

Le montant de la taxe de séjour est fixé par délibération du conseil municipal ou du conseil communautaire. Le tarif varie de 0,20 € à 1,50 € par personne et par jour en fonction du confort et du standing de l'hébergement.

4. Analyse des recettes touristiques des entreprises

Aucune étude n'existe, à l'échelle de l'île de La Réunion ou des 6 communes objets de l'intervention, en matière d'évaluation des recettes touristiques des entreprises.

En revanche, l'INSEE édite chaque année, en lien avec l'IEDOM, **l'enquête sur les flux touristiques à La Réunion**, une étude présentant les dépenses des touristes extérieurs, c'est-à-dire des touristes provenant de métropole et de l'étranger. De facto, cette étude exclut le tourisme domestique.

Les dépenses des touristes profitent très majoritairement à la sphère privée (consommation touristique marginale revenant directement au secteur public). Aussi, nous pouvons considérer que les dépenses des touristes extérieurs sont égales aux recettes touristiques des entreprises provenant de ces touristes extérieurs.

L'utilisation de l'enquête sur les flux touristiques à La Réunion a nécessité de mesurer les recettes touristiques des entreprises en deux temps :

- a. les recettes touristiques générées par les touristes extérieurs,
- b. les recettes touristiques générées par les touristes domestiques.

a. Les recettes touristiques issues du tourisme extérieur

L'enquête sur les flux touristiques à La Réunion ventile les dépenses touristiques suivant 6 postes tels que présentés dans le tableau suivant :

	2008	2009	2010
Hébergement	68 473	77 585	77 885
Restauration	67 259	62 798	64 996
Location de voiture	46 622	46 439	52 207
Cadeaux "souvenir"	45 848	42 633	40 495
Loisirs	42 351	36 638	32 026
Autres dépenses	35 079	39 734	28 775
Total	305 630	305 827	296 383

A partir de cette information, la principale difficulté consiste en la ventilation de ces dépenses à l'échelle de chacune des 6 communes objet de l'intervention.

Nous avons opté pour une ventilation à travers la part dans le tourisme de l'île que représente chaque commune. Pour évaluer cette part, nous avons utilisé **les emplois touristiques salariés recensés par la base de données Unistatis (Pôle Emploi)**, à l'exception des postes « dépenses cadeaux-souvenirs ». Nous avons extrait les emplois concernés par les activités touristiques pour les années 2008 à 2010, **en y appliquant des « taux de touristicité »** (cf. 7. Les retombées du tourisme en matière d'emplois).

Pour une approche plus fine, ces données emploi ont été rétablies dans chacun des 6 postes de l'enquête sur les flux touristiques, permettant ainsi de tenir compte des impacts forts de l'hébergement et plus raisonnable de la restauration, par exemple.

Concernant le poste « autres », la ventilation par commune a été réalisée à partir de la part que représente chaque commune dans le tourisme de l'île au niveau des emplois issus des codes NAF relatifs à l'hébergement touristique marchand.

Concernant le poste « dépenses cadeaux souvenirs », nous avons rétablis les chiffres commune par commune, à partir des emplois comptabilisés sur les codes NAF suivants : 4711B, 4711C, 4711D, 4711E, 4711F, 4719A, 4719B, 4721Z, 4724Z, 4725Z, 4726Z, 4729Z, 4751Z, 4763Z, 4764Z, 4771Z, 4772A, 4772B, 4781Z, 4782Z, 4789Z.. L'étude sur les comportements des touristes non-résidents, réalisée en 2003, a révélé les typologies de commerces dans lesquels les touristes non-résidents consomment des cadeaux et souvenirs. Nous nous sommes basés sur cette étude pour sélectionner les codes NAF relatifs aux typologies de commerces dans lesquels consomment les touristes non-résidents.

b. Les recettes touristiques issues de tourisme domestique

Il n'a pas été réalisé d'étude sur le tourisme domestique depuis les Comptes Satellites du Tourisme 2005 réalisés par l'INSEE avec l'IEDOM.

Les données 2005 des Comptes Satellites du Tourisme sont les uniques informations permettant de mesurer, à l'échelle de l'île de La Réunion, la part du tourisme domestique dans le tourisme global, en matière de dépenses. Cette part est calculée par secteurs comme suit:

	Touristes extérieurs	Touristes domestiques
	Part	Part
Hôtels et autres moyens d'hébergement	63,3%	36,7%
Services de restauration	45,0%	55,0%
en excluant les restaurants dans les hébergements	31,4%	68,6%
Transports aériens de voyageurs	50,9%	49,1%
Transport routier de voyageurs	45,6%	54,4%
Transport par eau de voyageurs	67,4%	32,6%
Location de véhicules automobiles	81,4%	18,6%
Services d'agences de voyages	23,7%	76,3%
Arts drama., musées et autres serv. culturels	41,0%	59,0%
Sports et autres services sportifs récréatifs	52,0%	48,0%
Autres services de loisirs et de divertissement	64,7%	35,3%

Sur la base des pourcentages indiqués ci-dessus, nous avons rétabli la part des dépenses des touristes domestiques par rapport à celle des touristes extérieurs, pour les années 2008, 2009 et 2010 en utilisant comme référence les dépenses des touristes extérieurs recensées dans l'enquête sur le flux touristiques à La Réunion.

Les dépenses des touristes domestiques ont ensuite été ventilées par commune selon la même méthode que celle retenue pour les touristes extérieurs.

5. Les investissements des entreprises touristiques

Il n'existe pas de données nous permettant de mesurer, sur plusieurs années, les dépenses d'investissements des entreprises touristiques.

Cette mesure est rendue difficile pas la multiplicité des petits investissements engagés par des entreprises qui n'ont une activité que partiellement impactée par le tourisme. Par ailleurs, une vision globale des investissements touristiques des entreprises nécessiterait un travail d'enquête spécifique qui ne pourrait être mené que sur une longue période.

Nous avons choisi de mesurer les investissements des entreprises touristiques sur la période 2008-2010, à partir **des dossiers de demandes de subventions déposés à la DAE (Conseil Régional)**. Nous avons collecté et traité l'ensemble des dossiers de demandes de subventions ayant fait l'objet d'un investissement a posteriori. Ils ont été reventilés par année et par commune.

Les principaux projets d'investissements des entreprises touristiques font l'objet d'une demande de subvention à la DAE. Ces chiffres compilés permettent ainsi de révéler une part significative et indiscutable des investissements qu'ont engagé les entreprises touristiques sur la période 2008-2010.

6. Les retombées du tourisme en matière d'emplois

Les données Unistatis-Orsid (base de données sur l'emploi des ASSEDIC) recensent, par code NAF, par commune et par année, l'ensemble des emplois salariés sur un territoire. Nous avons utilisé cette base de données pour traiter la problématique des retombées du tourisme en matière d'emplois.

a. L'emploi salarié

L'Organisation Mondiale du Tourisme définit, à travers les activités caractéristiques du tourisme, les secteurs qui sont reconnus comme étant touristiques.

Les activités caractéristiques du tourisme sont celles qui satisfont les besoins des touristes en hébergement et restauration, ou pour certaines activités spécifiques : agences de voyages, Offices de Tourisme, thermalisme et thalassothérapie, remontées mécaniques.

Dans le cadre de l'élaboration de Comptes Satellites du Tourisme conformes aux recommandations internationales proposées par l'OMT, l'OCDE et Eurostat les activités de transport : transport international, transport intérieur, transport sur place, sont aussi considérées comme des activités caractéristiques du tourisme. Les activités culturelles, ainsi que les activités sportives et distractions sont également à prendre en compte.

Nous avons pris en compte l'ensemble des emplois définis ci-dessus. Pour une mesure plus fine et qui ne soit pas discutée par les lecteurs de l'étude, nous y avons appliqué des « taux de touristicité » définis, en 2005, par l'INSEE et l'IEDOM dans le cadre de l'élaboration des derniers Comptes Satellites du Tourisme pour l'île de La Réunion.

Les « taux de touristicité » sont définis par grandes familles d'activités. Ils permettent de définir, par famille d'activité, la part réelle imputable à l'activité touristique. Ils ont été définis en 2005 (et non revus depuis) à l'échelle de l'île de La Réunion.

Une application de ces « taux de touristicité » à l'échelle des emplois recensés sur chaque commune est délicate dans la mesure où la définition même de ces taux est réalisée à partir d'une mesure de l'environnement touristique de l'île de La Réunion dans sa globalité. Ainsi, ces « taux de touristicité » diffèrent probablement de quelques points, dans les différentes familles d'activités, entre Cilaos et Saint-Denis par exemple.

N'étant pas en mesure de redéfinir des taux de touristicité pour chacune des 6 communes (une méthodologie propre à l'INSEE et l'IEDOM), nous appliquons les mêmes taux pour les 6 communes de l'étude.

Ces taux sont présentés dans le tableaux ci-contre.

	Taux de touristicité
Hôtels et autres moyens d'hébergement	100%
Propriétaire de résidences secondaires	100%
Services de restauration	39%
Transports aériens de voyageurs	100%
Transport routier de voyageurs	11,40%
Transport par eau de voyageurs	100%
Location de véhicules automobiles	95,80%
Services d'agences de voyages	100%
Arts drama., musées et autres serv. Culturels	26,40%
Sports et autres services sportifs récréatifs	53,30%
Autres services de loisirs et de divertissement	49,40%

Nous avons réaffecté chaque Code NAF dans les familles d'activité puis appliqué les taux de touristicité présentés ci-dessus, de manière à mesurer, de 2008 à 2010, l'emploi touristique à l'échelle de chaque commune.

b. L'emploi non salarié

La mesure de l'emploi non-salarié a été réalisée à partir du taux de l'emploi non salarié par rapport à l'emploi salarié en France obtenu auprès de la base ESTEL, issue des bases de données INSEE sur l'emploi. Nous avons appliqué les taux annuels de 2008 à 2010 de la base ESTEL, pour les différentes familles d'activités ce qui a permis d'évaluer, sur la base de ratios fiables, le volume de l'emploi non-salarié dans les activités touristiques.

7. La mesure du poids de la clientèle locale et externe

Nous avons choisi de mesurer le poids de la clientèle locale et de la clientèle externe, à travers les revenus qu'elles rapportent aux entreprises touristiques.

La clientèle touristique externe est mesurée chaque année par les enquêtes aéroport. A l'inverse, le poids de la clientèle locale a été évalué, sur l'île de La Réunion, pour la dernière fois en 2005 dans le cadre des Comptes Satellites du Tourisme.

Ne disposant pas d'éléments plus probants ou récents, et n'étant pas en mesure, compte-tenu du délai de réalisation de la mission, de réaliser les travaux d'enquêtes nécessaires, nous retenons l'option d'utiliser les ratios de 2005 sur la part des revenus issus des touristes locaux par rapport aux revenus issus du tourisme extérieur.

8. La mesure de l'adhésion de la population au tourisme

Pour mesurer l'adhésion de la population et des commerçants, Abaksys a réalisé une étude en deux volets : un volet qualitatif auprès des commerçants, et un volet quantitatif auprès du grand public pour évaluer le degré d'attachement de ces deux groupes à l'égard du développement du tourisme dans leur territoire.

a. Volet qualitatif auprès des commerçants

Deux rendez-vous collectifs (« focus group ») avec les acteurs professionnels ont été réalisés, mobilisant 8 à 12 participants et les plaçant dans une situation de conversation et en leur demandant de parler librement du sujet qui intéresse le commanditaire de l'étude. Les verbatims issus de ces échanges ont ensuite fait l'objet d'une analyse lexicale pour en extraire les thèmes significatifs.

b. Volet quantitatif auprès de la population :

L'approche quantitative a été réalisée par une enquête téléphonique auprès de 100 personnes dans chacune des six communes, soit un total de 600 personnes interrogées. Le questionnaire élaboré par Abaksys a été préalablement validé par le commanditaire.



cutting through complexity™

© [year] [legal member firm name], a [jurisdiction] [legal structure] and a member firm of the KPMG network of independent member firms affiliated with KPMG International Cooperative (KPMG International), a Swiss entity. All rights reserved.

The KPMG name, logo and 'cutting through complexity' are registered trademarks or trademarks of KPMG International Cooperative (KPMG International).